

École Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de Conservateur
de Bibliothèque

MÉMOIRE D'ÉTUDE

La lecture publique dans la politique culturelle
d'Aix-en-Provence
de 1983 à 1993

Valérie MARCO

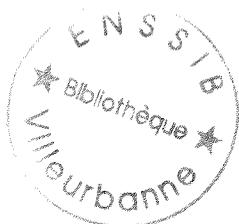
Sous la direction de Françoise LEROUGE
ENSSIB

1993

20

École Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de Conservateur
de Bibliothèque



MÉMOIRE D'ÉTUDE

La lecture publique dans la politique culturelle
d'Aix-en-Provence
de 1983 à 1993

Valérie MARCO

Sous la direction de Françoise LEROUGE
ENSSIB

Responsable de stage : Danielle OPPETIT
Bibliothèque Municipale d'Aix-en-Provence

Stage effectué du 06 juillet au 02 octobre 1993

1993

1993

DCB

20

137 f.

La lecture publique dans la politique culturelle d'Aix-en-Provence de 1983 à 1993

Valérie MARCO

RÉSUMÉ :

La culture occupe une place de plus en plus grande dans le budget des collectivités locales. Toutefois, les choix culturels sont aussi importants aujourd'hui parce qu'ils permettent aux villes de se construire une identité valorisante. L'étude de la politique culturelle d'Aix-en-Provence de 1983 à 1993 et du recentrage de ses dépenses en faveur de la lecture l'illustre clairement.

DESCRIPTEURS :

Lecture publique ; Bibliothèque publique ; collectivité locale ; aspect culturel ; équipement culturel ; Aix-en-Provence, France.

ABSTRACT :

Culture takes a more and more important place in the budget of local communities. Howether cultural choices are also important today because they are a means for cities to get an attractive identity. The study of the cultural policy of Aix-en-Provence between 1983 and 1993 and the study of a more centrist expenses tendency in favour of lecture illustrate it quite well.

KEYWORDS :

Public reading ; public library ; local community ; cultural aspect ; cultural facility; Aix-en-Provence, France.

Remerciements

Cette étude n'aurait pu voir le jour sans la collaboration de tous ceux qui m'ont conseillé, informé et aidé. Ainsi mes remerciements vont tout particulièrement à :

Mme Fr. Lerouge (ENSSIB) directeur de ce mémoire
Mme D. Oppetit (Conservateur en chef de la Bibliothèque Méjanès)
Melle M. Terras (Directrice-adjointe de la Bibliothèque Méjanès)

Mme A.-M. Blandin (Responsable de l'annexe des Deux-Ormes)
Mme C. Bono (Responsable de la Lecture Publique Urbaine)
M. R. Borel (Responsable de la Discothèque)
Mme M. Cousin (Responsable de la section Étude)
Mme J. Daimé (Responsable du Service Central de Traitement des Livres)
M. Ph. Ferrand (Responsable du Fonds ancien)
Mme Ch. Fournier (Responsable de la Vidéotheque)
Mme B. Lam Kam Sang (Responsable de la section Jeunesse)
Mme N. Legrand (Responsable de l'annexe de la Halle aux Grains)
Mme A.-M. Rousseau (Attachée auprès du Service des Affaires Culturelles)
Mme M.-Cl. Salavert (Responsable de la section Adultes)

Tous les autres membres du personnel de la bibliothèque Méjanès

M. P. Chauvelon (Adjoint au Maire Délégué à la Culture)
M. D. Consolino (Directeur du Service des Affaires Culturelles)

Mme V. Vassiliou (Responsable du service des périodiques à la B.M. de Marseille)

Mme M. Couetmeur (Attachée Territoriale - Chef de Bureau à la Direction des Finances et du Budget de la Municipalité d'Aix-en-Provence)

M. Fr.-R. Farange (Directeur Territorial de la Direction des Finances et du Budget de la Municipalité d'Aix-en-Provence)

M. A. Mallet (Professeur d'histoire-géographie à Lunéville)
Melle F. Mocci (Ingénieur d'étude C.N.R.S. au Centre Camille Jullian. Aix-en-Provence)

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

Résumé	2
Remerciements	3
Table des matières	4
Introduction	9
Première partie : <u>Objectifs et limites de la recherche</u>	11
I. Les objectifs	12
II. Les outils de la recherche	13
1) Les comptes administratifs	14
2) Les objectifs de la politique culturelle aixoise	17
3) Les entretiens avec les professionnels du livre et de la lecture	17
4) Autres sources d'information	17
III. Les limites de la recherche	18
Deuxième partie : <u>La place de la lecture dans les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence de 1983 à 1992</u>	21
I. Présentation des résultats	22
II. Le budget de la Culture	22

III. La place de la bibliothèque dans les dépenses culturelles	25
IV. Comparaison des dépenses culturelles aixoises et des communes de plus de 10 000 habitants à partir des enquêtes du Département des Études et de la Prospective	27
Troisième partie : <u>La politique culturelle d'Aix-en-Provence de 1983 à 1993</u>	32
I. Traditions et nouveautés dans la politique culturelle aixoise	33
II. La lecture : un choix novateur ou classique?	38
Quatrième partie : <u>La bibliothèque municipale et ses annexes : des projets à la réalisation</u>	47
I. Du projet de la médiathèque aux deux premières années d'ouverture	48
1) Historique et description du projet	48
2) Les débuts de la bibliothèque municipale de l'ouverture à 1991	49
II. La médiathèque aujourd'hui et ses annexes	52
1) La création de services transversaux de coordination	52
2) Le changement de système informatique	53
3) Les différentes sections de la bibliothèque aujourd'hui	57

4) La Halle aux Grains et l'annexe des Deux-Ormes	65
5) Les autres services de l'Espace Méjanes	69
III. Bilan et perspectives	71
1) Analyse de l'espace médiathèque	71
2) Des projets pour l'avenir	75
3) La cité du livre	84
IV. L'impact de la médiathèque auprès des usagers	86
1) La perception de la bibliothèque comme service municipal	86
2) Un impact à connaître	87
Conclusion	89
Annexes	92
Bibliographie	129

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Suscitant peu l'intérêt des élus, les bibliothèques ont plutôt fait figure d'oubliées de la politique culturelle nationale ou locale jusqu'à ces dernières années. Pourtant des changements assez significatifs ont commencé à se laisser percevoir peu à peu. Le nombre des bibliothèques construites ou rénovées récemment s'est accru sur l'ensemble du territoire national, l'État s'est inquiété du retard accumulé par la France dans le domaine de la lecture et les élus locaux ont souvent été parmi les premiers à réagir pour tenter de sortir cet équipement culturel de la situation difficile dans laquelle il s'était retrouvé au fil du temps.

Aix-en-Provence fait partie des communes qui ont décidé de recentrer leur politique culturelle sur la lecture. En 1984, la municipalité précédente décidait de transférer la bibliothèque municipale plus connue des Aixois sous le nom de Méjanès, dans un espace réhabilité et plus vaste que les locaux de l'Hôtel de Ville qui l'abritait. Aujourd'hui, c'est au tour de la nouvelle municipalité de prendre position en faveur de la lecture en réalisant à côté du nouveau site de la bibliothèque une Cité du Livre et en ouvrant une annexe supplémentaire. Ces choix récents justifiaient une étude.

Que signifie cette volonté d'équipements culturels de la part des collectivités territoriales en général ? Et que représente à Aix-en-Provence ce soutien apporté à la lecture ?

Cet intérêt pour le livre s'inscrit en effet dans un contexte d'attention à la culture et de décentralisation sans précédent qui ne peut être ignoré. Analyser les choix culturels d'Aix-en-Provence sans en tenir compte aurait été incomplet. Il convenait par conséquent d'étudier la politique culturellement de la ville en fonction de cette nouvelle conjoncture.

De nombreuses études qui ont tenté d'aborder le concept actuel de culture le montrent. Les liens qui unissent aujourd'hui Culture, Société, Politique et Économie sont indéniables et aucune réflexion sur ce sujet ne saurait désormais en faire abstraction. De ce constat sont nées aussi de nouvelles interrogations qui doivent être traitées. Dans le cadre de ce travail, deux d'entre elles sont

apparues fondamentales : que peut nous apprendre la mise en parallèle des objectifs politiques culturels d'une collectivité et de ses dépenses culturelles ? Et enfin, comment le regard des professionnels et celui des usagers peuvent-ils nous permettre d'appréhender les institutions culturelles, ici la bibliothèque, autrement qu'au travers du politique et de l'économique ?

PREMIERE PARTIE

OBJECTIFS ET LIMITES DE LA
RECHERCHE

Première partie : Objectifs et limites de la recherche

I. Les objectifs

Les communes se maintiennent en tête du financement public de la vie culturelle en y participant pour plus de la moitié. Animatrices de la vie locale, elles participent pleinement aux côtés de l'État à l'aménagement du territoire dont la culture fait partie. Leurs choix en matière d'équipements et de services culturels importent désormais autant que ceux de L'État ou de la capitale et cela d'autant plus que les métropoles d'équilibre tentent, dans la mesure de leurs moyens, d'offrir des biens culturels à la hauteur de leurs nouvelles ambitions.

Marginalisée il y a encore trente ans, la culture s'est véritablement constituée une place dans la vie politique mais aussi dans la vie économique. Elle interpelle les chercheurs en économie, en sociologie ou en politique, qui, même s'ils lui reconnaissent un caractère particulier, lui appliquent des méthodes d'investigation équivalentes à n'importe quel autre secteur d'étude. En France, les premières investigations scientifiques en matière de culture et plus particulièrement de politique culturelle ont été conduites sous la responsabilité d'Augustin Girard au Département des Études et de la Prospective du ministère de la Culture. Depuis, les colloques réunissant ces nouveaux spécialistes de l'analyse culturelle ont tenté de faire le point sur l'amélioration des méthodes d'évaluation relatives à ce secteur spécifique. Mais loin d'être figées, les formes de l'observation évoluent et se laissent apprécier à l'aune des résultats issus de différentes démarches, confrontées à l'échelon international aujourd'hui.

Tenter de faire l'analyse d'une politique culturelle n'est donc pas une tâche facile mais relève plutôt d'une proposition d'approche des problèmes. Son objet est d'inviter à la réflexion sur un phénomène nouveau : la prise de conscience par les collectivités publiques de l'importance de l'enjeu culturel. L'effort important engagé, depuis ces trois dernières décennies, par les communes en faveur de la culture, surtout par celles de plus de dix mille habitants, et la

volonté de modernisation des équipements qui l'accompagne récemment, en témoignent.

Certains cas, comme celui d'Aix-en-Provence, peuvent être considérés comme particulièrement pertinents pour tenter de comprendre davantage ce mouvement. Aix en effet, s'est toujours préoccupée d'entretenir son image de ville d'eaux et d'art, même si par le passé jouer la carte culturelle ne signifiait pas toujours se doter des moyens nécessaires pour cela. Toutefois, dans un contexte particulier qui a fait dire aux politiques en France que la culture pouvait être un remède à la crise, Aix n'a pas manqué par la suite de se préoccuper d'augmenter cette partie du budget municipal comme beaucoup d'autres villes de sa taille. Les dernières réalisations constituées notamment par le transfert de la bibliothèque municipale dans l'ancienne manufacture des Allumettes donnée à la ville par la SEITA et la toute récente création de la Cité du Livre méritaient que l'on s'interrogeât sur ces choix. De plus, dans une ville plus réputée pour son festival d'art lyrique que pour sa bibliothèque - et cela malgré l'importance de son fonds ancien - il paraissait particulièrement intéressant d'analyser la nouvelle mise en valeur de cet équipement culturel souhaitée par les deux dernières municipalités et d'en comprendre la signification.

L'évolution des dépenses consacrées à la bibliothèque par rapport à celles des autres postes culturels sur les dix dernières années a donc constitué l'un des objectifs fondamentaux de cette recherche avec l'analyse des nouveaux choix culturels faits par Aix-en-Provence.

II. Les outils de la recherche

Les comptes administratifs ont constitué la première source d'information. Ils ont été dépouillés pour la période comprise entre 1983 et 1992 qui correspond à l'histoire récente de la bibliothèque municipale. Ce travail a permis de connaître le montant global des dépenses culturelles, leur répartition par secteur d'activités et les dépenses totales de la commune réalisées pendant ces neuf années. Dans un deuxième temps, l'analyse de la politique culturelle d'Aix-en-Provence a été effectuée pour compléter ces données chiffrées dont la seule exploitation aurait été incomplète. Puis à ces deux

outils, se sont ajoutées la réflexion des professionnels et des sources diverses dont la bibliographie fait état.

1) Les comptes administratifs.

D'après Leif Gouiedo << le concept de "compte culturel" semble avoir émergé pour la première fois sur la scène internationale lors d'une réunion d'experts du Conseil de l'Europe sur les comptes nationaux qui s'est tenue à Paris en mai 1971. Dès cette réunion, il apparut de manière évidente que l'établissement des comptes culturels nationaux en liaison avec la prise en compte des aspects économiques de la culture s'avérait nécessaire >>¹. Les comptes pouvaient, pensait-on, fournir <<une image mesurable des grandes options de la politique culturelle par la mise au point d'indicateurs intéressants>>². Le pourcentage du budget culturel par rapport au budget total d'un pays, d'une collectivité publique etc..., la part respective de chaque secteur culturel dans l'ensemble de la dépense culturelle, le coût des différentes activités par habitant et par usager représentent quelques uns de ces outils. Certains d'entre eux ont été retenus pour étudier la place de la bibliothèque dans la politique culturelle d'Aix-en-Provence.

Le relevé des dépenses de la culture, en fonctionnement et en investissement ainsi que celui des dépenses générales de la commune à partir des comptes administratifs, a permis de les construire pour la période 1983-1992. Les dépenses réellement effectuées ont seules été prises en compte.

Le premier indicateur donne la part de budget consacrée à la culture (dépenses culturelles/ dépenses générales * 100). Il << traduit la volonté d'arbitrage en faveur de la culture par rapport aux autres options ou impératifs budgétaires >>³. Cette part est lisible en dépenses courantes (ce qui correspond aux dépenses de fonctionnement), en dépenses en capital (ce qui correspond à celles de l'investissement) et en dépenses totales (la somme des dépenses

¹ GOUIEDO, Leif. *L'établissement des comptes culturels : perspectives et problèmes*, Économie et Culture, vol. 1, Paris : la documentation française, 1987, p.163.

² voir note précédente

³ Département des Études et de la Prospective, Dépenses culturelles d'Aix-en-Provence, Paris, 1990.

courantes et des dépenses en capital). Pour plus de précision, ce même ratio a été utilisé sous deux angles différents : celui des dépenses directes de la culture (qui exclue les dépenses indirectes de fonctionnement) et celui des dépenses totales de la culture (qui tient compte des dépenses indirectes).

Les données brutes qui ont servi à la construction de ce ratio (les dépenses culturelles et les dépenses générales de la ville, en millions de francs) ont été également fournies car avant toute donnée construite, elles constituent un premier indicateur de volume. Elles sont présentées aussi en dépenses totales, en dépenses courantes et en dépenses en capital.

Un deuxième ratio permet de connaître le poids des dépenses culturelles en francs par habitant toujours en dépenses courantes, en dépenses en capital et en dépenses totales. Il varie là encore, selon que l'on inclue ou que l'on exclue les dépenses indirectes dans les dépenses courantes de la culture.

Les autres indicateurs qui ont été élaborés concernent l'évolution des différents postes (musique, bibliothèques, musées...) à l'intérieur du budget de la culture. Ils tiennent compte aussi de l'inclusion ou non des dépenses indirectes de fonctionnement de chacun de ces postes. La somme des dépenses courantes et des dépenses en capital pour chaque poste, permet de connaître pour chaque année et sur la durée comprise entre 1983 et 1992 comment ils se situent les uns par rapport aux autres. C'est à partir de ces calculs qu'a pu être déterminée l'évolution de la place de la lecture à Aix-en-Provence. Ces postes correspondent au regroupement de plusieurs unités de fonctionnement. Par exemple, le poste "musées et acquisitions d'œuvres d'art" rassemble sous cette formulation tous les musées de la ville plus la fonction acquisitions d'œuvres d'art. Pour connaître les dépenses exactes de chaque unité de fonctionnement, les dépenses par sous-chapitre et par article ont été relevées.

Les équipements et les services culturels offerts par la ville d'Aix-en-Provence qui correspondent chacun à une unité de fonctionnement, ont permis d'élaborer le champ culturel retenu pour cette étude. La répartition par chapitre établie par le plan comptable a servi de base à l'obtention de ces comptes culturels. Seules sont venues s'ajouter aux dépenses considérées comme culturelles par le plan comptable, celles concernant l'École des

beaux-arts et Arts appliqués et celles de l'École de musique classées dans les dépenses scolaires. Toutefois, les secteurs retenus comme faisant partie de la culture à Aix-en-Provence ne doivent pas être considérés comme les éléments d'une liste close et définitive correspondant à une définition immuable du champ culturel. Le choix qui a été fait, se veut seulement respectueux de la définition de la culture selon les critères du plan comptable. Il découle en second lieu de contraintes temporelles. Ainsi, l'exploitation de la nomenclature des dépenses culturelles par domaines et par fonctions, élaborée par le Département des Études et de la Prospective, plus détaillée, aurait été intéressante mais elle aurait demandé que le temps déjà long consacré au relevé des dépenses culturelles et globales, le soit encore davantage⁴.

Onze postes d'activités ont été retenus en tout pour tenter de définir les dépenses culturelles de la ville d'Aix-en-Provence. Il s'agit de la musique qui recouvre : l'art lyrique, la danse et l'École de musique ; des bibliothèques ; des musées regroupés avec les acquisitions d'œuvres d'art ; des monuments historiques ; du patrimoine architectural et mobilier ; de l'archéologie ; de l'École des beaux-arts ; d'autres équipements scolaires et culturels ; du théâtre ; des encouragements aux sociétés culturelles ; et de l'animation. Les domaines comme le cinéma, la photographie, la presse, la communication, etc. n'ont pas été pris en compte car ils n'apparaissaient pas dans le chapitre de la culture ou dans des chapitres connexes comme celui de l'Éducation dans les comptes administratifs. Ils ont donc été abandonnés. Ceci explique que la part de la culture dans le budget global donnée dans ce mémoire pour les années 1987 et 1990 soit différente - bien que l'écart soit très mince - de celle qu'a pu donner le Département des Études et de la Prospective à l'occasion de la publication de ces enquêtes triennales sur les dépenses culturelles des villes de plus de 10 000 habitants⁵.

⁴ Les dépenses culturelles des villes de plus de 10 000 habitants sont analysées tous les trois ans par le Service des Études et Recherches (D.E.P.) dans le cadre de l'étude systématique des dépenses culturelles des collectivités publiques depuis 1980. La première année à avoir été analysée étant 1978. Le traitement des enquêtes s'effectue selon une méthodologie propre au Département des Études et de la Prospective. Pour plus de précision, on se reportera à l'article de Janine Cardona et de François Rouet *Comment structurer le champ culturel ?*. vol. 1 de *Économie et Culture*, Paris : la Documentation française, 1987. p. 177-191.

⁵ Cf. note précédente.

Une recherche comparative a ensuite été entreprise entre les comptes culturels d'Aix-en-Provence et ceux des autres villes de plus de 10 000 habitants. Elle s'est appuyée sur les enquêtes du Département des Études et de la Prospective réalisées en 1987 et en 1990 et dont les résultats sont parus sous forme de synthèses dans son bulletin intitulé Développement culturel. En effet, il paraissait nécessaire pour mieux cerner l'évolution des dépenses culturelles de la ville d'Aix-en-Provence, de ne pas se contenter de ces seules données mais de les comparer avec d'autres dans la mesure où une confrontation était possible.

2) Les objectifs de la politique culturelle aixoise.

Il était important de mettre en parallèle l'évolution du budget de la culture et à l'intérieur de celui-ci, celle des différentes activités, avec les choix qui avaient été à l'origine de ces dépenses. Deux entretiens avec M. Chauvelon (adjoint au Maire délégué à la Culture) et M. Consolino (directeur du service des Affaires Culturelles) ont permis de le faire. Ils ont été l'occasion d'exposer les objectifs poursuivis pour le secteur culturel en globalité et pour chacune des différentes activités. Ceux concernant la lecture ont plus particulièrement été développés. Parallèlement, la décentralisation culturelle et ses conséquences sur la conduite des politiques culturelles au niveau des communes a été évoquée.

3) Les entretiens avec les professionnels du livre et de la lecture.

En aval des décideurs politiques, la réflexion des professionnels du livre et de la lecture s'avérait complémentaire. Plusieurs informations et analyses ont été recueillies auprès de Mme Danièle Oppetit, Conservateur en Chef de la bibliothèque Méjanes et des autres conservateurs chargés des différentes sections. De nombreuses entrevues ont servi à retracer l'histoire de la bibliothèque, à obtenir des statistiques, à connaître les transformations en cours ou à venir concernant la bibliothèque et à dresser un premier bilan sur son fonctionnement depuis son ouverture au public en 1989 ainsi que sur l'évolution de la lecture publique à Aix depuis ces dernières années.

4) Autres sources d'information.

Elles sont constituées pour l'essentiel par de la documentation livresque qui rassemble des publications sur la politique culturelle

conduite aux différents échelons de la nation (État, régions, départements, communes) et des études sur le livre et la lecture. S'y ajoutent des données locales obtenues auprès des différents services municipaux tel que le dernier recensement de la population effectué en 1990. Ces informations hétérogènes ont servi d'une part à compléter les sources sur Aix-en-Provence et d'autre part à replacer les résultats apportés par l'étude par rapport à un contexte territorial plus large nécessaire pour leur interprétation.

III. Les limites de la recherche

Elles sont de plusieurs sortes. Certaines sont inhérentes à la recherche elle-même, d'autres viennent de contraintes liées au temps consacré à l'étude et à l'impossibilité de développer davantage certains aspects. Concernant les dépenses, Janine Cardona et François Rouet rappellent dans leur article " Comment structurer le champ culturel ?" que << si l'utilité et la pertinence de données quantitatives dans le domaine culturel ne sont plus contestées, décrire en termes statistiques la réalité culturelle relève d'une approche difficile et complexe >>⁶. Le nombre de nomenclatures différentes utilisées pour décrire les activités culturelles montre combien la rigueur des explications relatives à l'élaboration des instruments de mesure concernant les données chiffrées de la culture est nécessaire. Cette différence n'est pas gênante en soi mais elle entraîne en revanche que ne soient comparées entre elles par la suite que des données reposant sur un même outil d'observation. Comme le rappelait justement Alfred Sauvy << les chiffres sont des innocents qui avouent facilement sous la torture >>⁷.

Les comparaisons sont toujours à envisager avec la plus grande prudence. Aussi doit-on éviter toute interprétation hâtive. Cette étude a voulu se garder d'expliquer, d'argumenter les différences qui pouvaient exister entre les données de la ville d'Aix-en-

⁶ J. CARDONA et F. ROUET, *Comment structurer le champ culturel ?*, Economie et culture, vol.1. Paris : la Documentation française, 1987. p.177.

⁷ L'expression est citée par Xavier Dupuis et François Rouet dans leur article *L'Economie au risque de la culture* in Economie et culture, vol.1, Paris : la Documentation française, 1987.

Provence et celles d'autres agglomérations de même taille ; tel n'était pas son but. Trop de critères nous échappent pour se risquer à toute tentative de cet ordre. Si la confrontation des dépenses culturelles a paru intéressante c'est qu'elle permettait de sortir la politique culturelle d'Aix-en-Provence d'un isolement auquel les seules données de la ville auraient conduit. Connaître un objet c'est aussi le situer par rapport aux autres ; ce n'est pas forcément commenter sa position.

Deux démarches ont été utilisées par conséquent pour l'étude des dépenses culturelles. L'une qui a consisté à délimiter le champ culturel d'Aix-en-Provence pour les années comprises entre 1983 et 1992 afin d'obtenir une évolution des dépenses culturelles cohérentes sur cette période. L'autre qui avait pour objet de situer Aix-en-Provence par rapport aux autres communes de même taille démographique et qui s'est appuyée sur la nomenclature du Département des Études et de la Prospective.

L'établissement des comptes culturels de la ville devait permettre d'évaluer la place de la bibliothèque au cours de la dernière décennie. L'exploitation des résultats des enquêtes du Département des Études et de la Prospective visait à déterminer si les choix effectués à Aix-en-Provence pour la culture et pour la lecture correspondaient à une orientation caractéristique des villes de sa catégorie (ville-centre de plus de 10 000 habitants) ou si, au contraire, ils se démarquaient par rapport à l'orientation moyenne prise par l'ensemble de ces villes.

On ajoutera qu'une comparaison plus fine des dépenses culturelles avait été envisagée avec des villes comparables du point de vue démographique à Aix-en-Provence. Cependant, l'impossibilité de se procurer le détail des résultats des enquêtes du Département des Études et de la Prospective pour certaines villes escomptées a empêché de procéder à ce type d'analyse.

Concernant les entretiens avec les décideurs de la politique culturelle, il aurait été souhaitable de rencontrer les responsables appartenant à l'ancienne municipalité afin de recueillir leur propre bilan au sujet des choix culturels pour lesquels ils avaient opté, notamment pour la lecture. Les contraintes temporelles n'ont pas permis de confronter la vision des élus précédents et actuels. Néanmoins l'objet de cette étude n'étant pas de faire une analyse des discours politiques de la culture, cet apport supplémentaire

d'information n'a pas paru constitué un manque crucial en raison de la nature de la recherche.

Plus importante semble être l'absence d'une enquête auprès des usagers pour connaître leurs pratiques de lecteurs à la bibliothèque Méjanes. Mais il paraissait inconcevable de fabriquer pour les trois mois de stage un questionnaire valable qui n'aurait traduit qu'une réalité déformée en raison de la baisse de la fréquentation de la bibliothèque pendant l'été. Aucune enquête de ce type n'ayant été entreprise précédemment, il n'a pas été possible de pallier ce manque de données.

D'autres aspects entrant dans le cadre de l'étude auraient pu être davantage développés. Il s'agit de l'utilisation de l'espace industriel comme espace culturel ; ce problème n'a pu être évoqué que du côté des professionnels. En ce qui concerne la lecture publique, une rencontre avec les dirigeants des associations s'occupant de la lecture aurait pu être envisagée également, néanmoins les liens importants entretenus par la responsable de ce service, Carole Bono, avec le réseau associatif a permis de ne pas laisser totalement de côté cet aspect.

On le voit, il est difficile de prétendre à l'exhaustivité. Toutefois à défaut de tout traiter, il paraissait essentiel avant de livrer tout résultat de consacrer une partie de la réflexion à l'analyse méthodologique pour mieux cerner les outils de cette recherche.

DEUXIEME PARTIE

LA PLACE DE LA LECTURE
DANS LES DÉPENSES CULTURELLES
D'AIX-EN-PROVENCE
DE 1983 à 1992

Deuxième partie :

La place de la lecture dans les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence de 1983 à 1992

I. Présentation des résultats

Les dépenses culturelles de la ville d'Aix-en-Provence sont présentées dans ce travail sous deux formes : des données chiffrées extraites de l'exploitation des comptes administratifs lisibles sous forme de tableaux et de graphiques et leur analyse. Ces données ont été placées en annexe pour une meilleure progression dans la lecture de l'étude, on pourra s'y reporter si nécessaire.

La première partie de l'analyse est consacrée à l'évolution de la part de la culture dans le budget global de la commune. Elle est suivie de la présentation de l'évolution de la place de la lecture au sein du budget culturel lui-même entre 1983 et 1992. Elle se termine par la mise en parallèle des dépenses culturelles d'Aix-en-Provence avec celles concernant les villes de plus de 10 000 habitants, issues des enquêtes triennales du Département des Études et de la Prospective.

II. Le budget de la culture

Le budget de la culture est fourni par plusieurs indicateurs : les dépenses réelles en millions de francs consacrées à la culture pour les années comprises entre 1983 et 1992 et leur traduction en pourcentage qui permet de connaître la part de la culture dans le budget municipal. Le détail des dépenses culturelles est aussi indiqué. On peut donc lire les dépenses totales de la culture mais aussi connaître leur répartition entre le fonctionnement et l'investissement. A cela s'ajoute deux approches des dépenses culturelles, l'une qui tient compte des dépenses directes seules, l'autre qui inclue les dépenses indirectes qui comprennent les dépenses de personnel - part toujours importante du fonctionnement-. La répartition des dépenses par habitant a été calculée également à titre indicatif .

Selon que l'on s'intéresse à ces données dans le cadre d'une année précise ou dans le cadre de leur évolution au cours de la dernière décennie, on se reportera aux tableaux annuels ou aux tableaux diachroniques.

Entre 1983 et 1992 le budget culturel a quasiment triplé, passant de près de 40 millions de francs à un peu plus de 100 millions de francs en dépenses totales ¹. Il a augmenté du double une première fois en 1985 par rapport à 1983 puis il s'est stabilisé autour de 80 millions de francs jusqu'en 1988, à part une baisse atypique en 1986. Sous la nouvelle municipalité, le budget a été de nouveau en hausse en passant la barre des 90 millions de francs en 1989 puis des 100 millions de francs l'année suivante. Depuis 1992, le budget culturel se maintient autour des 100 millions de francs.

L'accroissement du budget de la culture est net lorsqu'on inclue les dépenses indirectes de chaque secteur culturel. Mais c'est surtout l'effort consenti sur les dépenses en personnel et l'augmentation des frais d'entretien des nouveaux locaux de la Méjanès depuis son ouverture en 1989 qui sont à l'origine de cette augmentation. En effet, si l'on suit l'évolution du budget de la culture en dépenses directes seules, on se rend compte que l'augmentation est moins forte. Le budget culturel est certes multiplié par trois entre 1983 et 1992 mais il reste sensiblement le même entre les années 1987 et 1992, en se stabilisant autour de 40 millions de francs.

Entre 1983 et 1984, le volume des dépenses indirectes dépasse celui des dépenses directes en fonctionnement. Ce rapport s'inverse en 1985 jusqu'en 1988. L'année 1985 correspond au début de la construction de la Méjanès. A partir de 1989, le volume des dépenses indirectes est de nouveau supérieur à celui des dépenses directes et il augmente régulièrement. Ceci s'explique par l'ouverture de la Méjanès, la part plus importante des frais d'entretien des locaux, et l'augmentation du nombre d'emplois pour faire face à l'offre nouvelle des services de la bibliothèque. En 1991, l'effort sur les dépenses en personnel a été particulièrement marqué et s'est traduit par une augmentation des dépenses indirectes, qui est encore plus accentuée en 1992. La comparaison des données de la culture, hors dépenses indirectes ou dépenses indirectes comprises, le montre. Dans le premier cas le budget de la

¹ Ces chiffres correspondent aux dépenses culturelles, dépenses indirectes comprises.

culture représente 41,1 millions de francs alors que dans le deuxième cas, il atteint 97,4 millions de francs. En 1992, la part représentée par les dépenses de structure demeure aussi importante, puisque celle-ci incluse, le budget de la culture atteint 102,6 millions au lieu de 42,9 millions de francs. Dans les années antérieures, c'est aussi quelquefois les dépenses indirectes qui ont contribué à faire augmenter le budget culturel. C'est le cas en 1983 et 1984. En revanche 1985, 1987 et 1988 sont caractérisées par un volume de dépenses directes plus important que celui des dépenses indirectes. Mais l'écart entre ces deux volumes reste relativement faible, sauf pour l'année 1985 où le volume des dépenses directes représente 2/3 du volume des dépenses totales de la culture.

Si l'on étudie maintenant l'évolution de la part du budget culturel dans le budget général, que constate t-on ?

On remarque que la part de la culture dans le budget global municipal a été très importante en 1985. Elle est passée d'environ 8 % à 14 % en raison de la pause de la première pierre de la Méjanes. Puis elle a reculé de nouveau en 1986 pour n'atteindre plus que 10 % environ. A partir de 1987 et jusqu'en 1989 la part de la culture dans le budget municipal s'est stabilisée autour de 12 %. Elle s'est ensuite légèrement infléchie jusqu'en 1992 pour atteindre de nouveau la part équivalente qu'elle représentait en 1986 c'est-à-dire un peu plus de 10 %². Ainsi on peut noter que si le volume des dépenses en millions de francs a augmenté, la progression de celui-ci par rapport à l'augmentation du volume des dépenses générales de la ville n'a pas été forcément proportionnelle à celle-ci. En valeur absolue, les crédits de la culture ont augmenté mais leur poids dans les dépenses totales d'Aix-en-Provence s'est stabilisé entre 1986 et 1992.

C'est ce que montre sous une autre forme, la traduction en base 100 de l'augmentation du budget municipal et de celui de la culture, en prenant pour année de référence 1983. Par cette méthode d'analyse, on observe que le budget municipal a augmenté de façon très régulière. Il a doublé en 1992 par rapport à 1983. Il a été multiplié par 1,5 à partir de 1989. Le budget de la culture (dépenses de structure incluses ou non) présente en revanche une évolution plus capricieuse. Hors dépenses indirectes, il est quatre fois plus important en 1985 qu'en 1983 mais n'augmente que du

² Cette évolution tient compte des dépenses indirectes de chaque secteur culturel.

double en 1986, avant de se maintenir à partir de 1987 à un niveau trois fois plus important qu'il ne l'était en 1983. Si l'on inclue ces dépenses, le budget présente une augmentation moins marquée par rapport à 1983 et plus régulière. Celui-ci double en 1985, diminue en 1986 avant de retrouver le niveau de 1985 qu'il garde jusqu'en 1988. En 1989 le budget est multiplié par 2,5 par rapport à 1983. Il reste dans ces proportions jusqu'en 1992.

III. La place de la bibliothèque dans les dépenses culturelles.

Pour connaître l'évolution des dépenses consacrées au livre et à la lecture et savoir si celles-ci avaient été considérées à certains moments comme prioritaires, les comptes de chaque secteur culturel ont été établis. Le détail de ces données est présenté sous deux formes. L'une permet de connaître le coût exact de chaque unité de fonctionnement, l'autre regroupe ces dépenses par grands domaines d'activités tels que la musique, la lecture, les musées... C'est surtout cette dernière présentation qui a servi à retracer l'évolution de la place de la bibliothèque par rapport aux autres postes de dépenses culturelles car elle avait l'avantage d'être synthétique. Comme pour les dépenses totales de la culture, il a été tenu compte ici aussi de l'inclusion ou non des dépenses indirectes.

Selon que l'on inclue ou non les dépenses indirectes, l'évolution de la place de la bibliothèque dans la hiérarchie des dépenses culturelles est différente entre 1983 et 1992. Mais cette différence est plus ou moins marquée selon les années. Dépenses indirectes comprises, on constate que la bibliothèque a constitué pendant trois années successives entre 1983 et 1985 le quatrième poste des dépenses culturelles. Puis elle a gagné chaque année une place entre 1985 et 1988, année à partir de laquelle les dépenses consacrées à la bibliothèque constituent jusqu'en 1989 le premier poste de dépenses de la culture. En 1990, les dépenses de la bibliothèque occupent la deuxième place dans la hiérarchie des dépenses culturelles. Elles sont précédées par celles consacrées à la musique, l'art lyrique et la danse. Cette place a été conservée jusqu'en 1992. Hors dépenses indirectes, on constate que la bibliothèque arrive en cinquième position dans le budget de la culture en 1983. Elle atteint la troisième place en 1984, chute à la quatrième place l'année suivante avant d'atteindre en 1986 la seconde place. Entre 1987 et 1989, elle est par contre le poste qui

reçoit le plus de crédits. Elle se retrouve ensuite à la quatrième place en 1990, puis remonte en troisième place l'année suivante pour atteindre la deuxième place en 1992. Si l'on cumule les dépenses consacrées à la bibliothèque, dans les deux cas (dépenses indirectes incluses et exclues), celles-ci constituent le deuxième poste de dépenses après la musique.

Si l'on s'interroge sur les autres postes culturels avec lesquels la bibliothèque se partage au cours de ces neuf années les cinq premières places, que remarque t-on ? Là encore les données sont différentes selon que l'on tient compte ou non des dépenses indirectes de chaque secteur culturel.

Dans le cas où ces dépenses sont comprises on s'aperçoit que c'est la musique qui constitue à Aix le poste de dépenses prioritaire de la culture. La musique y compris son enseignement, l'art lyrique et la danse, occupent la première place entre 1983 et 1987. Cette place lui est seulement ravie par la bibliothèque entre 1988 et 1989 et les années suivantes lui confèrent de nouveau. En deuxième place, on trouve les musées entre 1983 et 1984. Puis ceux-ci rétrogradent à la troisième place en 1985 qu'ils conservent jusqu'en 1991, sauf pour l'année 1986 où c'est la bibliothèque qui leur prend cette position, et atteignent de nouveau la quatrième place en 1992 précédés par l'École des Beaux-arts. Cette dernière se maintient à la quatrième place entre 1987 et 1991, progressant par rapport aux années antérieures. Les encouragements aux sociétés culturelles quant à eux n'apparaissent que trois fois, en 1984, 1985 et 1986 dans les trois premières places.

Hors dépenses indirectes, la distribution des secteurs au cours des neuf années est plus complexe et moins stable. La musique n'est plus constamment en tête. Elle obtient la première place en 1983, en 1985 puis en 1990, 1991 et 1992. Mais elle se situe à la cinquième place en 1984, à la quatrième en 1986 et à la deuxième entre 1987 et 1989. Néanmoins en dépenses cumulées, elle conserve sa première place de même qu'avec les dépenses indirectes comprises. Les musées sont en deuxième place entre 1983 et 1984, en troisième place ensuite jusqu'en 1987 puis deux ans en quatrième place avant de reprendre la troisième place en 1990, la deuxième en 1991 mais la cinquième en 1992. En dépenses cumulées, ils occupent la troisième place (dépenses indirectes comprises), la quatrième place (dépenses indirectes non comprises). Les encouragements aux sociétés culturelles ont une évolution en

dents de scie. Quatrième poste de dépenses en 1983, 1991 et 1992, ils sont par contre en première place en 1984 et 1986, en deuxième place en 1985 et 1990 mais entre la cinquième et la sixième place pour les autres années. En cumul, ils occupent la cinquième place, dépenses indirectes comprises mais la troisième lorsque celle-ci ne sont pas prises en considération. C'est le théâtre qui apparaît dans les cinq premiers postes de dépenses lorsqu'on exclue les dépenses indirectes des différents domaines culturels, oscillant entre la troisième et la cinquième place sauf pour les années 91 et 92 où il occupe la septième et la sixième place respectivement. L'École des Beaux-arts, quant à elle, recule fortement dans la hiérarchie des postes culturels si l'on ne tient plus compte des dépenses indirectes. Elle est systématiquement en dessous de la quatrième place sauf en 1992 où elle occupe la troisième place. En dépenses cumulées, elle occupe la quatrième place (dépenses indirectes incluses), la sixième place (dépenses indirectes exclues).

Sur la longue durée et dans les deux cas de figures (dépenses indirectes comprises ou non) c'est la musique suivie des bibliothèques qui sont pour la ville d'Aix-en-Provence, les deux postes culturels prioritaires. La hiérarchie évolue ensuite différemment selon les deux cas pour les autres domaines. Dans le premier cas, on rencontre les musées en troisième place, suivis de l'École des Beaux-arts puis des encouragements aux sociétés culturelles et du théâtre. Dans le deuxième cas, ce sont les encouragements aux sociétés culturelles qui constituent le troisième poste de dépenses, suivis par les musées, le théâtre et l'École des beaux-arts³.

IV. Comparaison des dépenses culturelles aixoises et des communes de plus de 10 000 habitants à partir des enquêtes du Département des Études et de la Prospective.

▮ Présentation des enquêtes.

Les dépenses culturelles des communes de plus de 10 000 habitants sont analysées tous les trois ans par le Service des Études

³ On se reportera aux tableaux concernant la hiérarchie des dépenses culturelles pour les autres secteurs non évoqués dans l'analyse .

et Recherches de ce Département dans le cadre de l'étude systématique des dépenses culturelles des collectivités publiques. Elles sont déterminées à partir d'un échantillon représentatif qui s'est accru depuis l'année de la première enquête ; il était composé de 109 communes en 1978, de 135 en 1990. Seules les dépenses réellement réalisées sont prises en compte. Le détail des dépenses en investissement et en fonctionnement est indiqué ainsi que la répartition de ces dépenses par secteurs culturels (livre, théâtre...) et par fonctions (conservation, diffusion...). Ces données sont ensuite croisées avec des facteurs déterminants : la taille des villes, leurs ressources globales rapportées à leur population, leur statut (centre d'agglomération, banlieue de ville-centre ou ville sans voisinage urbain).

Cette nomenclature appliquée à l'ensemble des villes du territoire national permet ainsi de donner une vision régulière du paysage culturel urbain français et de saisir les grandes lignes de son évolution.

Les années 1987 et 1990 ont été retenues pour tenter de comparer les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence avec celles des villes de sa catégorie ; la municipalité faisant partie depuis 1987 de l'échantillon analysé.

II Présentation des résultats de l'analyse comparative.

D'après le classement des villes adopté par le Département des Études et de la Prospective, Aix-en-Provence fait partie de la catégorie des communes de plus de 10 000 habitants et peut être considérée comme une ville-centre. Ces villes-centre assuraient en 1987 et en 1990 la moitié du financement culturel des villes de plus de 10 000 habitants et représentaient approximativement une de ces villes sur dix, en ne regroupant qu'un peu plus du tiers de leur population.

Ce sont elles qui ont dépensé le plus pour la culture : 898 francs par habitant et 11,2 % en part de budget en 1987 ; 1057 francs par habitant et 12,1 % en 1990. Comparativement Aix a dépensé 675,2 francs par habitant en 1987 et 854 francs par habitant en 1990. Quant à la part de la culture, elle était de 12,1 % en 1987 et de 11,8 % en 1990. Aix a donc légèrement dépensé moins que la moyenne des villes-centre pour la culture lorsqu'on rapporte ses dépenses

par rapport à sa population et se situe selon le cas soit au-dessus soit au-dessous de la moyenne en ce qui concerne la part de la culture dans le budget général de la ville. Néanmoins si l'on compare Aix avec la tranche des villes de 100 000 à 150 000 habitants pour l'année 1990, on constate qu'elle est plus proche de la moyenne trouvée pour cette frange urbaine. Ces villes ont dépensé 878 francs par habitant cette année-là et ont consacré 11,3 % de leur budget à la culture.

D'après l'enquête de 1990, la progression des dépenses culturelles de fonctionnement a ralenti par rapport à l'ensemble des communes de plus de 10 000 habitants même si les villes-centre ont mieux résisté. Ce n'est pas le cas d'Aix-en-Provence qui a vu, cette année-là, ses dépenses de fonctionnement augmenter de 58 % par rapport à celles de 1987 ⁴.

Concernant la répartition des crédits de la culture entre les différentes activités, le Département des Études et de la Prospective a constaté que la concentration des dépenses de fonctionnement sur un domaine particulier était une caractéristique des villes-centre. En 1987, on trouvait par ordre d'importance décroissante, la musique/art lyrique/danse, l'animation polyvalente suivis des arts plastiques et de la lecture publique qui occupent, selon le cas, la troisième ou la quatrième position. En 1990, ce classement a légèrement changé. Après la musique, les villes-centre finançaient à part égale le livre et les arts plastiques qui étaient suivis par l'animation polyvalente.

Cette répartition des dépenses par secteur dans le budget culturel traduite en pourcentage, on obtenait : en 1987, 32 % pour la musique contre 38 % en 1990 ; 15 % pour l'animation polyvalente contre 9 % en 1990 ; 11 % pour les arts plastiques comme pour les bibliothèques contre 13 % en 1990.

A Aix-en-Provence, on retrouve bien un secteur dominant dans la répartition des dépenses courantes culturelles, il s'agit de la musique. Par contre la hiérarchie des postes n'est pas tout à fait similaire. En 1987 et en 1990, on trouve par ordre d'importance décroissante, la musique, les arts plastiques, la lecture suivie de loin

⁴ Nous avons vu dans l'analyse des dépenses culturelles d'Aix-en-Provence (Ile partie) que cette augmentation avait pour principale explication la création d'emplois permanents à la bibliothèque Méjanès ouverte en 1989 et l'accroissement des dépenses liées aux nouveaux locaux de la bibliothèque.

par l'animation polyvalente. Traduites en pourcentage, les dépenses courantes de ces postes se répartissent comme suit : 40,15 % pour la musique en 1987, 26,4 % pour les arts plastiques, 13,9 % pour le livre et la lecture, et 5,05 % pour l'animation polyvalente et en 1990, 41,5 % pour la musique, 24 % pour les arts plastiques, 21 % pour la lecture et 3,3 % pour l'animation polyvalente.

Ainsi on constate qu'à Aix-en-Provence en 1987, l'animation polyvalente n'est pas le deuxième poste le plus important après la musique mais qu'au contraire, il se situe déjà plus loin avec seulement 5,05 % de dépenses qui lui sont consacrées. En revanche, comme l'indique la tendance générale, ce poste recule lui aussi à Aix-en-Provence en 1990 en ne représentant plus que 3,3 % du budget courant de la culture. A Aix la musique se maintient en tête à trois ans d'intervalle et sa part en pourcentage dans les dépenses de fonctionnement de la culture est assez proche, bien que plus élevée, de la moyenne donnée pour ce poste par le Département des Études et de la Prospective. La lecture et les arts plastiques sont deux domaines pour lesquels les dépenses de fonctionnement sont plus importantes à Aix-en-Provence que ce que n'indique la tendance générale des autres villes. En effet, la part de la lecture est de 13,9 % en 1987 à Aix-en-Provence alors qu'elle est de 11 % pour l'ensemble des communes de plus de 10 000 habitants pour cette même année. En 1990, cette part est de 21 % à Aix-en-Provence et de 13 % pour ces dernières. L'augmentation des dépenses en faveur de la lecture a donc été plus marquée à Aix-en-Provence entre ces trois années qu'elle ne l'a été pour l'ensemble des villes-centre de plus de 10 000 habitants. On constate ce même écart pour les arts plastiques. En 1987, ils représentaient 26,4 % du budget courant de la culture à Aix alors qu'ils constituaient seulement 11 % de ce budget d'après la moyenne donnée par le département des Études et de la Prospective. Par contre en 1990, la part des arts plastiques a baissé à Aix-en-Provence ne représentant plus que 24 % alors qu'elle a augmenté pour l'ensemble des villes de plus de 10 000 habitants (13 %). Toutefois la part des arts plastiques demeure quand même supérieure à Aix-en-Provence par rapport à la moyenne des villes de plus de 10 000 habitants pour cette année 1990.

Pour l'essentiel, on remarque que la musique est restée le premier poste de dépenses des villes de plus de 10 000 habitants. Or, Aix-en-Provence a également choisi la musique comme secteur prioritaire dans la répartition des crédits culturels. La lecture et les

arts plastiques ont connu une progression en 1990 par rapport à 1987 mais à Aix elle existe pour la lecture seulement car les arts plastiques ont chuté dans la hiérarchie des dépenses courantes de la culture même si ce recul est faible. Enfin, Aix a suivi la tendance générale en ce qui concerne l'animation polyvalente voire de façon plus marquée.

TROISIEME PARTIE

LA POLITIQUE CULTURELLE
D'AIX-EN-PROVENCE
DE 1983 à 1993

Troisième partie : La politique culturelle d'Aix-en-Provence de 1983 à 1993

I. Traditions et nouveautés dans la politique culturelle aixoise

Au dernier recensement de 1990, la ville comptait 123 552 habitants pour une superficie de 18 608 hectares. Dans la hiérarchie des communes urbaines, Aix-en-Provence se classe donc dans la catégorie des villes regroupant entre 100 000 et 150 000 habitants et fait partie des 57 agglomérations de plus de 100 000 habitants.

Elle compte 30 000 étudiants aujourd'hui, 11 327 élèves dans l'enseignement du premier degré et 13 018 dans le secondaire. Sa population est majoritairement jeune car ce sont les trois premiers grands groupes d'âge (0-19 ; 20-39 et 40-59 ans) qui dominent. La répartition de la population entre les différentes catégories socioprofessionnelles montre que ce sont les employés, les professions intermédiaires et les cadres supérieurs qui sont les plus nombreux à Aix-en-Provence.

Sur le plan des équipements culturels, Aix offre à ses habitants et à ses visiteurs sept musées dans le centre-ville, un office départemental de la culture, deux fondations (Vasarely et saint-John Perse), l'Espace Méjanès qui abrite la bibliothèque, de nombreuses galeries d'art, cinq théâtres, un Conservatoire de Musique et une École des beaux-arts. Elle abrite aussi de nombreux espaces de loisirs dont un Casino municipal, un Palais des Congrès, des cinémas et des salles des fêtes. L'animation culturelle est assurée par de multiples associations et par la ville elle-même, dans le cadre de ses festivals dont le plus célèbre et le plus ancien est celui consacré à l'art lyrique.

Le rayonnement de ces grandes manifestations culturelles a contribué à développer le prestige d'Aix-en-Provence mais celui-ci

est aussi basé, par ailleurs, sur la réputation et le poids historique de la ville, sur son patrimoine architectural et sur l'ampleur de ses réalisations récentes ou en cours.

Sans passé industriel lourd comme beaucoup de villes du sud de la France, Aix a essentiellement développé des activités tertiaires après la seconde guerre mondiale et a tenu à préserver son image de ville d'eaux et d'art. Cette image lui a permis de jouer la carte de la culture et du tourisme. Toutefois, comme pour beaucoup d'autres communes, la culture a bien souvent été considérée comme le parent pauvre dans la répartition des crédits municipaux. Jusque dans les années 80, la culture s'entendait surtout comme une manifestation de prestige et lorsque les collectivités locales ont investi dans ce secteur, elles ont surtout cherché à se servir de la culture comme d'une image de marque.

On comprend plus aisément pourquoi à Aix, le festival d'art lyrique a été toujours plus soutenu que n'importe quelle autre activité. Grâce à lui, la ville s'est faite connaître en dehors des frontières françaises et a pu se parer d'une certaine qualité de vie culturelle. Néanmoins depuis les dix dernières années, les élus sont de plus en plus nombreux à défendre des projets qui, bien qu'ils ne manquent pas de prestige, visent avant tout à répondre à une demande plus "démocratique" et sont davantage tournés vers la satisfaction de leurs administrés pour qui la qualité du cadre de vie est devenue une priorité. La transformation de la société, importante au cours de la période des "Trente Glorieuses", a étendu au plus grand nombre la recherche de loisirs et de cultures, car il faut bien parler aujourd'hui de culture au pluriel. Même si la démocratisation culturelle telle que la souhaitait André Malraux a échoué, le besoin de pratiques culturelles lui, est bien devenu une réalité quotidienne ; que ce besoin se traduise par l'écoute de la musique rock ou par la fréquentation assidue de la salle Henri Labrousse de la Bibliothèque Nationale ¹.

Dans ces conditions, la politique culturelle est devenue un enjeu pour les élus, caractère qu'elle n'avait jamais eu jusque-là tant elle était considérée comme secondaire dans la conduite des affaires politiques. Déjà encouragées par l'État pour participer à la

¹ Concernant les pratiques culturelles des Français, on se reportera à l'ouvrage d'Olivier Donnât et Denis Cogneau intitulé les nouvelles pratiques culturelles des Français : évolution 1973-1989 paru chez la Documentation française en 1990.

renaissance d'une vie politique culturelle plus intense à la fin des années cinquante, les villes se sont ensuite lancées toutes seules dans le développement de ce mouvement. Comme le démontre René Rizzardo ², le centralisme décentralisé qui a caractérisé cette époque a été un appui et un recours pour l'initiative locale mais a contrario, un tel système a survalorisé ce que l'on peut attendre d'un État omniprésent mais n'ayant plus vraiment les moyens de répondre à toutes les attentes, aussi il a privilégié le niveau local.

Plusieurs voies ont été suivies par les communes en matière de choix culturels. Néanmoins << les politiques portées par une demande sociale telles que celles en faveur de la lecture, de la musique ou des musées s'en sont mieux tirées et leur public a progressé>>³. Aix fait partie des villes qui ont opté pour ce type de politique culturelle. Confrontée à la réalité budgétaire, elle a choisi de préserver sa grande manifestation estivale que représente le festival d'art lyrique et de développer la lecture qui, jusque-là, se trouvait enclavée dans l'Hôtel de Ville et dans quelques bibliothèques réparties dans la ville. Pourquoi un tel choix ? Plusieurs raisons le motivent selon les élus et les professionnels du livre.

Le soutien apporté à la musique par la municipalité a toujours été consensuel à Aix. La renommée du festival et son ampleur en font un atout précieux pour elle, même si les villes de festivals d'art lyrique souffrent toutes de déficit chronique inhérent à ce type de spectacle vivant. D'autres manifestations musicales lui ont été associées. Depuis l'arrivée à la mairie d'une nouvelle municipalité en 1989, l'effort pour la musique s'est accru, faisant de ce domaine d'activités culturelles, une véritable priorité. La musique représente 41,5 % du budget courant de la culture⁴. C'est une part importante et qui devrait encore s'accroître. Ce poste recouvre à Aix le festival d'art lyrique, l'École de musique, la vidéothèque d'art lyrique et des manifestations telles que *Danse à Aix* et *Aix en musique*. La ville

² RIZZARDO, René. *Bilan de la décentralisation culturelle*. Les cahiers français, 1993, mars-avril, n°260. p.64.

³ RIZZARDO, René. *Bilan de la décentralisation culturelle*. Les cahiers français, 1993, mars-avril, n°260. p.68.

⁴ D'après l'enquête sur les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence réalisée en 1990 par le Département des Études et de la Prospective.

est aussi devenue très attractive pour les associations musicales en difficulté qui y viennent pour s'y produire. Pour l'avenir, des projets importants sont à l'étude qui laissent présager la prédominance de ce poste culturel.

Réunis, les musées et l'École des beaux-arts prennent 24 % du budget de fonctionnement de la culture. Mais c'est le poste des bibliothèques qui vient immédiatement derrière avec 21 % du budget culturel ; le reste des activités comptent pour moins de 10 %. Un effort important a donc été consenti dans le domaine des arts plastiques et des bibliothèques. Il visait à élargir la politique culturelle qui jusque-là était restée cantonnée presque exclusivement au secteur musical .

La volonté de développer la lecture publique a résulté de la rencontre heureuse, pour les Aixois, de multiples facteurs. Depuis très longtemps, la bibliothèque municipale était à l'étroit dans les murs de l'Hôtel de Ville, espace qu'elle occupait depuis le XIXe siècle. De nombreux articles des différents conservateurs qui la dirigèrent ou parus dans la presse régionale, dénonçaient une situation de plus en plus intolérable pour la bonne préservation des livres mais aussi pour celle d'un service public de qualité. Il paraissait de plus en plus évident qu'il était plus qu'urgent de trouver un nouveau site à la bibliothèque. Le don à la ville par la SEITA, d'une ancienne manufacture d'allumettes dans une zone proche du centre-ville afin qu'elle soit transformée en équipement culturel, la visite de J. Gattegno à la tête de la Direction du Livre et de la Lecture et le classement à l'inventaire des bâtiments ont concouru à activer la décision du transfert de la bibliothèque dans cet espace. Le projet fut officialisé le 29 février 1984 par la délibération du conseil municipal. A partir de 1985, le commencement des travaux sur le site marquait le début de l'augmentation des dépenses consacrées à la lecture à Aix-en-Provence.

Pour la municipalité précédente << cette opération présentait de nombreux avantages :

- Réhabiliter un ensemble architectural de la fin du siècle dernier désaffecté depuis vingt ans, qui poursuivait un processus de dégradation.

- Permettre à la bibliothèque Méjanès de trouver, dans ce nouvel espace d'accueil, la dimension nécessaire à son fonctionnement, à son développement et à son rayonnement.

- Redonner dans l'Hôtel de Ville les surfaces indispensables à la mairie.>>⁵.

En 1989, avec l'élection d'une nouvelle municipalité, la lecture est restée une priorité pour les élus. En effet, au fonctionnement de l'Espace Méjanès, se sont ajoutés peu de temps après, le projet de la Cité du Livre qui ouvrira ses portes en décembre 1993 et celui de la transformation d'une ancienne bastide en bibliothèque de quartier, située dans la Z.A.C. du jas de Bouffan.

Le discours actuel des élus est donc plus que jamais porté sur le développement de la lecture.

Comme la municipalité précédente, ils revendiquent le devoir de conservation d'un fonds ancien important mais par l'effort engagé envers la lecture publique, entendent orienter la politique de la lecture vers le développement de celle-ci avant tout. La ville considère la bibliothèque comme un outil de développement culturel. Avec la Cité du Livre, elle veut montrer qu'un projet ambitieux peut être aussi conçu à partir d'un secteur de la culture, la lecture, qui n'avait pas eu jusqu'à présent, une image très médiatisée mais plutôt classicisante. La lecture doit prendre un visage plus moderne et dynamique. Elle peut donc pourquoi pas, même si cela est à une autre échelle, servir aussi de vitrine à la ville⁶. Néanmoins la municipalité entend aussi porter ses efforts dans l'action contre l'illettrisme et dans le développement moins voyant de la lecture de quartiers. Elle doit dans cette perspective se représenter en 1994 comme candidate au concours intitulé "Projet ville-lecture".

Ce concours est né dans le contexte des Assises Régionales de l'illettrisme tenues en octobre 1990. Il s'agit d'accompagner dans leur effort les villes lauréates. Les villes reçues doivent défendre un projet exemplaire. Pour ce faire une charte des "villes-lecture" a

⁵ Extrait d'un article de l'ancien député-maire d'Aix-en-Provence J.-P. de Peretti della Rocca, paru vers 1985 d'après le contenu du texte.

⁶ Tel a été aussi le choix des maires d'Arles, Jean-Pierre Camoin et de Nîmes, Jean Bousquet, ces dernières années.

déjà été signée par les maires des communes du premier palmarès. La préfecture de région en est la coordinatrice avec l'appui de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports des Bouches-du-Rhône, de l'Éducation Nationale, des Affaires Sanitaires et Sociales, du Fonds d'Action Sociale et de la Direction des Services Pénitentiaires.

La nécessité de donner à la bibliothèque un bâtiment capable de l'accueillir en prévision de ses extensions régulières, la volonté de mettre l'accent sur la lecture publique autant que sur la conservation du fonds ancien et la lutte contre l'illettrisme sont donc les principales motivations que l'on retrouve à la base de ce choix politique en faveur de la lecture. Cependant, il s'explique aussi par un réel besoin d'équipement qui faisant défaut dans une ville importante et de tradition universitaire.

II. La lecture : un choix novateur ou classique ?

L'actualité nous a plutôt habitués ces dernières années à utiliser ce qualificatif pour des choix culturels qui voulaient se réclamer avant tout de l'avant-garde. Le soutien à l'art contemporain par exemple, parce qu'il présentait des risques, a souvent été considéré comme rompant avec des politiques culturelles classiques tournées traditionnellement vers les équipements de base de la ville : conservatoire, musée, théâtre, bibliothèque. Pourtant, ce nouvel engagement pour la lecture de la part de nombreux élus comme ici, à Aix-en-Provence ne peut pas être considéré comme un retour vers la tradition pur et simple. Les bibliothèques ont changé, leur public aussi et le regard des édiles sur cet outil culturel également.

Souvent oubliée de la presse et des autres médias si ce n'est pour déplorer le retard accumulé, la redécouverte de l'illettrisme ou la polémique de spécialistes autour de grands projets, la lecture publique semble cependant être devenue, depuis dix ans, un instrument jugé efficace par les décideurs locaux pour tenter de trouver une réponse au malaise social contemporain, même si cette évolution s'est faite de manière discrète.

Cette perception de la bibliothèque est relativement récente ⁷. Selon Michel Melot, « non seulement la crise économique qui fait marquer le pas à l'économie mondiale dans les années 1980, après une période d'expansion, ne touche pas le secteur des bibliothèques françaises, mais, d'une certaine façon, elle lui semble favorable, de nombreux élus choisissant avec la construction d'une bibliothèque un investissement culturel utile à l'ensemble de la population et directement lié au redéploiement social et économique local »>. Il cite en exemple le choix des maires de Calais, de Saint-Étienne, de Nîmes et d'Arles. On peut y rajouter celui du premier magistrat d'Aix-en-Provence. Ce sont des villes dit-il, où les élus ont recentré « largement leur politique culturelle autour d'une belle et spectaculaire bibliothèque »>.

L'accroissement du budget du ministère de la Culture en 1982, la mise en place de la procédure du concours particulier en 1986 et les encouragements de l'Etat en faveur d'une amélioration de la lecture publique à la suite des rapports Beghain, Vandevoorde, Pingaud-Barreau ou Yvert, n'ont pas été étrangers non plus à ce mouvement ⁸.

Mais cet engouement redécouvert pour la lecture de la part des décideurs a quand même surpris. « Je m'attendais à ce que la

⁷ En effet, « la vague de construction des bibliothèques des années quatre-vingt est malgré tout issue, si l'on en recherche les sources profondes, du mouvement d'effervescence culturelle de la fin des années soixante »>. MELOT, Michel. *De nouveaux espaces aux nouveaux médias. Histoire des bibliothèques françaises. Tome IV.* POULAIN, Martine (Dir.). Paris : Promodis, Ed. du Cercle de la librairie, 1992.

⁸ "Rapport Beghain". Propositions pour les bibliothèques municipales : de nouvelles responsabilités, un nouveau partenariat des collectivités publiques en faveur du patrimoine et de la lecture, dactyl., 1989.

"Rapport Vandevoorde". Les bibliothèques en France : rapport au Premier ministre établi en juillet 1981 par un groupe interministériel présidé par Pierre Vandevoorde, directeur du livre.

"Rapport Pingaud-Barreau". Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture : rapports de la Commission du livre et de la lecture" qui comprend "55 propositions pour le livre", d'octobre 1981 et "pour une politique nouvelle du livre et de la lecture" de janvier 1982.

"Rapport Yvert". Décentralisation et bibliothèques publiques, rapport au Directeur du livre et de la lecture établi par le groupe de travail présidé par Louis Yvert, ministère de la Culture, 1984.

lecture n'apparaisse pas vraiment comme la priorité : ce n'est pas le plus visible, le plus spectaculaire dans une perspective de prestige, d'image et de notoriété>> reconnaît Bernard Latarjet, dans une interview accordée à M. Sarazin dans Urbanismes et architecture ⁹. Et d'ajouter qu'« au contraire une majorité importante de mes interlocuteurs m'a dit : tout commence par la lecture, c'est l'équipement de base fondamental, indispensable [...] »>>.

La bibliothèque a changé d'image au cours des années quatre-vingt, au point que les villes qui ont investi dans cet équipement ont pensé qu'il pourrait être utilisé comme un élément d'attraction et d'identité nouveau. Pour ce faire, la modernisation de la bibliothèque municipale se devait d'être avant tout visible de l'extérieur. D'où à Aix-en-Provence comme à Arles, à Nîmes ou ailleurs, des bibliothèques qui ont été construites comme des parties du paysage citadin remarquables au premier sens du terme. Plus que jamais la bibliothèque doit être visible dans le tissu urbain.

A Aix des livres géants servent de repère pour signaler l'entrée de la bibliothèque aux usagers. Ainsi, juste après qu'elle ait été délocalisée, leur présence symbolique a pu de la sorte renseigner les Aixois sur le nouvel emplacement retenu pour la Méjanès, le temps qu'ils s'habituent à trouver un autre itinéraire pour s'y rendre ¹⁰.

Identifiée, cela signifie aussi que l'architecture soit un pari réussi. Les bibliothèques actuelles, qu'elles soient futuristes ou qu'elles réutilisent un bâtiment comme à Aix-en-Provence, doivent être des éléments prestigieux et s'intégrer dans un projet urbanistique. A Aix, la bibliothèque constitue un élément important d'une zone en totale réaménagement qui doit servir de trait d'union entre le centre-ville et les quartiers périphériques occidentaux ¹¹.

⁹ B. Latarjet interviewé par M. Sarazin, " Le début de la faim culturelle" dans Urbanismes et architecture, n°249, juillet-août 1991, p. 45. B. Latarjet était chargé par le ministère de la Culture d'une mission d'évaluation sur les effets des investissements culturels à l'époque de l'interview.

¹⁰ Ces livres indiquaient aussi l'emplacement de la bibliothèque d'assez loin, du côté sud, avant que la recherche difficile de terrain constructible n'est amenée la construction d'un Hôtel de police devant cette façade.

¹¹ Il s'agit du projet Sextius-Mirabeau qui démarre de la place de la Rotonde pour rejoindre des quartiers récents de la ville à l'ouest de celle-ci.

Elle est aussi une part du passé de la ville qu'elle relie en quelque sorte à son avenir puisqu'à l'abri dans son architecture de la fin du XIXe siècle, la bibliothèque sera dans ce nouveau quartier, le seul bâtiment ancien.

Symbolique pour sa ville, la bibliothèque doit aussi inviter à la visite. << Il est bien évident qu'il ne faut pas faire de la bibliothèque un bâtiment public noble et vénérable dans lequel on hésite à entrer mais un lieu ouvert sur la rue et où le passant ait envie de pénétrer >> ¹². A Aix, l'implantation de la bibliothèque dans l'ancienne manufacture des allumettes autrefois menacée de destruction puis sauvée de justesse par son classement à l'inventaire fait peut-être de ce site un espace plus proche des Aixois parce qu'il appartient à leur patrimoine familial plus que ne l'aurait été un immeuble moderne dont l'appropriation aurait pu être plus lente. En effet l'usine a été transformée pour accueillir la bibliothèque mais son aspect "rétro" qui donne son charme à l'ensemble a été préservé. Et cela, jusque dans les derniers travaux qui étendent désormais l'Espace Méjanès aux petites allumettes qui accueillent la Cité du livre. Le temps des constructions administratives standardisées semble donc terminé à présent.

A l'intérieur, la bibliothèque doit aussi refléter le changement et la volonté politique des décideurs en faveur de la lecture. << L'évolution de la seconde moitié des années quatre-vingt va donc dans le sens d'un raffinement dans les aménagements intérieurs, d'une meilleure spécification des espaces et d'une finition améliorée des mobiliers, de la signalétique et des décors sans pour autant abandonner le parti général d'espaces souples et de circulations fluides >>¹³. A ceci s'ajoute souvent comme l'a voulu Aix-en-Provence, le parti pris pour l'intégration de la bibliothèque dans un centre culturel. Peut-être doit-on y retrouver ici, l'influence toujours latente du concept de la Bibliothèque Publique

Une zone constructible importante a été prévue. Elle doit y accueillir des logements, des bureaux, des commerces, des équipements collectifs, une résidence pour personnes âgées, un jardin public, un Palais des Congrès, un nouveau Casino, un hôtel de luxe et une grande salle de spectacles.

¹² Extrait de *Le problème des bibliothèques en France* dans *Architecture d'aujourd'hui*, n°129, décembre 1966-janvier 1967, p.24-43.

¹³ MELOT, Michel. *De nouveaux espaces aux nouveaux médias. Histoire des bibliothèques françaises. Tome IV*. POULAIN, Martine (Dir.). Paris : Promodis, Ed. du Cercle de la librairie, 1992.

d'Information qui incarne la formule nouvelle de la lecture publique après 1968.

La bibliothèque municipale s'adresse à tous. Elle est l'équipement qui rassemble la famille et les citoyens, qui leur permet de se rencontrer quand d'autres équipements culturels les divisent. C'est sans doute dans ce sens aussi que l'on pourrait interpréter la célèbre phrase que prononça à la radio le maire de Villeurbanne, Charles Hernu : « il faut venir à la bibliothèque comme on irait dans une cathédrale », même si cette parabole renvoyait davantage à la volonté de renouer avec des paris architecturaux tels que celui retenu par la ville en choisissant Mario Botta. Toutefois, on doit plutôt retenir que la bibliothèque n'est plus le temple de la culture, entendons par là qu'elle n'est plus le lieu exclusif ou presque, des érudits locaux et des étudiants. La bibliothèque de la fin du XXe siècle donne une image démocratique de la culture et assimile la transformation de la société contemporaine puisqu'aujourd'hui dit Anne-Marie Bertrand : « [on a] aussi la possibilité d'entrer avec son skateboard sous le bras ou avec une poussette d'enfant »¹⁴. On y rencontre toujours l'érudit mais parce que le bruit est relativement toléré, on y voit aussi de plus en plus de jeunes.

Ouverte le plus largement possible à tous les usagers, la bibliothèque l'est aussi aux formes nouvelles des supports culturels. Et c'est aussi certainement en raison de cette transformation, que la bibliothèque a su attirer à elle de nouveaux publics. A Aix, la bibliothèque Méjanès a quitté le cadre ancien et précieux de l'Hôtel de Ville qui reflétait bien l'esprit de conservation et d'érudition du Marquis à qui elle doit son origine, pour un cadre nouveau où la discothèque a trouvé sa place et à laquelle viendra bientôt s'adjoindre une vidéothèque. La bibliothèque municipale est donc devenue comme beaucoup d'autres une médiathèque. Même si les débats sur l'association heureuse ou non des livres et des "non-livres" dans l'espace traditionnel que constitue la bibliothèque alimentent toujours chez les professionnels, la querelle des anciens et des modernes, les décideurs politiques eux, semblent avoir tranché à Aix en optant pour ce choix.

¹⁴ BERTRAND, Anne-Marie. *Le développement des bibliothèques municipales. Histoire des bibliothèques françaises. Tome IV.* POULAIN, Martine (Dir.). Paris : Promodis, Ed. du Cercle de la librairie, 1992.

La recherche de nouveaux publics signifie aussi en plus de l'ouverture à toutes les classes d'âge et à tous les niveaux de curiosités et d'apprentissages, la volonté d'attirer celui que l'on appelle parfois le "non-public" parce que ne venant pas ou peu à la bibliothèque, on ne le connaît pas. Ce "non-public" incarne souvent dans les discours des élus, des professionnels et des sociologues, les minorités que constituent aujourd'hui les chômeurs, les illettrés ou les immigrés. Face à l'exclusion, aux problèmes d'une intégration sociale qui semble être de plus en plus difficile, la bibliothèque représente pour les élus, l'outil culturel le plus approprié pour faire se rejoindre leurs programmes de politique sociale et culturelle. En raison du contexte de crise aussi, et de la désapprobation de l'opinion publique quant à une certaine utilisation des deniers pour la culture, pas toujours comprise ou vue comme trop sélective, la bibliothèque est le seul équipement culturel à pouvoir favoriser un large consensus. La bibliothèque peut aussi, disons-le, être un bon argument électoral même s'il ne l'est pas toujours comme les élections à Aix-en-Provence en 1989 l'ont démontré.

La bibliothèque, mémoire du savoir universel selon sa définition occidentale, est aussi le cadre de la rencontre des cultures et invite les citoyens à dialoguer sur leurs différences et à s'enrichir en faisant connaissance par-delà le livre, autour d'animations, C'est aussi ce message que la municipalité aixoise souhaite faire passer lorsqu'elle choisit d'implanter la bibliothèque au cœur d'un espace culturel où la place consacrée à l'animation est large (expositions, conférences, projections cinématographiques ...).

Toujours dans ce contexte de crise qui l'entoure, la bibliothèque essaie également de devenir un élément dynamique de l'économie locale. Même si personne ne parle de rentabilité, fort heureusement, ce service public n'en est pas moins porteur depuis ces dernières années de nouvelles conceptions qui rapprochent de plus en plus Économie et Culture. Que ce se soit dans des villes importantes comme Aix-en-Provence ou moyennes comme Roanne, la bibliothèque est l'occasion de développer des partenariats qui pourront être autant d'atouts pour la commune ¹⁵.

¹⁵ La ville de Roanne a choisi d'implanter un I.U.T. qui lui permettra, elle l'espère, de permettre à des jeunes pas assez fortunés pour s'installer dans une ville universitaire de poursuivre des études. Pour attirer une telle structure universitaire, l'environnement documentaire compte aussi désormais. Par conséquent beaucoup de maires font visiter leur bibliothèque municipale et s'engagent, si leur commune est choisie, à faire un effort important sur cet équipement.

Le projet de la Cité du Livre défendu par la municipalité actuelle d'Aix-en-Provence a ainsi permis à la ville d'attirer l'attention de l'État par l'intermédiaire d'un de ses services déconcentrés, la DRAC., de la région, du département et de l'université. En effet, la Cité du Livre accueillera un département "Métiers du Livre" de l'I.U.T. d'Aix-en-Provence et des ateliers de formation pour les professionnels du livre qui ne pouvaient pas laisser indifférents de tels partenaires dans le cadre des efforts pour l'amélioration de l'emploi qui passent par la qualité de la formation universitaire et continue et par la recherche de débouchés. La bibliothèque, au-delà du service public, devient un terrain d'application qui s'intègre parfaitement dans les projets de développement économique de la ville. Par ce service nouveau qu'elle rend à la communauté, la bibliothèque trouve encore ici un autre argument positif dans la justification de son coût, contrairement à beaucoup d'autres équipements culturels.

Dans le cadre départemental, celui de la région étant peut-être trop vaste, le choix en faveur de la lecture à Aix-en-Provence relève aussi d'autres facteurs. En raison de l'absence d'une politique intercommunale sur l'aménagement culturel du territoire - pour ne pas dire sur l'aménagement du territoire tout court - il permet à la ville d'Aix de se démarquer. Sans imiter Arles qui a opté aussi pour la lecture mais qui se situe à un échelon inférieur dans la hiérarchie urbaine et qui est éloignée d'Aix (de 80 km), Aix n'essaie pas non plus de rivaliser avec Marseille, sa voisine. Favorisant le livre et poursuivant son soutien en faveur de la musique, elle ne cherche pas à porter son intérêt vers d'autres secteurs culturels tel que le théâtre qui sont davantage développés dans la cité phocéenne. Par là, elle rend aussi un peu hommage au Marquis de Méjanès qui avait choisi Aix pour finir sa carrière et qui n'eut de cesse d'enrichir son patrimoine livresque dont il fit don par testament aux États de Provence à condition qu'une bibliothèque fût ouverte dans la ville d'Aix.

Aix a donc fait en quelque sorte un choix novateur mais n'en est-il pas moins pour autant classique ?

Comparée à l'ensemble des politiques culturelles des autres villes de plus de 100 000 habitants, la priorité accordée à la lecture après

On pourra lire à ce sujet l'article de Christiane Pollin. *Les réseaux de lecture dans les villes moyennes et leurs agglomérations* paru dans le B.B.F. t. 38, n°2, 1993. p.23-33.

la musique montre qu'Aix-en-Provence n'est pas la seule commune à avoir fait ce choix. Au cours des années quatre-vingt, beaucoup de villes ont accordé une attention particulière au renouveau et à l'extension des locaux de leur bibliothèque. << Les deux-tiers des villes de plus de 100 000 habitants >>, constate Anne-Marie Bertrand dans son article *Les bibliothèques municipales dans les années 80* << ont construit des bibliothèques pendant cette période >¹⁶. A ceci s'ajoute le poids d'une certaine tradition de la part des villes-centre concernant l'entretien des principaux services culturels et éducatifs tels que les musées, les théâtres, les bibliothèques ou les écoles de musique pour ne citer que les principaux.

De plus, il est manifeste que la place de la bibliothèque dans la ville s'est accrue et que ses missions et ses modalités d'action se sont enrichies et diversifiées. Ce changement a convaincu les élus de l'utilité d'un tel équipement pour relever de nombreux défis sociaux et culturels. Par conséquent, beaucoup d'entre eux se sont sentis prêts à investir dans leur bibliothèque municipale.

Ce choix peut s'expliquer aussi parce qu'aucun autre équipement culturel n'a pu revendiquer jusqu'à présent une fréquentation égale à celle d'une bibliothèque. Elle est également l'un des rares équipements où l'adéquation entre la politique culturelle et la demande des usagers peut être espérée.

Parmi les plus anciennes institutions de la culture, la bibliothèque présente dans un contexte social difficile beaucoup d'arguments qui plaident pour qu'on lui accorde un plus grand intérêt et explique par conséquent que de façon majoritaire, elle ait de nouveau attiré l'attention des décideurs locaux d'aujourd'hui.

¹⁶ BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales dans les années 80 : un développement spectaculaire mais inachevé*. Bulletin des Bibliothèques de France, 1992, t. 37, n° 4, 1992. p. 10.

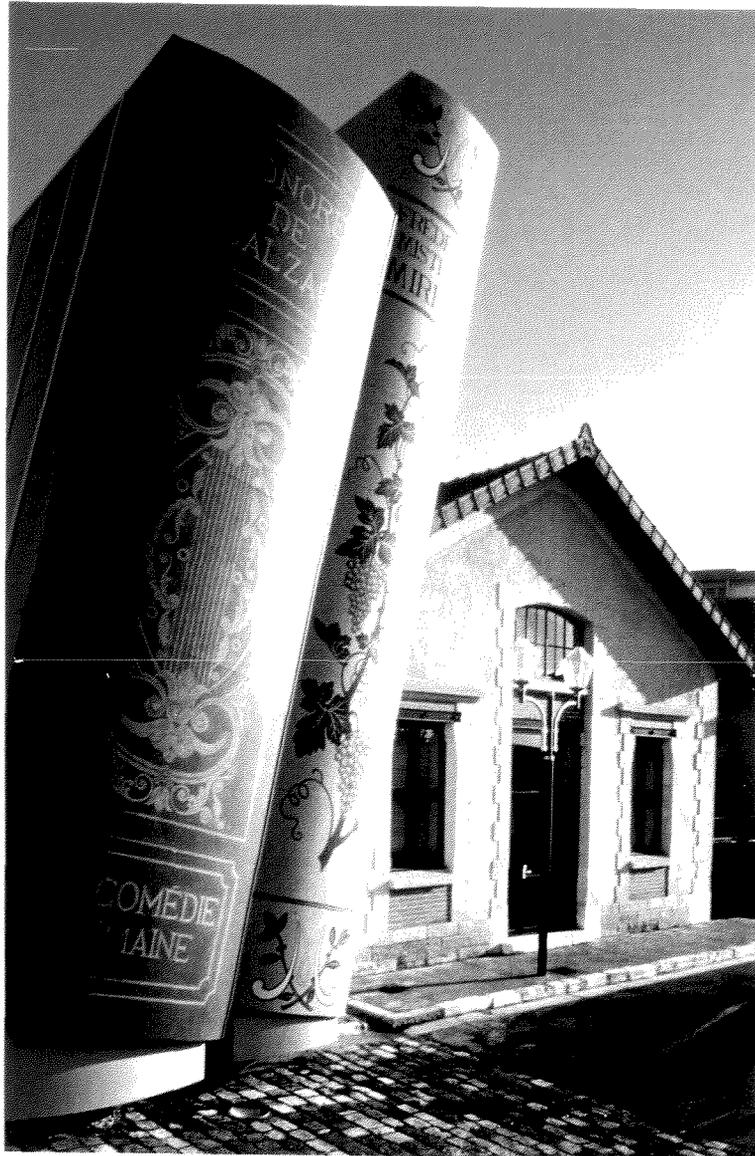


Fig.1 : Entrée de la bibliothèque Méjanès côté sud.

QUATRIEME PARTIE

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
ET SES ANNEXES
DES PROJETS À LA RÉALISATION
DE 1983 À 1993

Quatrième partie : La bibliothèque municipale et ses annexes: des projets à la réalisation de 1983 à 1993

I. Du projet de la médiathèque aux deux premières années d'ouverture

1) Historique et description du projet

C'est le 29 février 1984 que le projet de délocalisation de la bibliothèque Méjanès est officialisé par une délibération du Conseil Municipal ¹. Le nouvel espace des Allumettes choisi pour la bibliothèque doit accueillir les collections anciennes et précieuses conservées dans l'Hôtel de Ville, celles de la section jeunesse sise dans la bastide du parc Jourdan ainsi que celles du bibliobus. La bibliothèque de lecture publique adultes située en centre-ville près de la mairie est destinée à devenir une bibliothèque de quartier et garde ses fonds. A cet ensemble de collections doit s'ajouter un fonds de lecture publique adultes et un fonds d'étude beaucoup plus importants qu'ils ne l'étaient jusqu'à cette date, afin de pouvoir développer ces sections dans la nouvelle bibliothèque qui est amenée à devenir "la centrale".

Modernisation oblige, il est également envisagé dans le projet de transformer la bibliothèque en médiathèque en y ajoutant une discothèque dès l'ouverture, et à plus long terme, une vidéothèque et une artothèque que de récentes conventions proposées par l'État favorisent. Autour de la médiathèque qui constitue le cœur de l'espace baptisé Méjanès, des salles d'animations, d'expositions et de conférences (avec 165 places assises) sont prévues sur 400 m². A celles-ci doivent s'adjoindre également la fondation Saint-John Perse, le Centre Historique de Documentation sur l'Algérie, un

¹ Cf. p.36 les explications concernant les multiples facteurs qui ont contribué à cette prise de décision.

musée des Allumettes et un espace consacré au souvenir du Marquis de Méjanès. Une cafétéria doit permettre aux visiteurs de se restaurer pendant leur visite sans qu'ils aient à s'éloigner trop loin de la bibliothèque pour trouver ce type de ce service.

Cette organisation de l'Espace Méjanès occupe 10 000 m² environ de l'ancienne usine. Deux grandes halles parallèles de 1100 m² chacune doivent recevoir les différentes sections de la bibliothèque et un magasin cruciforme. Celles-ci sont reliées entre elles et à des locaux annexes par une cour centrale à ciel ouvert et par une rue couverte. Les magasins situés en sous-sol doivent recevoir les livres anciens et la réserve. Un système de surveillance de l'hygrométrie a été prévu. Le fonds ancien situé dans une des grandes halles, est séparé des autres sections de cette aile par trois façades vitrées qui lui permettent de fonctionner dans une atmosphère climatisée. Le prêt doit être informatisé et un système antivol doit être installé. L'accès aux ouvrages empruntables est libre.

2) Les débuts de la bibliothèque municipale, de l'ouverture à 1991

Pour l'inauguration, le 25 février 1989 par l'ancien maire d'Aix-en-Provence, J.-P. De Peretti della Rocca, les principaux objectifs de ce projet ont été atteints. Toutefois l'artothèque envisagée initialement est bientôt abandonnée définitivement ainsi que le musée. Le nombre total des documents consultables ou empruntables est de 400 000. Il se répartit comme suit entre les différentes sections : 14 000 en section adultes, 11 000 en section jeunesse, 25 000 en magasin, 400 périodiques, 3000 disques compact et 300 cassettes et pour le fonds ancien, 3000 manuscrits, 360 incunables environ, 7500 estampes dont 1500 portraits et 6000 d'ordre divers (cartes, plans...), 300 000 imprimés dont 180 000 pièces en recueil, enfin 15 000 livres pour le bibliobus ².

En 1990, la politique de décentralisation poursuivie par le ministère de la Culture et de la Communication conduit la Délégation aux Arts Plastiques à implanter, à Aix-en-Provence, un service situé originellement à la bibliothèque Forney à Paris et

² Ces chiffres proviennent d'un document administratif daté du 18 février 1989 et sont une estimation du fonds global de la bibliothèque réalisée par l'ancien conservateur en chef de la bibliothèque, Xavier Lavagne.

destiné à mettre à la disposition des professionnels des métiers d'arts une vaste documentation spécialisée accessible par le prêt par correspondance aux provinciaux. Ce service appelé *Biblio Service Métiers d'Arts* vient alors prendre place dans les locaux de l'Espace Méjanès et apporte une offre nouvelle dans la bibliothèque.

Un institut de l'image et des associations telles que *Les Écritures croisées* ou la revue *Impressions du Sud* ³ complètent aussi peu à peu cet espace culturel.

L'informatisation de la bibliothèque repose sur le logiciel *Libs 100* de *CLSI* qui a été retenu après le lancement de l'appel d'offre en 1986. Les premières estimations statistiques du fonctionnement de la bibliothèque permettent l'obtention de quelques données indicatives pour les années 1989 et 1990.

En 1989, à compter du 1er mars, on dénombre 106 980 prêts de livres à la section adultes, 100 597 prêts de disques et cassettes, 61 033 prêts à la section jeunesse, 24 439 pour le service du bibliobus et 65 095 à la halle aux grains. Le nombre des inscrits est de 7348 adultes, de 4943 enfants, de 1183 à la Halle aux Grains et de 83 (hors enfants) auprès du bibliobus.

En 1990, 6487 adultes s'inscrivent à la centrale ainsi que 4302 enfants et 529 personnes uniquement pour les disques. 1279 personnes font cette démarche à la Halle aux Grains et 278 auprès du bibliobus. Le nombre de prêts pour cette année est de 145 961 livres en section adultes, de 72802 en jeunesse, de 128 518 disques et cassettes pour la centrale. 56 756 livres sortent de la Halle aux Grains et 26 465 du bibliobus.

Au total c'est 358 144 documents (livres et médias sonores) qui sont empruntés en 1989 et 430 502 en 1990 entre la centrale, sa bibliothèque du centre-ville et ses dessertes urbaines avec le bibliobus. Le nombre des inscriptions est de 13 557 en 1989 et de 12 875 en 1990. Rapporté au nombre d'habitants d'après le recensement de 1990 (soit 123 552 h.) c'est 11% des Aixois qui s'inscrivent à la bibliothèque en 1989 et 10,4 % en 1990.

³ La revue trimestrielle *Impressions du sud* se faisait l'écho depuis 1983 de la vie littéraire et du mouvement des idées dans le sud de la France et les pays méditerranéens. Elle était accueillie dans l'espace culturel Méjanès mais elle vient de fermer ces portes au cours de l'été 1993.

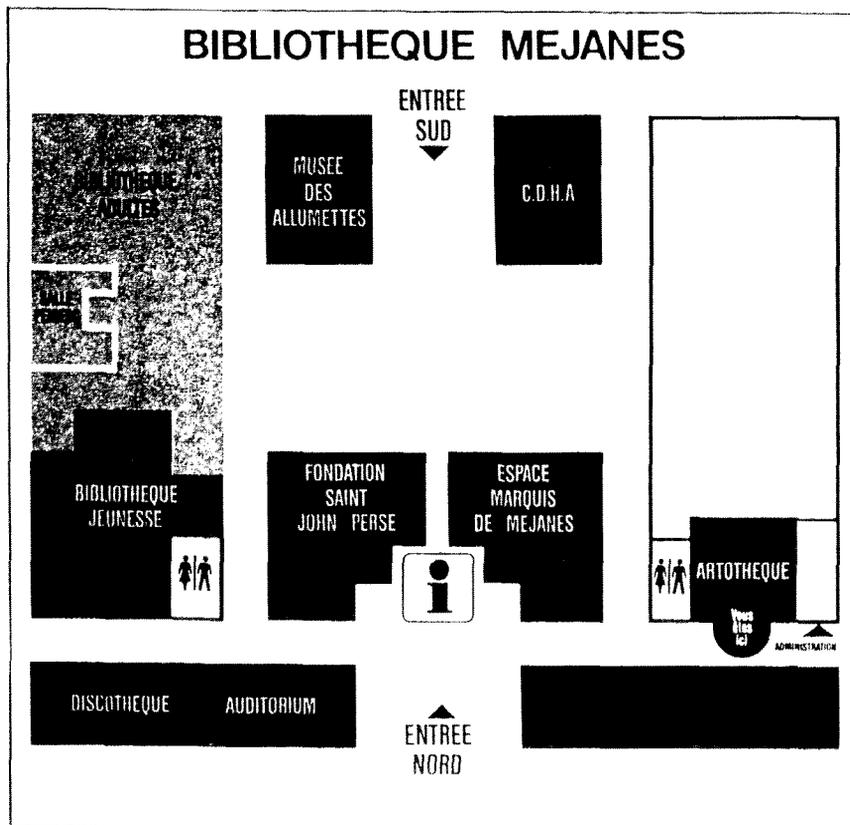


Fig. 2. L' Espace Méjanes (projet pour l'ouverture de 1989)

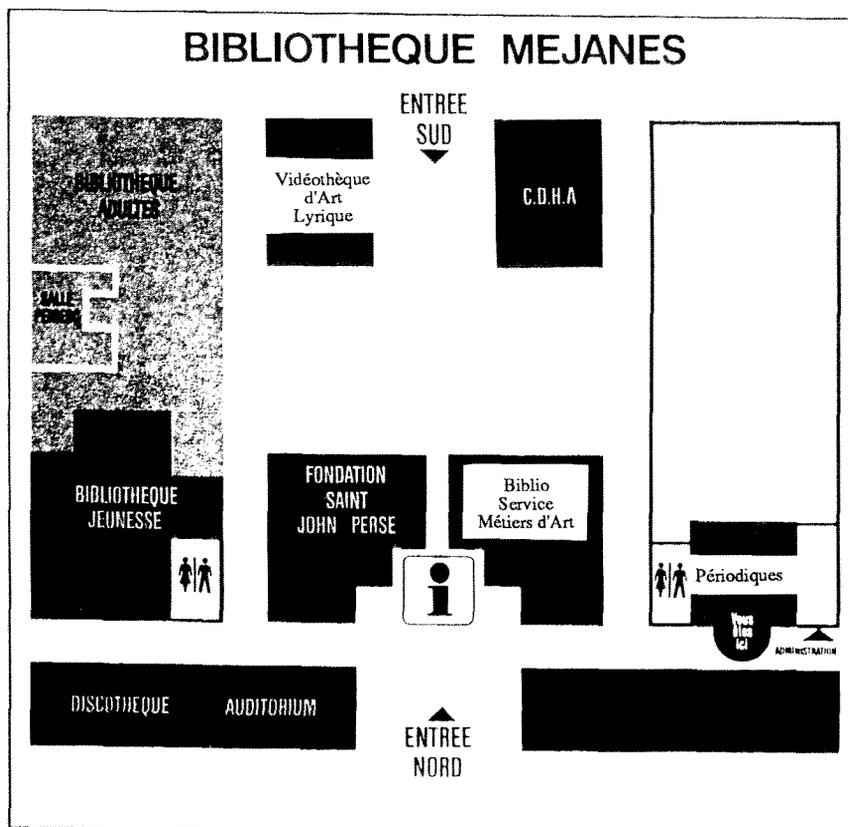


Fig. 3. L' Espace Méjanes aujourd'hui.

Si l'on compare ces chiffres avec ceux donnés pour le nombre d'emprunteurs pour l'ensemble des villes ayant entre 100 000 et 300 000 habitants retenu par les statistiques de la Direction du Livre et de la Lecture, on obtient 14,8 % d'emprunteurs en 1989 et 13,2 % en 1990 dans cette tranche urbaine analysée ; Aix est donc un peu en retrait.

En 1991, la bibliothèque municipale change de direction. Un nouveau conservateur en chef, Danielle Oppetit, est nommé. Ce changement à la tête de l'établissement entraîne alors une modification de l'organisation interne de la bibliothèque et va lui donner une nouvelle orientation.

II. La médiathèque aujourd'hui et ses annexes

En plus de la bibliothèque Méjanès, les Aixois possèdent deux autres bibliothèques auprès desquelles ils peuvent obtenir des ouvrages : la Halle aux Grains située au cœur du centre-ville et depuis peu une annexe installée dans une ancienne bastide située dans le quartier de la Z.A.C., la bibliothèque des Deux-Ormes. Pour les habitants les plus excentrés, le bibliobus permet, par ses différents points de desserte, d'offrir un service régulier à ceux qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas se déplacer jusqu'à la centrale. Le dépôt de livres est également pratiqué et contribue au développement de la lecture surtout dans les quartiers où, cette pratique, n'est pas toujours spontanée ou aisée.

1) La création de services transversaux de coordination

En 1991, l'organisation interne de la bibliothèque Méjanès ainsi que les relations avec la Halle aux Grains ont été réétudiées. Une nouvelle conception de la gestion des différents services de la bibliothèque a été souhaitée par la Direction. Celle-ci s'est traduite par la création de services transversaux de coordination : l'animation ; le service central de traitement du livre qui est chargé des différentes étapes du circuit du livre depuis la réception des documents et le catalogage jusqu'à leur équipement pour le prêt informatisé ; et le service de la lecture publique urbaine qui vise à développer la lecture dans les différents quartiers de la ville.

Le service de l'animation dirigé par Françoise Blanc (conservateur territorial) a pour mission d'ouvrir la bibliothèque

sur l'extérieur et de permettre aux lecteurs de découvrir par l'intermédiaire d'expositions thématiques des artistes locaux, français ou étrangers ou une partie du patrimoine culturel local, national ou international. Il propose aussi des cycles de conférences organisés en relation avec différents partenaires culturels et des actions ponctuelles. La banque d'accueil est également rattachée à ce service. Sept personnes au total sont employées pour l'animation.

Le service central de traitement des livres s'occupe à la fois du circuit du livre et de la gestion informatique de la bibliothèque qui concerne le prêt des documents et les inscriptions des lecteurs. Il est dirigé par un conservateur territorial, Josiane Daimé et emploie huit personnes. Tous les livres achetés pour la centrale ou pour les bibliothèques annexes arrivent dans ce service. Ils sont traités avant leur mise à disposition auprès des lecteurs puis sont acheminés jusqu'à la bibliothèque ou à la section destinataire. Cette organisation permet une meilleure coordination des achats, une indexation des ouvrages plus raisonnée et un traitement des documents mieux contrôlé. Il favorise aussi la concertation des membres des différentes sections de la centrale et permet au personnel travaillant en dehors de rester davantage en contact avec le personnel de la bibliothèque principale.

La lecture publique urbaine gère le bibliobus, la halle aux grains et l'annexe des deux ormes. Ce service est dirigé par Carole Bono (conservateur territorial). Il a pour mission de préparer un plan de développement de la lecture dans le cadre de l'agglomération aixoise et d'aider la lutte contre l'illettrisme. Le travail sur le terrain y est très important pour discerner les besoins de la population. Les partenaires associatifs et culturels de la ville sont ses principaux interlocuteurs. Dix agents travaillent dans ce service actuellement.

2) Le changement du système informatique

En 1989 à la suite de nombreuses pannes de l'ancien système informatique (*Libs 100 de CLSI*), le projet de son remplacement a été accepté par la nouvelle municipalité et un budget a été dégagé. Un cahier des charges a été rédigé, des visites de sites ont été organisées ainsi que de nombreuses démonstrations nécessaires avant tout choix de matériel et de logiciel. Le choix s'est porté sur le logiciel *Advance* sur *GEAC*. Le marché a été conclu en novembre 1992.

Le choix du nouveau logiciel s'explique aussi par l'utilisation d'*UNIMARC* comme format d'échange et par l'existence de fichiers d'autorités matière, auteur et collection que ne proposait pas l'ancien logiciel. Le système permet aussi la récupération de notices à partir du cd-rom contenant *la bibliographie nationale française*. Enfin, postérieurement l'utilisation de *RAMEAU* a aussi été envisagée pour permettre d'avoir des notices plus cohérentes.

A partir du nouveau matériel informatique, le premier travail a consisté à convertir les données bibliographiques en tenant compte du problème posé par l'existence de deux formats différents dans la base. Le format *non-MARC* a été converti en *OCLC MARC* qui lui même a été changé en *UNIMARC*. Il a fallu aussi résoudre le problème de la conversion des notices et des exemplaires. Des notices tests ont été élaborées. La base a ensuite été chargée puis il a été procédé au transfert par modem. Par contre le transfert de conversion des transactions n'ayant pas eu lieu, le travail s'est opéré pendant un certain temps sur un système double.

Le prêt a été fait sur *Advance* et le retour sur *CLSI*. Quelques problèmes ont été notés concernant les notices saisies en format *UTLAS* qui se sont révélées irrécupérables par le nouveau système. En revanche aucun adhérent à la bibliothèque n'a été perdu. Dans l'ensemble la conversion des données a été jugée satisfaisante et les délais pour cette opération ont été respectés.

Dans une deuxième phase, le personnel a suivi une formation pour s'adapter au nouveau système de gestion du prêt et des inscriptions.

L'OPAC est également assez fiable et d'un emploi relativement aisé pour des utilisateurs non-avertis. Il permet au lecteur de savoir si les documents qu'il recherche sont disponibles ou non et où ils se situent (à la centrale ou ailleurs). La réservation des ouvrages est possible. Plusieurs postes de consultation ont été répartis dans la bibliothèque entre la section étude, jeunesse, la discothèque et la bibliothèque des métiers d'art. Pour améliorer le service rendu au public, une sortie avec imprimante a été envisagée dans la section étude.

Dans la salle des périodiques, un poste équipé d'un produit de dépouillement des revues : *index press* permet d'obtenir des références d'articles paraissant dans une soixantaine de revues à

partir d'une recherche libre ou guidée par un index des sujets. Chaque mois, la mise à jour est faite par l'envoi d'une disquette. Actuellement ce service n'a pas de lien avec la base contenant les autres documents de la bibliothèque mais GEAC a développé un produit capable de faire le lien avec les notices des périodiques qui devrait être prochainement exploité.

Concernant le traitement des inscriptions, deux postes ont été installés à l'accueil à partir desquels celles-ci sont effectuées.

Un module permettant de traiter les acquisitions a aussi été prévu pour faire le point sur les commandes. La possibilité de récupérer à partir de *livre-hebdo* la notice concernée avec un stylo optique est à l'étude de même que la récupération d'*Electre*.

L'équipement informatique du bibliobus fait partie également des prochaines priorités du service informatique pour éliminer les opérations de prêt, de retour et d'inscriptions qui continuent aujourd'hui d'être faites manuellement. Deux solutions sont envisageables pour l'équipement du bibliobus : la connexion à la base par une borne téléphonique ou l'enregistrement des transactions sur P.C. avec reversement ultérieur dans la base. Rien n'a été envisagé en revanche pour l'informatisation éventuelle du bulletinage des périodiques car aucun système sur le marché n'a été jugé satisfaisant actuellement. A court terme, le dernier projet lié à l'utilisation de l'informatique concerne la rétroconversion des anciens catalogues de la bibliothèque dans le cadre de l'opération lancée par la bibliothèque de France.

A plus longue échéance, la mise à la disposition du public de CD-ROM tels que *Myriade / Pascal / Francis / Compas* et le *Robert* électronique est souhaitée. L'organisation d'un réseau entre les différentes bibliothèques publiques est projetée. L'accès au catalogue de la bibliothèque par Minitel a également été demandée.

Ville
d'AIX-EN-PROVENCE
Plan de la périphérie

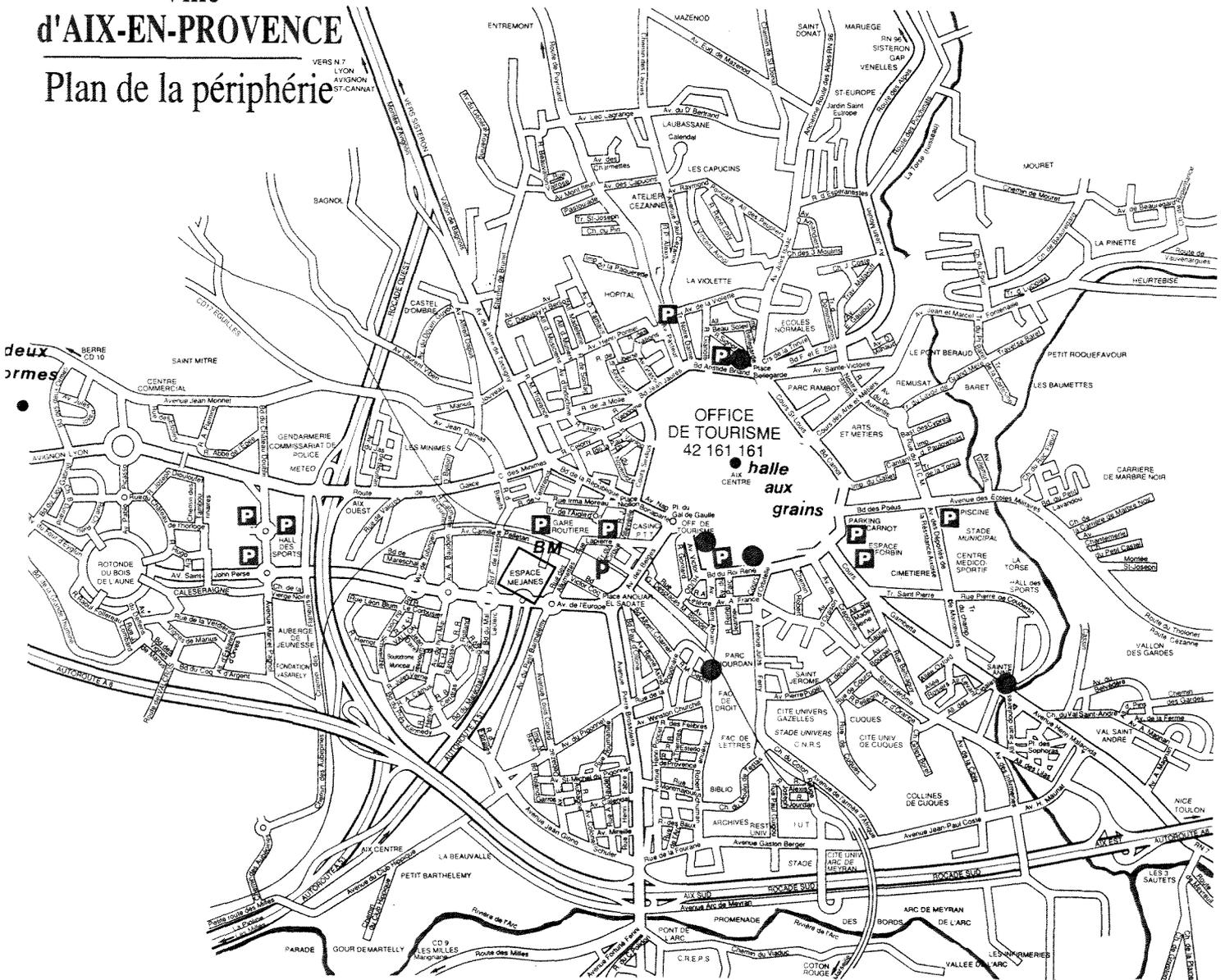


Fig. 4. Plan de situation de la bibliothèque municipale et de ses annexes.

3) Les différentes sections de la bibliothèque aujourd'hui

□ La section jeunesse :

Elle est dirigée par un conservateur territorial Brigitte Lam Kam Sang et fonctionne avec huit agents. Son fonds actuel dépasse les 18 000 livres, chiffre qui correspondait à l'estimation du fonds en 1992. Il est constitué en partie par des ouvrages antérieurs achetés pour la section avant son transfert dans les locaux actuels et en partie par des acquisitions récentes. Le budget d'acquisitions varie entre 200 000 et 250 000 francs par an. 2500 ouvrages sont achetés annuellement environ. Le nombre d'ouvrages prêtés se situe récemment entre 120 000 et 125 000 livres par an.

L'achat des livres pour la jeunesse est déterminé au cours de réunions régulières d'un comité de lecture (toutes les trois semaines). Ce comité est constitué par la section jeunesse et par le bibliobus qui propose aussi des livres pour enfants. Selon un accord passé avec les librairies locales, une sélection de livres parus récemment est déposée à la bibliothèque. Elle est lue par le comité qui doit donner son avis sur les ouvrages et qui détermine les livres retenus. Le dépouillement de revues spécialisées et la lecture de la critique des livres destinés au jeune public servent également à orienter les choix. Ce travail sert aussi par la suite pour mieux renseigner les lecteurs dans le cadre d'une aide bibliographique toujours appréciée des usagers.

La demande du public est aussi prise en compte et peut orienter les acquisitions de même que la recherche d'un équilibre dans les sujets proposés par le fonds et dans le type d'ouvrages (albums, bandes dessinées, romans).

Le public de la jeunesse est constitué par les moins de 7 ans à 50 % et par les moins de 14 ans, pour l'autre moitié. Certains ouvrages documentaires peuvent aussi attirer quelques fois des lecteurs plus âgés. En fonction de la composition de ce public, l'espace de la section a été organisé en réservant un coin pour les jeunes enfants et un autre pour les plus grands avec un mobilier adapté. Comme dans les autres sections de la bibliothèque, les ouvrages sont en libre accès. Des tourniquets de nouveautés ont été installés pour présenter les dernières acquisitions et une sélection d'ouvrages sur

un thème donné est régulièrement proposée aux lecteurs pour les aider éventuellement dans leur choix.

Des expositions sont aussi organisées de temps en temps. Les visites de la section par le milieu scolaire aixois font aussi partie des missions de la section jeunesse. Ateliers, animations, jeux éducatifs et découvertes de la bibliothèque sont organisés pour les classes d'élèves. Une coopération active a également été développée avec l'association *Ciné des jeunes* qui propose, une fois par mois, une projection de films destinés aux enfants. Celle-ci a lieu dans une salle réservée à cet effet dans l'Espace Méjanès. Tous les mercredis, une séquence vidéo documentaire est aussi offerte au jeune public.

▮ La section adultes :

La section adultes est située dans le même corps de bâtiment que la section jeunesse et succède à celle-ci. Elle est dirigée également par un conservateur territorial Marie-Claude Salavert. Onze personnes sont employées pour cette section. A l'ouverture de la bibliothèque, le fonds de lecture publique adultes était très modeste ; il comprenait entre 5830 et 6500 ouvrages. Il atteint aujourd'hui 34 000 livres. Entre 1988 et 1993, le budget d'acquisitions a oscillé entre 450 000 francs et 540 000 francs par an. Un maximum de 750 000 francs en 1990 ne fut pas de trop pour accroître les collections de cette section. A la fin de l'année, le fonds devrait être composé de 40 000 livres. Chaque année 5000 livres sont achetés environ.

Les livres provenant de la bibliothèque Méjanès avant son transfert étaient essentiellement des romans, des ouvrages de littérature dite classique et des livres d'histoire. Pour l'ouverture, ce fonds a été enrichi et les priorités se sont portées sur les romans et la littérature internationale.

Le budget a été réparti sur les différents genres de la production littéraire afin d'offrir un fonds de départ assez divers aux lecteurs. Dès que le seuil des 30 000 ouvrages a été atteint, certains secteurs ont été déclarés prioritaires. Le choix de ces secteurs a varié selon les années. Quant aux nouveautés elles sont achetées sans tenir compte du genre littéraire auquel elles appartiennent. Les demandes des lecteurs sont aussi prise en compte et sont satisfaites dans la mesure du possible.

Une politique de concertation a été décidée entre le secteur du prêt adultes et le secteur de l'étude. Ainsi certains ouvrages sont systématiquement achetés en double afin de satisfaire davantage les besoins des lecteurs.

La classification Dewey a été adoptée pour le classement des ouvrages qui sont tous en libre accès. Un mobilier adéquat a été installé pour la consultation des ouvrages ainsi que pour la lecture des bandes dessinées et leur rangement. A l'entrée de la section, les dernières acquisitions sont exposées pour informer les lecteurs et quelques sélections d'ouvrages en rapport avec l'actualité locale ou le calendrier des animations de la bibliothèque leur sont souvent proposées. C'est aussi cette partie de la bibliothèque qui sert quelquefois d'espace d'accueil à des vitrines thématiques ou à des accrochages temporaires.

□ La section étude :

L'étude qui était rattachée au fonds ancien à l'ouverture de la bibliothèque a été dissocié de ce secteur en 1992. Dix agents y travaillent. Le fonds étude est dirigé par un conservateur territorial, Martine Cousin. La bibliothèque des métiers d'art dirigée également par un conservateur territorial, Dominique Mazel, lui est associée. Il comprend aussi la gestion des périodiques qui ont quitté la salle du fonds ancien où ils étaient autrefois consultés et qui occupent à présent les locaux de l'artothèque prévue initialement.

Le fonds de l'étude est composé de 20 000 ouvrages de documentation générale contemporaine, de fonds spéciaux, de 4000 usuels, de 600 abonnements de périodiques et pour la bibliothèque des métiers d'art, de 11 000 livres et de 8000 diapositives.

Les usuels et les livres de références sont consultables dans le même espace qui abrite la section adultes, la séparation physique de ces deux secteurs se signale par la disposition de rayonnages identifiables approximativement par une signalétique qui indique aux lecteurs dans quel secteur ils se trouvent. Les efforts du service se portent essentiellement sur cette partie du fonds qui a besoin d'être accrue, surtout en sciences humaines, et d'être complétée par des nouveautés.

Le fonds moderne est conservé dans un magasin cruciforme qui se trouve dans l'autre aile de la bibliothèque. Ce fonds rassemble de

la documentation générale et des fonds spéciaux provenant de dons formant ou non des unités spécialisées. Parmi eux, on trouve le fonds Boissy (12 000 titres qui est constitué essentiellement d'œuvres littéraires et théâtrales correspondant au mouvement des idées de la première moitié du XXe siècle) ; le fonds Bruno Durand (composé de pièces et opuscules sur la Provence notamment de l'École du Félibrige). L'ensemble de ce fonds est consultable dans la salle du fonds ancien.

Les collections de la bibliothèque des métiers d'art sont installées quant à elles, dans l'ancien espace consacré au marquis de Méjanès, depuis le mois de septembre. Ce service a pour mission de mettre à la disposition des professionnels des métiers d'art, de la documentation spécialisée accessible pour les provinciaux par le prêt par correspondance. Cette documentation est également proposée aux étudiants aixois préparant au minimum un diplôme de fin de 2e cycle ayant traité à l'art, aux lycéens préparant un baccalauréat "métiers d'art" et à toute personne pouvant justifier d'un engagement pour l'art. La consultation sur place est ouverte à tous. Son implantation à Aix-en-Provence depuis 1991 résulte de la délocalisation de ce service appelé *Biblio service métiers d'art* créé en 1976 à l'initiative de la bibliothèque Forney et installé autrefois à Paris. A cette importante documentation, un premier fonds de livres d'artistes a été associé qui a pu être enrichi très récemment par un don des époux Lecuire.

Les périodiques sont à la disposition des lecteurs depuis l'année dernière dans l'espace prévu au départ pour une artothèque. Les anciens numéros sont conservés en sous-sol en magasin et sont communiqués dans cette salle. Les périodiques destinés aux autres sections de la bibliothèque ou aux annexes arrivent également dans ce service et sont traités avant d'être redistribués.

▣ Le fonds ancien :

Le fonds ancien est le fonds le plus important de la bibliothèque. Il regroupe 300 000 ouvrages dont 180 000 pièces et périodiques, 3000 manuscrits et 360 incunables. S'y ajoutent 7500 estampes dont 1500 portraits. Les ouvrages sont stockés en magasin et pour les plus précieux, dans la réserve.

Originellement, le fonds ancien doit son existence à la constitution d'un patrimoine livresque important assemblé par le

marquis de Méjanès et qui fut légué par testament à la Provence à la condition qu'une bibliothèque publique fût ouverte dans la ville d'Aix. Le marquis de Méjanès rassembla en effet entre 1760 et 1786 plus de 80 000 livres. Il fut un collectionneur passionné et s'attacha autant à développer son patrimoine dans les divers domaines de la connaissance que dans l'étendue des types variés de reliures précieuses qu'il pouvait se procurer. Les écrits relatifs à l'histoire, la littérature classique, la botanique, les sciences naturelles et ce que l'on appelait autrefois les Antiquités étaient ses domaines de prédilection et représentent aujourd'hui la majeure partie de ce fonds.

Postérieurement de nombreux dons et legs sont venus enrichir le fonds ancien. En 1821, la ville a acheté des collections qui composaient le cabinet des deux présidents Fauris de Saint-Vincens, père et fils. En 1830, 6000 volumes pour la plupart relatifs à la médecine ont agrandi le fonds avec le legs du docteur Baumier. A la même époque Monsieur Joseph de Boisgelin faisait don d'une importante collection sur l'ordre de Malte et des documents gastronomiques. En 1858, il s'agit du legs des manuscrits et documents locaux réunis par Roux-Alphéran et de celui de Monseigneur Rey avec des documents ecclésiastiques parmi lesquels le livre d'heure de la reine Yolande. En 1904, Madame Émile Zola fit don des manuscrits de son époux et des plans et notes des "Trois villes". La même année Henri Brémond légua de précieux documents sur la topographie d'Aix. En 1909, il fut attribué à la bibliothèque des ouvrages ayant appartenu à la mense archiépiscopale et au séminaire d'Aix parmi lesquels se trouve la collection des livres choraux. En 1918, la bibliothèque reçut le legs Pécoul comprenant 20 000 volumes. En 1935, ce fut le tour de la correspondance de Salomon Reinach sous condition de non communication avant l'an 2000. En 1952 s'ajoutèrent les manuscrits d'Henri Brémond et l'achat des archives de la famille de Boisgelin. En 1960, le legs Gabriel Boissy est rattaché à la Méjanès. Suivent des dons de divers Aixois ou provençaux : Joachim Gasquet, José d'Arbaud, Maurice Rimbault, Maurice Blondel. Est effectué également le dépôt des archives de la Maîtrise Métropolitaine. Parmi les livres d'artistes, entrent aussi à la bibliothèque, en 1960, des livres gravés par Matisse. Et encore cette même année un manuscrit musical de Darius Milhaud. En 1966, c'est le tour de la cheminée du Roi René et de deux poèmes de Léo Latil mis en musique. Le fonds Armand Lunel a également été déposé. A cet ensemble doit encore être associé le fonds Jules Isaac qui sera

installé à la Méjanès l'an prochain avec une collection des *Cahiers de la Quinzaine*.

A ces dons et legs s'associent aussi actuellement des achats d'éditions anciennes qui doivent compléter le fonds de manière pertinente.

Les collections du fonds ancien sont consultables dans une salle vitrée climatisée dite salle Peiresc qui se trouve dans la même aile de bâtiment que l'étude, le prêt adultes et la jeunesse. On trouve aussi dans cette salle des usuels et un lecteur photocopieur de microfiches. Depuis le déménagement des périodiques, seuls les documents du fonds ancien et les collections modernes de l'étude y sont consultés.

Ce service est actuellement dirigé par un conservateur territorial Philippe Ferrand et fonctionne avec huit personnes.

▣ La section discothèque :

Les acquisitions pour la discothèque ont débuté en 1988 en prévision de son ouverture en 1989. Il y avait 3500 documents à l'ouverture. Le fonds constitué de disques laser, de cassettes, de disques laser-vidéo et de partitions musicales rassemble 22 000 documents à présent. Environ 4000 documents sonores sont acquis tous les ans avec un budget d'achat variant entre 400 000 et 600 000 francs.

Quatre agents de la section se répartissent le choix des acquisitions en fonction du genre musical. Les acquisitions sont déterminées à partir du dépouillement de revues spécialisées et essaient également de tenir compte des demandes des usagers. Chacun dans la spécialité qu'il s'est choisi est chargé de procéder à l'écoute musicale, à l'indexation et au catalogage des documents acquis qui sont équipés par le service de la discothèque lui-même. En raison du festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence et de la demande importante des Aixois pour ce type de création musicale, un effort conséquent a été entrepris dans ce sens dans le cadre du développement des collections de la discothèque. Cet effort ne touche pas seulement les disques laser mais porte aussi sur les disques laser vidéo que le public peut consulter sur place grâce à l'installation d'un poste prévu à cet effet. Toutefois, en raison du faible taux d'équipement des ménages, le laser-disc vidéo reste

encore marginal sur le marché et les choix opérés sur ce type de documents sont par conséquent réduits. En dehors des documents audio, l'accent a aussi été mis ces derniers temps sur le développement des partitions qui sont de plus en plus demandées par le public qui apprécie cette offre.

La répartition des documents par genre musical était la suivante en 1991 : 29 % de rock, 10 % de musique traditionnelle, 14 % de chansons françaises, 20 % de musique classique, 16 % de jazz, 5 % de musique de films, 4 % de documents pour enfants et 1 % d'enregistrements de textes.

En retrait par rapport aux autres sections de la bibliothèque et suffisamment isolée phoniquement, la discothèque est l'espace le plus animé de la médiathèque et propose en permanence une sélection musicale aux visiteurs qui se laissent parfois guidés par le choix fait par les professionnels. Accolé à la discothèque se trouve également un auditorium.

La discothèque est dirigée par un conservateur territorial Rémi Borel et emploie dix personnes.

□ le bibliobus :

Le service du bibliobus relève de la lecture publique urbaine ⁴. Il occupe une partie des deux ailes principales de l'ancienne manufacture. Deux magasins, un pour les livres d'enfants et un pour les livres des adultes, un local de travail et un garage sont nécessaires pour les besoins de ce service avec un bibliobus. L'existence de cette section de la bibliothèque remonte à 1977. Elle emploie quatre personnes actuellement.

Le bibliobus permet de desservir toutes les semaines six quartiers excentrés d'Aix-en-Provence : Les Milles, Puyricard, Luynes, Pont de l'Arc, la Z.U.P. et la Z.A.C.. Ces quartiers sont classés en zone de Développement social urbain (D.S.U.).

A cette mission s'ajoute celle des dépôts de livres qui sont effectués sur demande. Six associations ont pu être ainsi aidées dans leur action en faveur du développement de la lecture. Chaque dépôt de 35 à 50 livres est organisé avec un responsable de

⁴ voir la partie consacrée aux services transversaux de coordination p. 53.

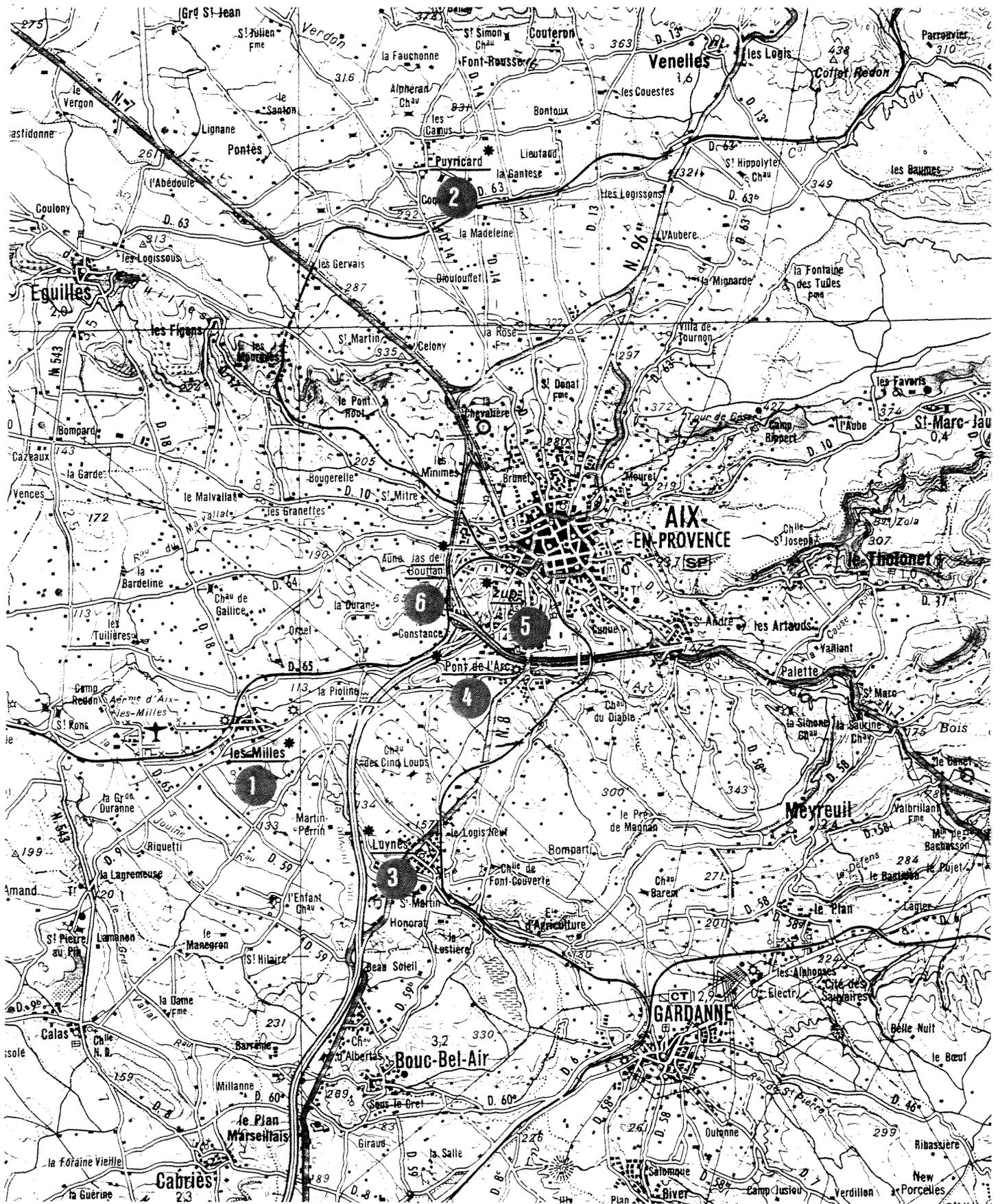


Fig. 5. Plan de situation des quartiers desservis par le bibliobus.

l'association intéressée par ce service. Il est renouvelé tous les trimestres ou plus fréquemment, selon la demande. L'acquisition d'un fonds de livres pour les dépôts réservés aux collectivités a été jugé nécessaire pour le développement de cette activité.

Les acquisitions du bibliobus sont effectuées depuis septembre 1991 par le conservateur territorial. Le budget des acquisitions du bibliobus représente la moitié environ du budget alloué à la lecture publique urbaine.

Le bibliobus, comme les autres services de la bibliothèque participe également au programme d'animation élaboré pour l'ensemble de l'espace culturel et propose souvent un choix de livres qui lui est lié. Il permet également par la distribution de brochures de faire mieux connaître la centrale.

4) La Halle aux Grains et l'Annexe des Deux-Ormes

▣ La Halle aux Grains :

La Halle aux Grains située place de l'hôtel de ville a été ouverte en 1977. Elle servait, avant le transfert de la Méjanès aux Allumettes de bibliothèque de lecture publique tandis que la Méjanès était plutôt une bibliothèque d'étude. Aujourd'hui, elle constitue la première annexe du réseau en centre-ville. Elle s'adresse à un large public qui est essentiellement composé de lecteurs résidant dans le centre ou habitués depuis longtemps à fréquenter la bibliothèque.

Cinq personnes travaillent dans cette annexe qui dépend, elle aussi, de la lecture publique urbaine.

Son fonds est constitué de 25 000 ouvrages. Tous les genres littéraires y sont représentés sauf les ouvrages pour la jeunesse. Le budget d'acquisition de la halle aux grains constitue l'autre moitié du budget de la lecture publique urbaine. Pour améliorer le service rendu aux usagers, le prêt et les inscriptions ont été informatisés en 1991.

Ville
d'AIX-EN-PROVENCE
Plan du Centre Ville

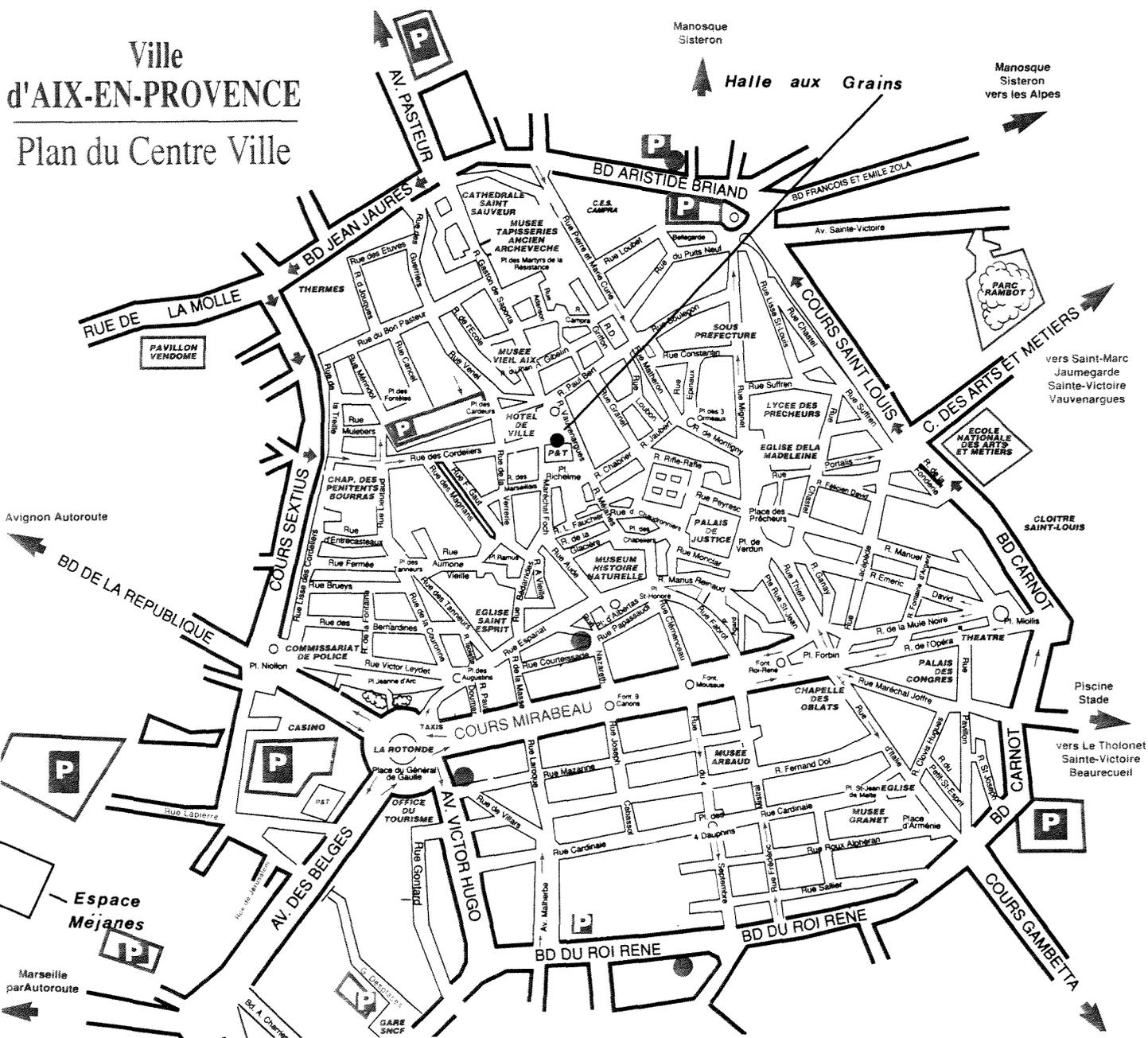


Fig. 6. Plan de situation de la Halle aux Grains en Centre Ville.

▮ L'Annexe des Deux-Ormes :

Cette annexe qui ouvrira ses portes dans le courant du mois de novembre est située dans le quartier du Jas-de-Bouffan qui se trouve à l'ouest de la ville. Le Jas-de-Bouffan compte presque 20 000 habitants. La population y est très diversifiée et majoritairement composée de jeunes. Plusieurs équipements scolaires, sportifs, socioculturels et administratifs y sont déjà implantés ainsi que des structures commerciales. La bibliothèque viendra compléter cette palette de services.

Elle occupe les locaux d'une ancienne bastide qui a été réhabilitée à cet effet et qui abritera également le comité de coordination des activités socioculturelles du Jas-de-Bouffan ainsi que des artistes en résidence. 777 m² vont être utilisés au total dont 350 pour l'espace bibliothèque. La bibliothèque est informatisée.

Elle regroupe un service de documentation sociale qui doit constituer un relais pour les associations, un espace réservé aux périodiques, la section des adultes et celle des enfants ainsi que des ateliers et une salle d'heure du conte. Une salle polyvalente équipée de gradins télescopiques permet également de proposer des conférences, des spectacles et des expositions. Des locaux techniques ont été prévus dont certains sont réservés au personnel. L'ensemble est surveillé par un gardien logeant sur place. Quatre personnes sont employées pour cette annexe.

Le choix de ce site s'explique par l'action menée depuis plusieurs années par le comité de coordination des activités socioculturelles en faveur de la lecture dans ce quartier autour du projet "quartiers en lecture, quartiers en écriture". Il rejoint aussi le souci exprimé par la municipalité de voir se développer la lecture publique par l'intermédiaire de bibliothèques de quartier. Enfin, il concrétise un travail de terrain régulier entrepris par la bibliothèque municipale qui, jusqu'à présent, avait aidé au soutien de la lecture dans ce secteur urbain grâce au service du bibliobus.

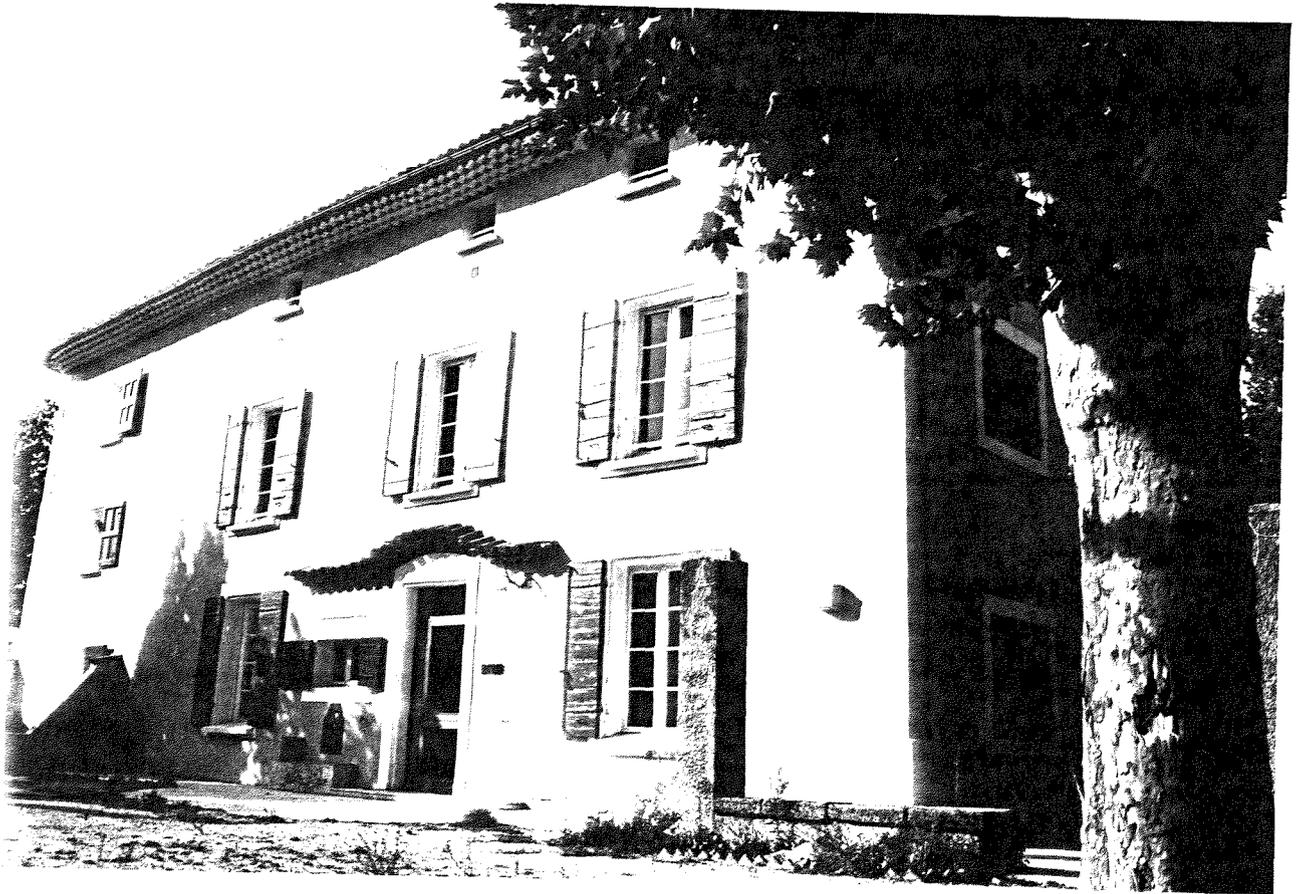


Fig. 7. Vue extérieure de l'Annexe des Deux-Ormes.

5) Les autres services de l'Espace Méjanès

L'Espace Méjanès rassemble plusieurs structures culturelles dont la bibliothèque fait partie. Ces structures sont juridiquement indépendantes mais sont coordonnées par un même directeur d'établissement, Mme Oppetit, conservateur en chef de la Méjanès. Elles comprennent la vidéothèque d'art lyrique, la fondation Saint-John Perse, l'Institut de l'image et l'association *Les Écritures croisées*. L'espace héberge également le centre de documentation historique sur l'Algérie

▮ La vidéothèque d'art lyrique :

La vidéothèque a été créée en 1991 à l'initiative de la ville d'Aix-en-Provence. Une de ses principales missions réside dans la conservation d'enregistrements audiovisuels d'opéras. Aussi elle a disposé dès son ouverture d'une cinquantaine d'œuvres jouées au festival d'Aix. Depuis cette année, son fonds s'est enrichi à la suite d'une convention signée avec l'opéra de Marseille de vingt sept productions enregistrées dans la cité phocéenne depuis 1987 et devrait accueillir à l'avenir d'autres productions de l'opéra de Marseille.

La vidéothèque reçoit 4 millions de francs chaque année pour son fonctionnement et pour alimenter son fonds. Les collectivités locales, et Aix en priorité, assument la moitié de ce financement, la Fondation France Télécom finance le reste grâce à une convention de partenariat conclue pour cinq ans. Son accès est totalement gratuit et le public est de plus en plus nombreux à fréquenter la vidéothèque. Le confort de l'écoute est un atout ainsi que l'efficacité du serveur, un robot aux normes SVHS.

En plus de sa mission de conservation, la vidéothèque est un centre d'initiation à l'art lyrique ouvert aux enseignants et aux animateurs socioculturels. Elle est aussi un organisme de production de matériel pédagogique à l'intention du grand public et du milieu scolaire et un centre de recherche et de rencontre sur les métiers du spectacle vivant et de l'audiovisuel, capable d'expérimenter de nouvelles techniques de télédiffusion propres à la musique et à l'opéra.

Son intégration à la bibliothèque Méjanès est prévue pour 1994.

▣ La fondation Saint-John Perse :

Elle conserve et gère depuis 1975 un fonds documentaire littéraire et diplomatique très important . Ce fonds varié, est composé de manuscrits, d'épreuves corrigées, de notes, de correspondances, d'études critiques, de photographies, d'enregistrements, de partitions, d'objets personnels ainsi que de la bibliothèque annotée de l'auteur et des exemplaires de ses œuvres dans des éditions et des traductions diverses. 10 000 documents en tout composent ce fonds. La Fondation favorise aussi toute sorte de recherches sur Saint-John Perse et coédite toutes publications sur l'auteur.

▣ L'Institut de l'Image :

Il s'intéresse à l'enseignement de l'histoire du cinéma et à son évolution comme discipline artistique. Il offre une programmation liée à l'actualité culturelle dans les domaines de la musique, de la danse, de la peinture ou de l'écriture, etc. et à l'actualité cinématographique locale de même que télévisuelle. Il propose également des séquences vidéo.

C'est un instrument de travail particulièrement intéressant pour les professionnels et les étudiants à qui il offre des rencontres et des stages d'analyse filmique, des ateliers pédagogiques et des expositions à thèmes. Il collabore aussi avec des cinémathèques, des musées et des écoles de cinéma implantées en France ou à l'étranger et dirige une collection d'essais sur le septième art : la revue *Admiranda* aux éditions *Macula* .

▣ Les Écritures Croisées :

L'association *Les Écritures Croisées* prépare et anime des manifestations sur le livre et des rencontres avec des écrivains en collaboration avec des bibliothécaires, des éditeurs et des libraires d'Aix-en-Provence. Elle travaille également avec l'Université de Provence et des établissements du second degré locaux pour favoriser la découverte de l'écrit et de la lecture. Tout ce travail permet chaque année de préparer *la Fête du Livre* qui est devenue une manifestation régulière à Aix-en-Provence.

Les Écritures Croisées accueillent aussi des opérations nationales telles que *Les Belles Étrangères* qui est préparée par le Centre

National des Lettres afin de faire découvrir la littérature étrangère internationale peu connue du public français.

▮ Le centre de documentation historique sur l'Algérie :

Le C.D.H.A. est une association loi 1901 née en 1974 et qui a été reconnue d'utilité publique en 1985. Il est installé dans l'Espace Méjanas depuis 1989. Il a vocation de rassembler, de conserver et de diffuser tous les éléments de documentation concernant l'Algérie. Il s'intéresse plus particulièrement à la période comprise entre 1830 et 1962 mais possède aussi quelques documents sur les périodes antérieures. Ses travaux peuvent également s'étendre à la Tunisie et au Maroc en ce qui concerne la conservation des documents.

Les archives qu'il gère, rassemblent des livres, des œuvres d'arts, des objets, des documents iconographiques et sonores. Son objectif est de constituer un fichier général de toutes les sources qu'il collecte ainsi qu'un fichier bibliographique à partir des bibliothèques françaises et étrangères. Il propose aussi des dossiers encyclopédiques thématiques et a publié un dictionnaire bibliographique par ordre alphabétique sur l'Algérie. Il doit décerner chaque année un prix récompensant une œuvre historique. Le C.D.H.A. collabore avec des chercheurs et des associations. Il édite également un bulletin trimestriel *Les Dossiers de la mémoire* qui constitue un lien avec ses adhérents et est une source d'informations pour les chercheurs.

III. Bilan et perspectives

1) Analyse de l'espace médiathèque

Un premier bilan peut être dressé depuis l'ouverture de la bibliothèque en 1989 autant sur le plan de la réutilisation d'un espace architectural ancien que sur le plan du fonctionnement général de l'établissement.

▮ Les bâtiments :

C'est l'architecte Philippe Deslandes qui a été chargé de réhabiliter le site et d'aménager l'espace intérieur. En raison de son classement à l'inventaire mais aussi par souci de préservation, les

bâtiments de l'ancienne usine ont été intégralement conservés et l'aspect début du siècle des locaux a été préservé donnant beaucoup de charme à l'ensemble.

L'un des grands avantages du site réside dans son accessibilité rendue aisée par la répartition de tous les services publics au rez de chaussée qui offre à tous la possibilité de se déplacer sans contrainte dans l'espace. S' y ajoute l'idée astucieuse de la réutilisation du schéma des rues comme couloirs de circulation entre les bâtiments avec une couverture de verre qui permet à la lumière du ciel méditerranéen de pénétrer. Dans une des ailes de l'ancienne usine, les sections de la jeunesse, des adultes, du fonds ancien et de l'étude ont pris place. Cette aile a été conçue comme une grande nef consacrée à la lecture. Pour rythmer l'espace, l'architecte a aménagé une transition entre la jeunesse et la section des adultes constituée par une structure de bois, de verre et de métal qui permet au personnel de se rendre à un niveau intermédiaire où locaux techniques et bureaux ont été placés par deux escaliers symétriques. Cette structure est le seul élément figé de l'espace avec la façade de verre sur trois côtés qui abrite le fonds ancien climatisé. Dans la nef aucun mur ne cloisonne l'espace, c'est la succession des piliers métalliques supportant des fermes qui conditionne l'aménagement de l'espace intérieur.

Le mobilier sobre, de ligne contemporaine, est en bois. Non fixé au sol, il présente l'avantage d'être modulable à loisir. Il est complété par un éclairage artificiel de style rétro réparti sur les tables de travail des lecteurs et par un éclairage fixé discret en hauteur ou mural.

La conception esthétique et fonctionnelle des lieux est dans l'ensemble une réussite. Toutefois, quelques critiques ont été apportées. L'isolation thermique de la bibliothèque a présenté, dès le début, des défaillances qui perturbent les conditions de travail et d'accueil de la bibliothèque.



Fig. 8. La Nef Lecture (vue prise depuis la section Jeunesse).

En procès avec le constructeur, la ville attend sur cette question la décision de la justice qui permettra, elle l'espère, de remédier à ce problème.

Dans les bureaux placés sous la charpente, l'éclairage naturel est souvent jugé faible et nécessite l'utilisation de la lumière artificielle. L'isolation phonique est estimée insuffisante également. L'utilisation des sous-sol comme magasin présente quelques risques en cas d'inondation qui ne doivent pas être sous-estimés. La communication des livres anciens qui se fait par un système de transport théoriquement sophistiqué n'est pas véritablement au point : les livres placés dans des bacs en plastique dur subissent une usure mécanique accentuée, due au choc de ces bacs à leur réception en fin de parcours. Ils courent aussi quelquefois le risque de chuter du tapis roulant qui présente quelques chicanes. Provisoirement, les livres sont protégés dans leur voyage par de la mousse placée au fond des bacs qui évite les chocs. Il a été envisagé par conséquent d'arrêter l'emploi de ce système à l'avenir. De même le rétablissement de l'isolation thermique permettra d'éviter que les documents anciens ne subissent de trop grandes variations de température entre leur sortie de magasin, leur arrivée dans la nef lecture et leur consultation en salle climatisée.

▮ Les différents services de la bibliothèque et ses annexes :

La réouverture de la bibliothèque municipale dans un nouvel espace était nécessaire. Depuis 1989 la bibliothèque devenue médiathèque a dû faire un effort important pour combler le retard pris pendant de nombreuses années par la lecture publique à Aix-en-Provence .

Les atouts de la bibliothèque sont aujourd'hui nombreux. En plus d'un espace adapté à la taille de la population à desservir, la richesse de son fonds ancien est un patrimoine précieux. La volonté actuelle des élus de renforcer les crédits consacrés à la lecture permet d'espérer la poursuite des efforts entrepris pour accroître les collections. Un début de réseau entre la bibliothèque centrale et ses annexes s'est amorcé ; il devrait permettre d'être utilisé comme appui pour poursuivre l'effort de construction d'autres bibliothèques de quartiers et la lutte contre l'exclusion par l'écrit. Le récent changement du système informatique a permis de donner un nouveau souffle à la bibliothèque et semble être évolutif. La réorganisation de ses services en 1991, est aujourd'hui bien

acceptée par le personnel et présente de nombreux avantages contrairement au cloisonnement des sections.

Du côté des usagers, l'augmentation régulière des inscrits ou des simples visiteurs est un facteur d'encouragement.

Enfin, l'ouverture prochaine de la bibliothèque des Deux-Ormes et de la Cité du Livre permet de laisser présager pour la lecture, un avenir plus assuré que par le passé car si la lecture devient une spécificité culturelle pour la ville, l'entretien de cette nouvelle identité devrait être soutenu et fortifié.

Toutefois, professionnels et élus ont conscience que de nombreux efforts restent encore à accomplir. La mise en valeur du fonds ancien est une lourde tâche et demande beaucoup de travail et d'investissement autant en personnel que sur le plan financier sur le long terme. La lecture publique autrefois occultée par le fonds ancien doit aussi être développée car les collections pour le prêt et celles de l'étude sont insuffisantes. Les effectifs du personnel pour mener à bien cet essor de la lecture doivent être encore accrus et la qualification du personnel ne doit pas être négligée pour l'amélioration du service public. Des investissements majeurs comme le rachat d'un bibliobus et son informatisation sont urgents. Pour l'avenir, l'ouverture de bibliothèques de quartier est nécessaire et l'augmentation des heures d'accueil du public est aussi un objectif à atteindre.

L'effort accompli sur la dernière décennie est donc indéniable et la volonté de le poursuivre a été réaffirmée récemment. Il reste à espérer devant la tâche à venir, que cette voie dans laquelle s'est engagée la lecture aujourd'hui sera suivie sur le long terme.

2) Des projets pour l'avenir

□ Pour la lecture en général :

Plusieurs objectifs ont été déterminés ; certains peuvent être envisagés comme accessibles dans une échéance proche et d'autres peuvent être considérés comme les axes principaux d'un projet de développement de la bibliothèque. Aujourd'hui, plusieurs priorités d'importance diverse commandent aux desseins de la lecture.

Sur le plan local, la ville espère que ses récents efforts en matière de lecture et le projet de la Cité du Livre pourront lui permettre d'être reçue lauréate au concours des "villes-lecture" qui doit avoir lieu en 1994 ⁵.

Si Aix-en-Provence était choisie, des aides financières sous forme de subventions pourraient lui être accordées ainsi qu'une collaboration de la part des collectivités et des services organisateurs du concours. L'État également pourrait envisager de mettre en valeur les projets de la commune en accord avec elle. En dernier lieu, la promotion des villes lauréates mettrait en œuvre une charte leur permettant d'œuvrer dans le sens d'un réel développement de la lecture publique dans le cadre de leur commune. Aix-en-Provence attend beaucoup de cette participation.

La création d'un réseau de bibliothèques cohérent et solide est le deuxième grand objectif. Dès 1995, deux autres bibliothèques de quartier devraient ouvrir leurs portes et, à long terme, un plan de développement de la lecture publique est envisagé. Dans cette perspective, le bibliobus devrait être utilisé comme un instrument d'approche pour jauger les besoins de la population en matière de lecture. Les tournées devraient être considérées comme un service transitoire préparant l'installation définitive d'annexes. Le bibliobus devrait aussi permettre d'offrir de nouveaux services tel que le portage des livres à domicile pour les personnes âgées qui ne peut être assuré actuellement. Enfin, son utilisation comme moyen de rencontre avec les populations en difficulté sur le plan de la lecture devrait être renforcée.

Dans le cadre du développement social des quartiers, les professionnels de la lecture et les membres des associations sont appelés à travailler ensemble. Les compétences des uns et des autres doivent être utilisées pour la poursuite d'une animation de qualité autour du livre.

A une autre échelle, la bibliothèque est appelée à dépasser ses missions de conservation et de diffusion en devenant parallèlement un centre d'application pour les personnes en formation dans la Cité du Livre. La réunion sur un même site d'un cadre d'apprentissage et d'une structure professionnelle comme la médiathèque y invite fortement.

⁵Voir p. 37 les explications concernant l'origine de ce concours.

Sur le plan national, la bibliothèque municipale classée a été retenue pour faire partie conjointement avec celle de Marseille, d'un pôle associé à la bibliothèque de France. Un chef de projet, Melle M. Terrass a été nommée pour mener à bien cette mission. Les lettres et les arts ainsi que les documents sur le bassin méditerranéen constituent les domaines pour lesquels les bibliothèques de la région devront collaborer. La rétroconversion des catalogues de la bibliothèque est la première phase qui devra être réalisée bientôt pour permettre au grand projet du catalogue collectif de France d'être porté à terme dans les meilleurs délais.

A la suite de cette étape, les bibliothèques universitaires et les bibliothèques publiques locales seront conduites à travailler ensemble afin de constituer un réseau documentaire cohérent.

□ Pour la médiathèque en particulier :

Loin de rester statiques les différents services de la médiathèque et ses annexes ont évolué depuis l'ouverture des nouvelles structures en 1989. Pourtant des projets plus importants ont encore été conçus pour la plupart des sections afin que leur fonctionnement soit optimal. Certains de ces projets sont prévus pour les prochaines années et ont déjà été planifiés.

- Le secteur de l'étude :

Déjà transformée par le déménagement des périodiques dans la salle prévue pour l'artothèque en 1992, ce qui a permis de désengorger l'espace du fonds ancien, l'étude doit occuper définitivement l'aile ouest où se trouve le magasin cruciforme. C'est autour de cette structure qui divise l'aile en quatre parties qu'elle s'organisera. Cet espace est situé immédiatement après la salle de la presse qui devrait constituer une transition. L'aile entière deviendra " un pôle étude " bien circonscrit et bénéficiant d'excellentes conditions pour l'exercice de ses missions. Il conviendra dès l'entrée de la bibliothèque d'orienter le lecteur selon ses attentes puis de continuer à le guider jusqu'à ce secteur en le faisant traverser la salle de la presse. L'espace de l'étude devra abriter également *Biblio Service Métiers d'art* qui a été provisoirement logé dans l'espace du marquis de Méjanès et

prévoir un emplacement pour les bureaux du personnel travaillant dans cette section ⁶.

- Les sections de la jeunesse et du prêt-adultes :

Le futur déménagement de l'étude ne sera pas sans conséquence sur l'organisation de l'espace de l'aile orientale qui abrite actuellement le fond ancien, l'étude, le prêt-adultes et la jeunesse. En récupérant la place de l'étude, la partie consacrée au prêt-adultes est amenée à s'agrandir. Plusieurs projets ont commencé à être étudiés pour proposer une nouvelle organisation des sections concernées.

Une transformation du secteur du prêt-adultes est tout d'abord envisagée. Les rayonnages servant au stockage et au classement des livres devront être redispesés à partir d'une répartition thématique plus claire que ce qu'elle ne l'est actuellement. Parallèlement, la signalétique de ce secteur devra être améliorée et planifiée dans ce but. Les nouvelles acquisitions seront davantage mises en montre dès l'accès de la salle. Un fonds documentaire sur la Provence pourra être créé. Les biographies pourront être regroupées ensemble. Romans policiers, livres de science-fiction auront des rayonnages bien distincts. Le fonds de livres en gros caractères pourra être développé de manière plus importante et mieux signalé. Un espace pour les bandes dessinées est aussi à aménager.

Le déménagement du mobilier de consultation sur place pour l'étude impliquera le rachat d'un mobilier pour le prêt-adultes. Cela pourra être l'occasion d'opter pour des meubles plus conviviaux afin de permettre la lecture sur place et le choix des ouvrages dans des conditions confortables. L'éclairage devra aussi être renforcé. Afin d'éviter aux lecteurs qui ont besoin de renseignements pratiques et rapides de se rendre jusqu'au secteur de l'étude quelques usuels devront être achetés et un espace de consultation devra être prévu avec un mobilier adapté.

En articulation avec la section de la jeunesse un espace réservé aux adolescents pourrait être intercalé entre les deux sections. Il

⁶ Pour avoir des renseignements plus précis sur ce projet, on consultera le mémoire de stage de Michel Étienne : Le service de l'étude de la bibliothèque d'Aix-en-provence: projet de réorganisation réalisé en 1992 dans le cadre de l'obtention du diplôme de conservateur des bibliothèques délivré par l'ENSSIB.

servirait de transition naturelle. Un coin pour la recherche documentaire serait prévu pour mettre à la disposition du jeune public des usuels, des coupures de presse et de la documentation appropriée à leur niveau d'information. De la littérature serait également mise à leur disposition. Ce projet devrait permettre aux jeunes générations de s'approprier un lieu bien à eux dans la bibliothèque correspondant à leur passage de la section jeunesse à la section adultes.

En plus de l'implantation de ce nouvel espace, la section jeunesse souhaiterait compléter son fonds documentaire pour répondre aux attentes du public scolaire qui la fréquente, en matière d'information. Dans un autre cadre, celui de la lutte contre l'illettrisme, ce fonds permettrait également d'aider les associations qui accompagnent les adultes en difficulté. Les périodiques, peu développés pour l'instant pour le jeune public, pourraient aussi être complétés par de nouveaux abonnements. Quant aux livres, ils pourraient être globalement dynamisés par un fonds tournant basé sur l'actualité d'une part et sur des thèmes variés, d'autre part. Enfin, un lieu d'échanges pour les jeunes lecteurs est aussi à l'étude qui leur permettrait de s'impliquer davantage dans leur pratique de la lecture. Par exemple, un espace recevant leur sélection littéraire pourrait leur être offert.

- Le fonds ancien :

Même si le fonds ancien bien délimité par sa façade vitrée n'est pas concerné par le déménagement de l'étude dans son espace, il l'est en revanche quant aux conséquences de ce projet sur son isolement. En effet, après le transfert dans l'aile ouest de l'étude, le fonds ancien ne sera plus rattaché physiquement à cette section alors qu'il en fait partie. Implanté au milieu d'un bâtiment consacré à la lecture publique et au prêt il impliquera qu'une gestion rationnelle de cette nouvelle situation soit envisagée⁷.

Sur le long terme plus qu'un projet, c'est une véritable politique de conservation qui est à définir pour ce fonds qui mérite des moyens plus importants. Le travail de mise en valeur des collections est l'une des premières priorités de ce secteur. La tâche qu'il faut entreprendre pour le fonds ancien est à la mesure de la

⁷ cf. note précédente.

richesse du patrimoine qu'il abrite ; elle n'est évoquée ici que pour mémoire mais mériterait que l'on s'y arrêtât plus longuement.

- La discothèque et la vidéothèque, un nouvel espace audiovisuel

La création en 1989 d'une discothèque associée aux autres sections de la bibliothèque transformait celle-ci en médiathèque. Une vidéothèque de prêt avait également été prévue dans le projet de délocalisation de la Méjanès à plus longue échéance. Aujourd'hui, cet objectif est en passe d'être atteint après qu'une étude ait été entreprise il y a deux ans avec la collaboration de Cécile Franc, une ancienne élève de l'École Nationale Supérieure des Bibliothèques (ENSB).

La ville d'Aix-en-Provence a pu satisfaire aux exigences de la Direction du livre et de la lecture en ce qui concerne l'implantation des secteurs consacrés à l'audiovisuel. La médiathèque possède onze magnétoscopes *U-MATIC* et onze moniteurs correspondants. Un poste de bibliothécaire a été créé pour la vidéothèque en juin 1991 et la délibération du conseil municipal a eu lieu en ce début d'année 1993.

A partir de l'étude conduite par C. Franc, la responsable de la future vidéothèque, Chantal Fournier, a fait le point sur les différentes solutions qui pouvaient être envisagées, en fonction des moyens effectifs et des objectifs visés.

Un budget d'acquisitions et d'investissement a été attribué pour la constitution de la vidéothèque. En 1992, il était de 100 000 francs pour l'investissement et de 80 000 francs pour monter le fonds de consultation. En 1993, le budget de la vidéothèque a été porté à 230 000 francs, 100 000 francs destiné au fonds de cassettes *VHS* pour le prêt au public, 130 000 francs réservé à l'achat de cassettes en *3/4 de pouce* servant à la consultation sur place. Le matériel audiovisuel quant à lui, a été acquis en 1989.

La vidéothèque qui fonctionnera avec une équipe de cinq personnes (chef de service inclus) devrait être installée dans la discothèque. Son accueil nécessitera un réaménagement total de cet espace qui devra à ce moment là prévoir une réorganisation des locaux en fonction de cette cohabitation. En effet, la création de la vidéothèque implique des travaux d'aménagement et du matériel de consultation avec un mobilier approprié. De son côté la

discothèque devra tenir compte de l'augmentation de son fonds sonore et audiovisuel et de celui des partitions.

La consultation sur place de vidéo doit reposer sur une régie de huit magnétoscopes avec des écrans de visionnement. Un catalogue est à créer pour renseigner le public sur le contenu du fonds à consulter sur place et sur celui destiné au prêt. Le fonds vidéo de prêt restera concentré dans un seul lieu. Par contre, le fonds vidéo de consultation pourra être éclaté dans différentes sections de la bibliothèque qui sont équipées pour cela : la jeunesse, la lecture publique adultes et la discothèque.

Parallèlement, une animation variée a été envisagée pour fournir au public une multitude de services liés à ce nouveau média. L'accueil de groupes d'enfants et d'adultes en formation est prévue. Une collaboration avec *l'Institut de l'Image* a été également programmée. Des séances de visionnement collectif seront organisées dans l'auditorium accolé à la discothèque, à la demande de groupes et sur programmation fixe. L'association des activités de la vidéothèque aux manifestations culturelles municipales n'a pas été oubliée de même qu'une participation aux animations proposées par la vidéothèque d'art lyrique.

Dès 1993 des séances de films sont prévues pour promouvoir la vidéothèque et faire connaître ses orientations en matière d'acquisitions qui sont : la spécialisation dans le film documentaire, les films majeurs de l'histoire du cinéma, les grands classiques du muet, le cinéma d'auteur, les films régionaux et le suivi de l'actualité cinématographique locale, sans oublier le parti pris pour la version originale.

La discothèque de son côté devrait profiter de l'ouverture d'une salle polyvalente dans la Cité du Livre pour développer les animations qu'elle propose en programmant des concerts et des conférences sur la musique.

- La lecture publique urbaine :

Deux priorités ont été désignées pour ce service transversal. Il s'agit du renouvellement du bibliobus datant de 1977, du changement de mobilier et de l'équipement antivol de la Halle aux Grains.

Le renouvellement du bibliobus comprend dans un premier temps le rachat d'un véhicule de ce type et l'informatisation de ses services de prêt et d'inscriptions. Une demande d'acquisition a été déposée auprès du service des Affaires Culturelles. Elle devrait être prise en compte à court terme. Par la suite, un autre véhicule est à prévoir pour couvrir l'ensemble des besoins de ce service. Ce changement a été jugé nécessaire en raison des nombreuses défaillances que l'actuel véhicule a déjà présenté et des nouvelles normes qui sont exigées pour ce type de transport et de service. Un cahier des charges précis doit être établi avec les services techniques afin d'obtenir des devis actualisés.

La Halle aux Grains malgré la restauration de ses locaux nécessite un changement de mobilier. Il avait été fabriqué par les services municipaux et paraît aujourd'hui inadapté pour l'annexe. L'achat d'un nouveau mobilier comprenant des rayonnages pour les livres, des tables et des chaises pour le public et le remplacement de la banque de prêt devrait permettre de donner à cette bibliothèque de quartier, un aspect plus contemporain et refléterait la volonté de développement de la lecture publique souhaitée par la nouvelle municipalité. Dans cette perspective, l'organisation de l'espace est aussi à revoir avec le déplacement des activités de transaction vers l'entrée de l'annexe pour un meilleur fonctionnement de l'espace et pour une surveillance mieux adaptée aux locaux. En effet, la Halle aux Grains n'a pu être équipée jusqu'à présent d'un système de protection contre le vol et la malveillance de certains usagers l'ont conduite à réviser à la baisse ses acquisitions de belles éditions. Pour faire face pendant un certain temps à ce problème et dans l'attente de l'installation d'un système de sécurité antivol, les projets de restructuration de l'espace constitueraient une première étape vers la modernisation de cette annexe.



Fig. 9. Vue intérieure de la Halle aux Grains.

3) La Cité du Livre

L'initiative de la Cité du Livre revient à l'actuelle municipalité d'Aix-en-Provence et au conseiller au livre et à la lecture de la région Provence-Alpes-Côte d'azur, Jean-jacques Boin.

Depuis 1989, les élus ont souhaité orienter une partie de leur politique culturelle sur le livre ; ce projet important leur en donne l'occasion. Il permet également à la ville de réutiliser la dernière partie de l'ancienne manufacture des Allumettes laissée jusque-là à l'état de friche pour faire de cet ensemble architectural un espace culturel cohérent.

Atout majeur pour la ville car elle lui permet de se construire une identité à partir d'un pôle de pointe, la Cité du Livre veut aussi s'inscrire dans la région comme une structure dynamique dans le domaine de l'écrit. Elle espère par ses missions être un point fédérateur pour tous ceux qui dans son environnement s'intéressent à l'univers du livre et qui, par leur action, ont paru favoriser l'émergence d'un tel centre.

La Cité du Livre aura une surface totale de 13 500 m² avec la réunion de l'Espace Méjanès (10 000 m²) et des Petites Allumettes. Elle regroupe sous cette appellation la bibliothèque Méjanès, un Département " Métiers du livre " de l'Institut universitaire de technologie, des ateliers du livre et de nouveaux espaces d'accueil pour le public. Elle ouvrira ses portes au début du mois de décembre.

Elle doit constituer un centre européen de création, de formation et d'information sur l'écrit.

▣ La bibliothèque Méjanès :

Elle représente le noyau originel autour duquel s'est construit le projet de la Cité du Livre. Elle occupe 9000 m² correspondant aux bâtiments dits des Grandes Allumettes sur l'ensemble de la surface du site.

□ Les métiers du livre :

- Le département métiers du livre de l'I.U.T. et le C.R.F.C. :

Une filière *métiers du livre* a été organisée par l'U.F.R. LACS et le Centre Régional de Formation aux Carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation en 1986. Celle-ci préparait les étudiants au certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaires, à un DEUST et à une option *métiers du livre* dans le cadre d'une licence. En raison des récentes modifications du recrutement dans les emplois des bibliothèques et des débouchés estimés satisfaisant et diversifiés, l'Université a décidé de transformer ce cursus en département d'I.U.T. qui doit offrir une formation en deux ans à de futurs cadres moyens travaillant en librairies, en bibliothèques ou dans l'édition ⁸.

Le diplôme est un D.U.T. Information-Communication, option *métiers du livre* de 1784 heures. Huit à dix semaines de stages sont prévues. Un enseignement de culture générale est dispensé parallèlement à un apprentissage professionnel.

En accord avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (C.N.F.P.T.) le Centre de Formation pourrait assurer une partie des formations initiales des personnels territoriaux et préparer également aux épreuves professionnelles des concours internes de l'État. Ses nouvelles missions devraient être précisées dans les jours à venir.

Dans le cadre de la formation continue, des journées d'études et des stages en liaison avec le C.N.F.P.T. et les professionnels du livre seront organisés. Ils devront répondre à des besoins spécifiques exprimés par des bibliothécaires, des libraires ou des éditeurs.

- Les ateliers du livre :

Ils sont en préparation et devront offrir aux étudiants de l'I.U.T. des stages sur l'édition, l'écriture, la typographie ... Ils seront animés par des spécialistes professionnels. Dans cette perspective, le fonds de *Biblio service métiers d'art* installé dans l'Espace

⁸ La première promotion du département des métiers du livre a effectué sa rentrée en septembre dans des locaux provisoires sur le site de la cité du livre

Méjanès devra être développé pour constituer le centre de documentation des ateliers du livre.

□ De nouveaux espaces d'accueil pour le public :

Ils se présentent sous la forme d'un amphithéâtre télescopique de 300 places avec une scène escamotable de 200 mètres carrés et de deux vastes halls d'expositions. Des salons, des conférences en priorité sur le livre pourront être tenus dans cet espace. Des spectacles sont aussi prévus dans l'amphithéâtre.

IV. L'impact de la médiathèque auprès des usagers

1) La perception de la bibliothèque comme service municipal

En 1991, la mairie d'Aix-en-Provence désireuse de connaître l'opinion de ses administrés sur les différents services municipaux auxquels ils ont accès a organisé un sondage. Six cent personnes ont été interrogées. Les questions posées portaient sur la fréquentation, l'accès, la qualité du service rendu et les attentes vis à vis de ce service si celui-ci n'avait pas été jugé satisfaisant. Le secteur d'enquête comprenait le centre d'Aix-en-Provence et ses différents quartiers. Les tranches d'âges retenues étaient les suivantes : 16-20 ans ; 20-30 ; 50-60 ; et plus de 65 ans.

Les bibliothèques et les musées ont été les deux types d'établissements relevant du service des Affaires Culturelles qui ont été proposés à l'examen de la population ⁹. Six questions concernaient la bibliothèque municipale.

D'après les résultats de l'enquête, on constate qu'en 1991, soit deux ans après l'ouverture de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux, 70 % des personnes sondées ne s'étaient encore jamais rendues à la Méjanès contre 29 % qui avaient fait cette démarche (le 1 % restant n'a pas répondu à cette question). L'accueil a été jugé satisfaisant par 20 % des sondés, 7 % ont estimé qu'il était très

⁹ Cf. en annexe le document réalisé par la ville d'Aix-en-Provence proposant les résultats du Sondage d'opinion auprès de la population [réalisé en] juillet 1991 concernant la culture.

satisfaisant, 3 % peu satisfaisant et 70 % des personnes sondées ne se sont pas prononcées sur cette question. Concernant les heures d'ouverture, 71 % de nouveau, n'ont pas répondu à la question posée, 18 % ont trouvé que les heures d'ouvertures étaient satisfaisantes et 11 % pas du tout. Pour le nombre de jours d'ouverture 71 % des personnes n'ont pas donné leur avis, 17 % ont jugé ce nombre de jours satisfaisant et 13 % l'ont jugé insatisfaisant. Sur la dernière question concernant la qualité du service, 71 % des personnes interrogées n'ont pas répondu, 18 % ont estimé que le service rendu était satisfaisant, 9 % très satisfaisant et 2 % peu satisfaisant.

Le résultat de cette enquête montre qu'en 1991 peu d'Aixoïses s'étaient rendus à la Méjanès alors que celle-ci était installée sur le nouveau site depuis deux ans. Il est difficile de savoir quel serait le résultat d'une enquête de ce type aujourd'hui. En revanche, les réponses obtenues pour les différentes questions posées sur la bibliothèque sont insuffisantes pour connaître le taux de satisfaction des Aixoïses vis à vis de cet établissement culturel en 1991. En effet ces réponses n'ont pu être données que par 29 % des sondés c'est-à-dire ceux-là même qui ont déclaré avoir fréquenté la bibliothèque à la première question. C'est peu pour évaluer un service. On se gardera donc de tenter tout commentaire explicatif ou interprétatif sur ces seuls résultats.

Par contre les résultats concernant le taux de fréquentation de la bibliothèque invitent à renouveler une enquête. Il est impossible d'expliquer pourquoi en 1991, 70 % des personnes interrogées ont déclaré ne pas s'être rendues à la bibliothèque Méjanès. Un autre sondage cherchant à comprendre ce phénomène pourrait peut-être éclairer les résultats de l'enquête conduite en 1991. En tout cas, un sondage réalisé actuellement permettrait de connaître l'évolution du taux de fréquentation et de mieux apprécier l'opinion des usagers sur la bibliothèque.

2) Un impact à connaître

Depuis l'enquête réalisée en 1991 par l'actuelle municipalité sur l'ensemble des services municipaux, aucune autre n'a été effectuée sur l'ensemble de ces services ou sur la bibliothèque en particulier.

Après quatre ans de fonctionnement, une enquête sur la médiathèque auprès des usagers voire d'un échantillon de la

population aixoise serait souhaitable. C'est un outil d'évaluation précieux que la bibliothèque n'a pas pu encore utiliser pour connaître davantage son public et son opinion sur le service qu'elle propose.

Actuellement, la bibliothèque dispose uniquement de statistiques sur le nombre de lecteurs inscrits annuellement et sur le nombre de prêts par section. Ces statistiques constituent un premier indicateur. Elles sont à exploiter sur le long terme pour affiner les connaissances globales sur la bibliothèque.

Comme cela a été précisé dans la première partie de ce mémoire, une enquête auprès des usagers se serait avérée un complément utile aux autres sources qui ont permis de mieux connaître la place de la bibliothèque dans la politique culturelle d'Aix-en-Provence mais la période estivale et le temps imparti pour l'ensemble de l'étude n'ont pas permis de construire un tel outil. Il reste donc aujourd'hui à compléter l'approche de la bibliothèque vue du côté des décideurs politiques et des professionnels par celui des usagers.

CONCLUSION

Conclusion

Le manque de données générales ou précises sur la culture dans ces divers aspects demeure important aujourd'hui et il n'a pas été sans conséquences sur la perception de ce secteur au cours des trois dernières décennies. Toutefois la multiplication des études a bousculé beaucoup d'idées reçues. Plusieurs résultats et l'exposé régulier des interrogations des différents acteurs culturels ont permis peu à peu à chacun d'entre eux, d'appréhender de manière synthétique des phénomènes qu'une absence d'information pouvait faire croire isolés, atypiques ou, selon les cas généralisés.

Ce besoin de dialogue au travers des recherches qui sont conduites est d'autant plus ressenti à présent par l'ensemble de ces partenaires potentiels que neuf ans se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur des lois relatives à la décentralisation. La collecte de données chiffrées et le bilan renouvelé des actions entreprises dans le domaine de la Culture sont perçus sans contexte comme des outils utiles voire indispensables. Ils intéressent le Ministère pour mesurer les effets de sa politique et les différents responsables locaux pour se situer à la fois eux-mêmes dans le processus de décentralisation et chacun par rapport à l'autre. Sans cela, il est devenu impossible de mener à bien actuellement une évaluation sur une partie ou sur l'ensemble du champ culturel.

L'étude conduite sur la politique culturelle d'Aix-en-Provence et plus particulièrement sur ses objectifs en matière de lecture tenait à montrer cette nouvelle approche de la culture au travers de ce cas précis. Les comptes culturels aixois élaborés sur dix ans ont servi à chiffrer de façon précise l'action de la ville et d'en connaître ses principales priorités. A partir de ces premières données, il a été alors possible d'envisager de situer la politique culturelle d'Aix par rapport à celle suivie par d'autres villes dans leur ensemble.

Ces données si elles sont loin de présenter un tableau exhaustif, ont permis, du moins nous l'espérons, de dresser un premier bilan qui montre qu'Aix-en-Provence fait partie des communes qui ont œuvré dans le sens du développement de la lecture au cours des années quatre-vingt.

Cette étude a aussi été l'occasion d'entrevoir la politique culturelle locale comme l'expression d'un phénomène nouveau : la recherche d'une spécificité culturelle à laquelle beaucoup de villes semblent désormais attachées. En raison de l'enjeu que représente aujourd'hui la culture pour les collectivités locales, les équipements de ce secteur sont devenus de nouveaux atouts pour elles qui peuvent les aider à retrouver une identité propre. Dans ces conditions, il est probable que le soutien apporté à ces équipements sera sans précédent. C'est en tout cas ce que l'on peut espérer et qui se laisse présager lorsque l'on voit se développer la construction de nouveaux bâtiments. Les bibliothèques ne peuvent qu'en bénéficier et l'exemple d'Aix-en-Provence parmi d'autres invite à le croire.

Mais pourquoi cette institution plutôt qu'une autre ? Il est certainement trop tôt pour se prononcer définitivement et pour savoir si ce mouvement sera un épiphénomène ou un choix durable. A une époque où l'écrit est considéré comme menacé par les autres formes de la culture, ce constat nous oblige à prendre du recul : << et si la bibliothèque était promise à une renaissance à laquelle on ne s'attendait pas ? >>.

ANNEXES

Légende des figures

Fig. 1. Cliché pris par E. REVAULT.

Fig. 2. Plan réalisé par l'agence PLANNING.

Fig. 3. Plan réalisé par V. MARCO à partir du plan de l'agence PLANNING.

Fig. 4. Plan de situation réalisé par l'Office du tourisme d'Aix-en-Provence et complété par V. MARCO.

Fig. 5. Carte IGN 1/100 000 e n° 022. Feuille d'Aix-en-Provence.
Faite en 1956 et mise à jour en 1970.

Fig. 6. Plan de situation réalisé par l'Office du tourisme d'Aix-en-Provence.
et complété par V. MARCO.

Fig. 7. Cliché pris par l'Atelier Photographique Municipal d'Aix-en-Pce.

Fig. 8. Cliché pris par l'Atelier Photographique Municipal d'Aix-en-Pce.

Fig. 9. Cliché pris par l'Atelier Photographique Municipal d'Aix-en-Pce.

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Budget culturel en francs (dépenses totales)	14629983,94	16525517,53	55065658,96	29437593,88	43236781,17	45943998,31	47561736,82	48066412,46	41174147,35	42941303,05
Budget général en francs (dépenses totales)	483744039,17	561355781,08	619523089,92	627160226,70	678336489,30	695124825,54	798334095,98	899394254,34	901733498,75	994278943,33
Budget culturel / Budget général en %	3,02	2,94	8,89	4,69	6,37	6,61	5,96	5,34	4,57	4,32
Budget culturel / Pop en F / heb.	112,54	127,12	423,58	226,44	332,59	353,42	365,86	369,74	316,72	330,32

Tableau récapitulatif de la part de la culture dans le budget global d'Aix-en-Provence (dépenses indirectes exclues) en dépenses totales

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Budget culturel en francs (dépenses totales)	39998086,78	39786162,66	87843757,45	64480784,16	82978628,18	88689711,41	97168573,39	102644711,4	97422380,99	102618449,4
Budget général en francs (dépenses totales)	483744039,2	561355781,1	619523089,9	627160226,7	678336489,3	695124825,5	798334096	899394254,3	901733498,8	994278943,3
Budget culturel / Budget général en %	8,27	7,09	14,18	10,28	12,23	12,76	12,17	11,41	10,8	10,32
Budget culturel / Pop en F / heb.	307,68	306,05	675,72	496,01	638,3	682,23	747,45	769,57	749,4	789,37

Tableau récapitulatif de la part de la culture dans le budget global d'Aix-en-Provence (dépenses indirectes incluses) en dépenses totales

La part de la Culture dans le budget global d'Aix-en-Provence de 1983 à 1992 (dépenses indirectes incluses)

1983

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	39998086,78	38028814,14	1969272,64
Budget général en francs	483744039,17	390103961,39	93640077,78
Budget culturel / Budget général en %	8,27	9,75	2,10
Budget culturel / Population en F/hab	307,68	292,53	15,15

1984

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	39786162,66	34994239,54	4791923,12
Budget général en francs	561355781,08	438932527,57	122423253,51
Budget culturel / Budget général en %	7,09	7,97	3,91
Budget culturel / Population en F/hab	306,05	269,19	36,86

1985

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	87843757,45	50496694,35	37347063,10
Budget général en francs	619523089,92	450912344,20	168610745,72
Budget culturel / Budget général en %	14,18	11,20	22,15
Budget culturel / Population en F/hab	675,72	388,44	287,29

1986

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	64480784,16	51739021,40	12741762,76
Budget général en francs	627160226,70	473024781,52	154135445,18
Budget culturel / Budget général en %	10,28	10,94	8,27
Budget culturel / Population en F/hab	496,01	397,99	98,01

1987

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	82978628,18	57702839,13	25275789,05
Budget général en francs	678336489,30	486168772,00	192167717,30
Budget culturel / Budget général en %	12,23	11,87	13,15
Budget culturel / Population en F/hab	638,30	443,87	194,43

1988

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	88689711,41	61048665,13	27641046,28
Budget général en francs	695124825,54	502981658,44	192143167,10
Budget culturel / Budget général en %	12,76	12,14	14,39
Budget culturel / Population en F/hab	682,23	469,61	212,62

La part de la Culture dans le budget global d'Aix-en-Provence de 1983 à 1992 (dépenses indirectes incluses)

1989

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	97168573,39	71258899,45	25909673,94
Budget général en francs	798334095,98	554175206,61	244158889,37
Budget culturel / Budget général en %	12,17	12,86	10,61
Budget culturel / Population en F/hab	747,45	548,15	199,31

1990

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	102644711,38	87578840,22	15065871,16
Budget général en francs	899394254,34	607443724,84	291950529,50
Budget culturel / Budget général en %	11,41	14,42	5,16
Budget culturel / Population en F/hab	789,57	673,68	115,89

1991

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	97422380,99	88224382,33	9197998,66
Budget général en francs	901733498,75	618405301,72	283328197,03
Budget culturel / Budget général en %	10,80	14,27	3,25
Budget culturel / Population en F/hab	749,40	678,65	70,75

1992

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	102618449,44	91951710,73	10666738,71
Budget général en francs	994278943,33	705787678,1	288491265,25
Budget culturel / Budget général en %	10,32	13,03	3,70
Budget culturel / Population en F/hab	789,37	707,32	82,05

La part de la Culture dans le budget global d'Aix-en-Provence de 1983 à 1992 (dépendances indirectes exclues)

1983

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	14629983,94	12660711,30	1969272,64
Budget général en francs	483744039,17	390103961,39	93640077,78
Budget culturel / Budget général en %	3,02	3,25	2,10
Budget culturel / Population en F/hab	112,54	97,39	15,15

1984

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	16525517,53	11733594,41	4791923,12
Budget général en francs	561355781,08	438932527,57	122423253,51
Budget culturel / Budget général en %	2,94	2,67	3,91
Budget culturel / Population en F/hab	127,12	90,26	36,86

1985

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	55065658,96	17718595,86	37347063,10
Budget général en francs	619523089,92	450912344,20	168610745,72
Budget culturel / Budget général en %	8,89	3,93	22,15
Budget culturel / Population en F/hab	423,58	136,30	287,29

1986

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	29437593,88	16695831,12	12741762,76
Budget général en francs	627160226,70	473024781,52	154135445,18
Budget culturel / Budget général en %	4,69	3,53	8,27
Budget culturel / Population en F/hab	226,44	128,43	98,01

1987

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	43236781,17	17960992,12	25275789,05
Budget général en francs	678336489,30	486168772,00	192167717,30
Budget culturel / Budget général en %	6,37	3,69	13,15
Budget culturel / Population en F/hab	332,59	138,16	194,43

1988

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	45943998,31	18302952,03	27641046,28
Budget général en francs	695124825,54	502981658,44	192143167,10
Budget culturel / Budget général en %	6,61	3,64	14,39
Budget culturel / Population en F/hab	353,42	140,79	212,62

La part de la Culture dans le budget global d'Aix-en-Provence de 1983 à 1992 (dépenses indirectes exclues)

1989

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	47561736,82	21652062,88	25909673,94
Budget général en francs	798334095,98	554175206,61	244158889,37
Budget culturel / Budget général en %	5,96	3,91	10,61
Budget culturel / Population en F/hab	365,86	166,55	199,31

1990

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	48066412,46	33000541,30	15065871,16
Budget général en francs	899394254,34	607443724,84	291950529,50
Budget culturel / Budget général en %	5,34	5,43	5,16
Budget culturel / Population en F/hab	369,74	253,85	115,89

1991

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	41174147,35	31976148,69	9197998,66
Budget général en francs	901733498,75	618405301,72	283328197,03
Budget culturel / Budget général en %	4,57	5,17	3,25
Budget culturel / Population en F/hab	316,72	245,97	70,75

1992

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Budget culturel en francs	42941303,05	32274564,34	10666738,71
Budget général en francs	994278943,33	705787678,1	288491265,25
Budget culturel / Budget général en %	4,32	4,57	3,70
Budget culturel / Population en F/hab	330,32	248,27	82,05

Unités de fonctionnement	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Ecole de musique	9856753,22	11139796,30	12591684,81	12883216,22	15652674,58	16326519,03	16493770,17	17921228,62	20555472,27	21540217,58
Ecole des Beaux Arts	6103449,79	856366,50	7336671,43	8012710,20	9462840,85	8823149,06	9324965,82	9912302,23	10078729,83	12208715,99
Atelier du Patrimoine	19476,80	54304,93	191218,77	69037,53	24665,00	54116,58	15000,00	67633,55	174776,31	159058,05
Service d'archéologie							38890,63	43310,59	42431,90	65732,69
Bibliothèques	5386437,93	6158455,35	6819226,41	7007127,23	7735381,21	10058651,34	14637200,39	17101091,33	19100467,98	19989139,33
Expos Bib. Méjanas				21206,28			11628,80	60473,87	103623,47	207646,34
Musée Granet	3502788,01	4103798,38	4054852,86	4062250,19	3565448,92	4126325,99	4275577,01	4531638,57	4891991,08	4548785,57
Museum d'histoire naturelle	1027046,95	1224552,07	915294,94	975038,26	1471393,27	1599658,16	1705420,37	1781260,40	1912460,93	2364725,41
Musée des Tapisseries	785879,56	295925,63	1448984,97	642153,18	983014,43	829221,16	1046580,90	1380622,83	1353281,65	1760908,22
Musée du Pavillon Vendôme	814163,11	958283,62	855009,80	831581,57	891411,03	1139507,32	1725642,42	778296,40	1356325,61	1263796,09
Musée de l'Atelier Cézanne	313663,39	510171,27	498945,70	325534,52	241211,66	448562,19	432048,67	416600,86	627602,36	629491,57
Musée du Vieil Aix		23581,07	39729,75	242361,56	273552,85	326428,68	365442,89	284684,96	354167,33	375968,56
Expos Musée Granet				175693,42	359921,38	82863,99	111941,23	5070502,64	3520510,05	1200213,04
Expos Museum d'histoire naturelle				21262,33	4997,25	86425,80	74352,69	28860,08	12513,74	49150,32
Expos Musée des Tapis. et Pa. Vendôme				100928,25	163933,06	25338,57	17383,58	194380,85	71440,03	1212,31
Expos Musée de l'Atelier Cézanne					2230,91	0,00		565,35	0,00	
Théâtre Municipal	2032473,09	2039720,45	2905825,85	2677210,39	2040809,52	2370098,06	2375044,46	3164842,98	2799918,40	2726649,61
Théâtre Sextius	191825,86	212110,73	224797,75							
Théâtre de verdure Jas de Bouffan				107000,00	120000,00	120000,00	60000,00			
Encouragements aux sociétés culturelles	1402856,43	7417173,24	12614451,31	13584710,27	1644589,00	1469200,00	3112122,82	10007312,61	4941669,39	5226800,05
Festival International d'Art Lyrique	6592000,00				13014764,21	12996299,20	15112386,60	13263231,50	12550000,00	12000000,00
Vidéotheque d'Art Lyrique								1340000,00	670000,00	
Ecole de Musique du Pays d'Aix										2010000,00
Action culturelle provençale					50000,00	166300,00	323500,00	230000,00	377000,00	373500,00
Danse à Aix									1450000,00	1810000,00
Aix en musique									1300000,00	1440000,00
Total	38028814,14	34994239,54	50496694,35	51739021,40	57702839,13	61048665,13	71258899,45	87578840,22	88224382,33	91951710,73

Les dépenses culturelles courantes d'Aix-en-Provence de 1983 à 1992

Unités de fonctionnement	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Ecole de musique	164942,68	192013,87	189866,59	204076,11	22194055	234215,35	232655,19	240825,54	218558,21	228990,62
Ecole des Beaux Arts	448313,98	355991,62	278477,91	280832,90	29920919	639467,43	1271690,65	1197291,51	2187425,71	3100315,14
Atelier du Patrimoine	17088,52	51250,00	187269,08	64544,22	2466500	54116,58	15000,00	67633,55	174776,31	159058,05
Service d'archéologie							38890,63	43310,59	42431,90	65732,69
Bibliothèques	934082,03	977909,77	1409358,56	1016121,46	106344057	1263605,83	1567544,44	1713459,86	2607704,30	2854457,78
Expos Bib. Méjanas				21206,28			11628,80	60473,87	103623,47	207646,34
Musée Granet	1052210,94	945635,27	633784,48	162754,12	20265349	263724,46	199724,57	179693,20	171926,20	128336,12
Museum d'histoire naturelle	144433,67	131596,52	304182,08	64894,17	7482457	59822,31	65364,66	62738,43	59533,81	70445,38
Musée des Tapisseries	169051,48	295925,63	445597,29	101339,83	11667915	84899,25	79362,26	12784,93	76796,36	119977,74
Musée du Pavillon Vendôme	83617,65	59830,61	111738,86	53961,91	6759901	68834,91	55174,75	29938,40	22170,20	38092,44
Musée de l'Atelier Cézanne	68204,58	236764,75	222556,57	31409,58	6952786	70794,91	60292,01	34156,55	1513,34	48924,10
Musée du Vieil Aix		23581,07	39729,75	67365,41	4478842	81257,64	119850,23	24034,18	61746,05	63388,88
Expos Musée Granet				175693,42	35992138	82863,99	111941,23	5070502,64	3520510,05	1200213,04
Expos Museum d'histoire naturelle				21262,33	499725	86425,80	74352,69	28860,08	12513,74	49150,32
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme				100928,25	16393306	25338,57	17383,58	194380,85	71440,03	1212,31
Expos Musée de l'Atelier Cézanne					223091	0,00		565,35	0,00	
Théâtre Municipal	1392083,48	1179448,57	1955997,74	1845855,13	166577671	1968560,00	1977118,19	2388146,77	1961479,01	1803504,99
Théâtre Sextius	191825,86	212110,73	224797,75							
Théâtre de verdure Jas de Bouffan				107000,00	12000000	120000,00	60000,00			
Encouragements aux sociétés culturelles	1402856,43	7071536,00	11715239,20	12376586,00	164458900	1469200,00	1378700,00	8081745,00	4355000,00	4501618,40
Festival International d'Art Lyrique	6592000,00				1176421600	11563525,00	13991889,00	12000000,00	12530000,00	12000000,00
Vidéotheque d'Art Lyrique								1340000,00	670000,00	0,00
Ecole de Musique du Pays d'Aix										2010000,00
Action culturelle provençale					5000000	166300,00	323500,00	230000,00	377000,00	373500,00
Danse à Aix									1450000,00	1810000,00
Aix en musique									1300000,00	1440000,00
Total	12660711,30	11733594,41	17718595,86	16695831,12	1796099212	18302952,03	21652062,88	33000541,30	31976148,69	32274564,34

Les dépenses culturelles directes d'Aix-en-Provence de 1983 à 1992

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	164942,68	82555,56	247498,24
Ecole des Beaux Arts	448313,98	355696,40	804010,38
Monuments historiques (Atelier du Patrimoine)	17088,52	511000,00	528088,52
Service d'archéologie			
Bibliothèques	934082,03	180789,36	1114871,39
Expos Bib. Méjanès			
Musée Granet	1052210,94	401840,45	1454051,39
Museum d'histoire naturelle	144433,67	9723,92	154157,59
Musée des Tapisseries	169051,48	37831,02	206882,50
Musée du Pavillon Vendôme	83617,65		83617,65
Musée de l'Atelier Cézanne	68204,58	18979,82	87184,40
Musée du Vieil Aix			
Expos Musée Granet			
Expos Museum d'histoire naturelle			
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme			
Expos Musée de l'Atelier Cézanne			
Acquisitions d'œuvres d'art		1178,16	1178,16
Autres équipements Beaux-Arts		230115,56	230115,56
Théâtre Municipal	1392083,48	139562,39	1531645,87
Théâtre Sextius	191825,86	0,00	191825,86
Théâtre de verdure Jas de Bouffan			
Encouragements aux sociétés culturelles	1402856,43		1402856,43
Festival International d'Art Lyrique	6592000,00		6592000,00
Vidéotheque d'Art Lyrique			
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale			
Danse à Aix			
Aix en musique			
Total	12660711,30	1969272,64	14629983,94

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes non comprises) en 1983

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	9856753,22	82555,56	9939308,78
Ecole des Beaux Arts	6103449,79	355696,40	6459146,19
Monuments historiques (Atelier du Patrimoine)	19476,80	511000,00	530476,80
Service d'archéologie			
Bibliothèques	5386437,93	180789,36	5567227,29
Expos Bib. Méjanès			
Musée Granet	3502788,01	401840,45	3904628,46
Museum d'histoire naturelle	1027046,95	9723,92	1036770,87
Musée des Tapisseries	785879,56	37831,02	823710,58
Musée du Pavillon Vendôme	814163,11		814163,11
Musée de l'Atelier Cézanne	313663,39	18979,82	332643,21
Musée du Vieil Aix			
Expos Musée Granet			
Expos Museum d'histoire naturelle			
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme			
Expos Musée de l'Atelier Cézanne			
Acquisitions d'œuvres d'art		1178,16	1178,16
Autres équipements Beaux-Arts		230115,56	230115,56
Théâtre Municipal	2032473,09	139562,39	2172035,48
Théâtre Sextius	191825,86	0,00	191825,86
Théâtre de verdure Jas de Bouffan			
Encouragements aux sociétés culturelles	1402856,43		1402856,43
Festival International d'Art Lyrique	6592000,00		6592000,00
Vidéothèque d'Art Lyrique			
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale			
Danse à Aix			
Aix en musique			
Total	38028814,14	1969272,64	39998086,78

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes comprises) en 1983

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	192013,87	180857,17	372871,04
Ecole des Beaux Arts	355991,62	325204,59	681196,21
Atelier du Patrimoine	51250,00	541997,36	593247,36
Service d'archéologie			
Bibliothèques	977909,77	978290,02	1956199,79
Expos Bib. Méjanès			
Musée Granet	945635,27	495568,28	1441203,55
Museum d'histoire naturelle	131596,52	28169,67	159766,19
Musée des Tapisseries	295925,63	0,00	295925,63
Musée du Pavillon Vendôme	59830,61	27541,81	87372,42
Musée de l'Atelier Cézanne	236764,75	19397,25	256162,00
Musée du Vieil Aix	23581,07	0,00	23581,07
Expos Musée Granet			
Expos Museum d'histoire naturelle			
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme			
Expos Musée de l'Atelier Cézanne			
Acquisitions d'œuvres d'art		260000,00	260000,00
Autres équipements Beaux-Arts		763112,72	763112,72
Théâtre Municipal	1179448,57	147124,54	1326573,11
Théâtre Sextius	212110,73	0,00	212110,73
Théâtre de verdure Jas de Bouffan		149998,27	149998,27
Encouragements aux sociétés culturelles	7071536,00		7071536,00
Festival International d'Art Lyrique	0,00	874661,44	874661,44
Vidéothèque d'Art Lyrique			
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale			
Danse à Aix			
Aix en musique			
Total	11733594,41	4791923,12	16525517,53

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes non comprises) en 1984

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	11139796,30	180857,17	11320653,47
Ecole des Beaux Arts	856366,50	325204,59	1181571,09
Atelier du Patrimoine	54304,93	541997,36	596302,29
Service d'archéologie			
Bibliothèques	6158455,35	978290,02	7136745,37
Expos Bib. Méjanes			
Musée Granet	4103798,38	495568,28	4599366,66
Museum d'histoire naturelle	1224552,07	28169,67	1252721,74
Musée des Tapisseries	295925,63	0,00	295925,63
Musée du Pavillon Vendôme	958283,62	27541,81	985825,43
Musée de l'Atelier Cézanne	510171,27	19397,25	529568,52
Musée du Vieil Aix	23581,07	0,00	23581,07
Expos Musée Granet			
Expos Museum d'histoire naturelle			
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme			
Expos Musée de l'Atelier Cézanne			
Acquisitions d'œuvres d'art		260000,00	260000,00
Autres équipements Beaux-Arts		763112,72	763112,72
Théâtre Municipal	2039720,45	147124,54	2186844,99
Théâtre Sextius	212110,73	0,00	212110,73
Théâtre de verdure Jas de Bouffan		149998,27	149998,27
Encouragements aux sociétés culturelles	7417173,24		7417173,24
Festival International d'Art Lyrique	0,00	874661,44	874661,44
Vidéotheque d'Art Lyrique			
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale			
Danse à Aix			
Aix en musique			
Total	34994239,54	4791923,12	39786162,66

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes comprises) en 1984

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	189866,59	108875,99	298742,58
Ecole des Beaux Arts	278477,91	64911,09	343389,00
Atelier du Patrimoine	187269,08	847935,65	1035204,73
Service d'archéologie			
Bibliothèques	1409358,56	1367140,07	2776498,63
Expos Bib. Méjanès			
Musée Granet	633784,48	321744,45	955528,93
Museum d'histoire naturelle	304182,08	143003,22	447185,30
Musée des Tapisseries	445597,29	44868,77	490466,06
Musée du Pavillon Vendôme	111738,86	246020,27	357759,13
Musée de l'Atelier Cézanne	222556,57	27216,36	249772,93
Musée du Vieil Aix	39729,75	0,00	39729,75
Expos Musée Granet			
Expos Museum d'histoire naturelle			
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme			
Expos Musée de l'Atelier Cézanne			
Acquisitions d'œuvres d'art		708188,10	708188,10
Autres équipements Beaux-arts		1107970,55	1107970,55
Théâtre Municipal	1955997,74	46251,62	2002249,36
Théâtre Sextius	224797,75	0,00	224797,75
Théâtre de verdure Jas de Bouffan			
Encouragements aux sociétés culturelles	11715239,20		11715239,20
Festival International d'Art Lyrique	0,00	32312936,96	32312936,96
Vidéothèque d'Art Lyrique			
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale			
Danse à Aix			
Aix en musique			
Total	17718595,86	37347063,10	55065658,96

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes non comprises) en 1985

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	12591684,81	108875,99	12700560,80
Ecole des Beaux Arts	7336671,43	64911,09	7401582,52
Atelier du Patrimoine	191218,77	847935,65	1039154,42
Service d'archéologie			
Bibliothèques	6819226,41	1367140,07	8186366,48
Expos Bib. Méjanas			
Musée Granet	4054852,86	321744,45	4376597,31
Museum d'histoire naturelle	915294,94	143003,22	1058298,16
Musée des Tapisseries	1448984,97	44868,77	1493853,74
Musée du Pavillon Vendôme	855009,80	246020,27	1101030,07
Musée de l'Atelier Cézanne	498945,70	27216,36	526162,06
Musée du Vieil Aix	39729,75	0,00	39729,75
Expos Musée Granet			
Expos Museum d'histoire naturelle			
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme			
Expos Musée de l'Atelier Cézanne			
Acquisitions d'œuvres d'art		708188,10	708188,10
Autres équipements Beaux-arts		1107970,55	1107970,55
Théâtre Municipal	2905825,85	46251,62	2952077,47
Théâtre Sextius	224797,75	0,00	224797,75
Théâtre de verdure Jas de Bouffan			
Encouragements aux sociétés culturelles	12614451,31		12614451,31
Festival International d'Art Lyrique	0,00	32312936,96	32312936,96
Vidéotheque d'Art Lyrique			
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale			
Danse à Aix			
Aix en musique			
Total	50496694,35	37347063,10	87843757,45

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes comprises) en 1985

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	204076,11	467880,21	671956,32
Ecole des Beaux Arts	280832,90	26183,31	307016,21
Autres équipements scolaires et culturels		97694,08	97694,08
Atelier du Patrimoine	64544,22	1323943,99	1388488,21
Service d'archéologie		4695,37	4695,37
Bibliothèques	1016121,46	4398753,08	5414874,54
Expos Bib. Méjanès	21206,28		21206,28
Musée Granet	162754,12	1954726,57	2117480,69
Museum d'histoire naturelle	64894,17	22642,84	87537,01
Musée des Tapisseries	101339,83	87009,42	188349,25
Musée du Pavillon Vendôme	53961,91	294958,36	348920,27
Musée de l'Atelier Cézanne	31409,58	8320,00	39729,58
Musée du Vieil Aix	67365,41	0,00	67365,41
Expos Musée Granet	175693,42		175693,42
Expos Museum d'histoire naturelle	21262,33		21262,33
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme	100928,25		100928,25
Expos Musée de l'Atelier Cézanne			
Acquisitions d'œuvres d'art		362780,69	362780,69
Autres équipements Beaux-arts		1086953,11	1086953,11
Théâtre Municipal	1845855,13	137949,53	1983804,66
Théâtre Sextius			
Théâtre de verdure Jas de Bouffan	107000,00	63190,08	170190,08
Encouragements aux sociétés culturelles	12376586,00		12376586,00
Festival International d'Art Lyrique	0,00	2404082,12	2404082,12
Vidéothèque d'Art Lyrique			
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale			
Danse à Aix			
Aix en musique			
Total	16695831,12	12741762,76	29437593,88

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes non comprises) en 1986

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	12883216,22	467880,21	13351096,43
Ecole des Beaux Arts	8012710,20	26183,31	8038893,51
Autres équipements scolaires et culturels		97694,08	97694,08
Atelier du Patrimoine	69037,53	1323943,99	1392981,52
Service d'archéologie		4695,37	4695,37
Bibliothèques	7007127,23	4398753,08	11405880,31
Expos Bib. Méjanas	21206,28		21206,28
Musée Granet	4062250,19	1954726,57	6016976,76
Museum d'histoire naturelle	975038,26	22642,84	997681,10
Musée des Tapisseries	642153,18	87009,42	729162,60
Musée du Pavillon Vendôme	831581,57	294958,36	1126539,93
Musée de l'Atelier Cézanne	325534,52	8320,00	333854,52
Musée du Vieil Aix	242361,56	0,00	242361,56
Expos Musée Granet	175693,42		175693,42
Expos Museum d'histoire naturelle	21262,33		21262,33
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme	100928,25		100928,25
Expos Musée de l'Atelier Cézanne			
Acquisitions d'œuvres d'art		362780,69	362780,69
Autres équipements Beaux-arts		1086953,11	1086953,11
Théâtre Municipal	2677210,39	137949,53	2815159,92
Théâtre Sextius			
Théâtre de verdure Jas de Bouffan	107000,00	63190,08	170190,08
Encouragements aux sociétés culturelles	13584710,27		13584710,27
Festival International d'Art Lyrique	0,00	2404082,12	2404082,12
Vidéotheque d'Art Lyrique			
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale			
Danse à Aix			
Aix en musique			
Total	51739021,40	12741762,76	64480784,16

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes comprises) en 1986

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	221940,55	728787,10	950727,65
Ecole des Beaux Arts	299209,19	53019,11	352228,30
Autres équipements scolaires et culturels		79630,78	79630,78
Atelier du Patrimoine	24665,00	1216973,01	1241638,01
Service d'archéologie		992316,42	992316,42
Bibliothèques	1063440,57	17355273,73	18418714,30
Expos Bib. Méjanes			
Musée Granet	202653,49	1554326,59	1756980,08
Museum d'histoire naturelle	74824,57	20194,31	95018,88
Musée des Tapisseries	116679,15	26676,59	143355,74
Musée du Pavillon Vendôme	67599,01	291647,83	359246,84
Musée de l'Atelier Cézanne	69527,86	23445,31	92973,17
Musée du Vieil Aix	44788,42	24842,82	69631,24
Expos Musée Granet	359921,38		359921,38
Expos Museum d'histoire naturelle	4997,25		4997,25
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme	163933,06		163933,06
Expos Musée de l'Atelier Cézanne	2230,91		2230,91
Acquisitions d'œuvres d'art		55000,00	55000,00
Autres équipements Beaux-arts		1952419,58	1952419,58
Théâtre Municipal	1665776,71	404702,57	2070479,28
Théâtre Sextius			
Théâtre de verdure Jas de Bouffan	120000,00	7909,00	127909,00
Encouragements aux sociétés culturelles	1644589,00		1644589,00
Festival International d'Art Lyrique	11764216,00	488624,30	12252840,30
Vidéothèque d'Art Lyrique			
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale	50000,00		50000,00
Danse à Aix			
945.285 Aix en musique			
Total	17960992,12	25275789,05	43236781,17

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes non comprises) en 1987

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	15652674,58	728787,10	16381461,68
Ecole des Beaux Arts	9462840,85	53019,11	9515859,96
Autres équipements scolaires et culturels		79630,78	79630,78
Atelier du Patrimoine	24665,00	1216973,01	1241638,01
Service d'archéologie		992316,42	992316,42
Bibliothèques	7735381,21	17355273,73	25090654,94
Expos Bib. Méjanès			
Musée Granet	3565448,92	1554326,59	5119775,51
Museum d'histoire naturelle	1471393,27	20194,31	1491587,58
Musée des Tapisseries	983014,43	26676,59	1009691,02
Musée du Pavillon Vendôme	891411,03	291647,83	1183058,86
Musée de l'Atelier Cézanne	241211,66	23445,31	264656,97
Musée du Vieil Aix	273552,85	24842,82	298395,67
Expos Musée Granet	359921,38		359921,38
Expos Museum d'histoire naturelle	4997,25		4997,25
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme	163933,06		163933,06
Expos Musée de l'Atelier Cézanne	2230,91		2230,91
Acquisitions d'œuvres d'art		55000,00	55000,00
Autres équipements Beaux-arts		1952419,58	1952419,58
Théâtre Municipal	2040809,52	404702,57	2445512,09
Théâtre Sextius			
Théâtre de verdure Jas de Bouffan	120000,00	7909,00	127909,00
Encouragements aux sociétés culturelles	1644589,00		1644589,00
Festival International d'Art Lyrique	13014764,21	488624,30	13503388,51
Vidéothèque d'Art Lyrique			
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale	50000,00		50000,00
Danse à Aix			
Aix en musique			
Total	57702839,13	25275789,05	82978628,18

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes comprises) en 1987

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	234215,35	421870,50	656085,85
Ecole des Beaux Arts	639467,43	42161,56	681628,99
Autres équipements scolaires et culturels		170011,23	170011,23
Atelier du Patrimoine	54116,58	599270,20	653386,78
Service d'archéologie		48912,44	48912,44
Bibliothèques	1263605,83	22602532,03	23866137,86
Expos Bib. Méjanès			
Musée Granet	263724,46	326452,44	590176,90
Museum d'histoire naturelle	59822,31	37799,17	97621,48
Musée des Tapisseries	84899,25	0,00	84899,25
Musée du Pavillon Vendôme	68834,91	229753,08	298587,99
Musée de l'Atelier Cézanne	70794,91	3809,25	74604,16
Musée du Vieil Aix	81257,64	0,00	81257,64
Expos Musée Granet	82863,99		82863,99
Expos Museum d'histoire naturelle	86425,80		86425,80
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme	25338,57		25338,57
Expos Musée de l'Atelier Cézanne	0,00		0,00
Acquisitions d'œuvres d'art		693000,00	693000,00
Autres équipements Beaux-arts		142464,39	142464,39
Théâtre Municipal	1968560,00	218983,13	2187543,13
Théâtre Sextius			
Théâtre de verdure Jas de Bouffan	120000,00	5554,28	125554,28
Encouragements aux sociétés culturelles	1469200,00		1469200,00
Festival International d'Art Lyrique	11563525,00	2098472,58	13661997,58
Vidéothèque d'Art Lyrique			
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale	166300,00		166300,00
Danse à Aix			
Aix en musique			
Total	18302952,03	27641046,28	45943998,31

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes non comprises) en 1988

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	16326519,03	421870,50	16748389,53
Ecole des Beaux Arts	8823149,06	42161,56	8865310,62
Autres équipements scolaires et culturels		170011,23	170011,23
Atelier du Patrimoine	54116,58	599270,20	653386,78
Service d'archéologie		48912,44	48912,44
Bibliothèques	10058651,34	22602532,03	32661183,37
Expos Bib. Méjanas			
Musée Granet	4126325,99	326452,44	4452778,43
Museum d'histoire naturelle	1599658,16	37799,17	1637457,33
Musée des Tapisseries	829221,16	0,00	829221,16
Musée du Pavillon Vendôme	1139507,32	229753,08	1369260,40
Musée de l'Atelier Cézanne	448562,19	3809,25	452371,44
Musée du Vieil Aix	326428,68	0,00	326428,68
Expos Musée Granet	82863,99		82863,99
Expos Museum d'histoire naturelle	86425,80		86425,80
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme	25338,57		25338,57
Expos Musée de l'Atelier Cézanne	0,00		0,00
Acquisitions d'œuvres d'art		693000,00	693000,00
Autres équipements Beaux-arts		142464,39	142464,39
Théâtre Municipal	2370098,06	218983,13	2589081,19
Théâtre Sextius			
Théâtre de verdure Jas de Bouffan	120000,00	5554,28	125554,28
Encouragements aux sociétés culturelles	1469200,00		1469200,00
Festival International d'Art Lyrique	12996299,20	2098472,58	15094771,78
Vidéotheque d'Art Lyrique			
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale	166300,00		166300,00
Danse à Aix			
Aix en musique			
Total	61048665,13	27641046,28	88689711,41

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes comprises) en 1988

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	232655,19	335262,69	567917,88
Ecole des Beaux Arts	1271690,65	169620,36	1441311,01
Autres équipements scolaires et culturels		52588,23	52588,23
Atelier du Patrimoine	15000,00	602147,12	617147,12
Service d'archéologie	38890,63	0,00	38890,63
Bibliothèques	1567544,44	22296900,82	23864445,26
Expos Bib. Méjanes	11628,80		11628,80
Musée Granet	199724,57	365552,66	565277,23
Museum d'histoire naturelle	65364,66	65068,36	130433,02
Musée des Tapisseries	79362,26	69055,95	148418,21
Musée du Pavillon Vendôme	55174,75	54974,48	110149,23
Musée de l'Atelier Cézanne	60292,01	23314,46	83606,47
Musée du Vieil Aix	119850,23	0,00	119850,23
Expos Musée Granet	111941,23		111941,23
Expos Museum d'histoire naturelle	74352,69		74352,69
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme	17383,58		17383,58
Expos Musée de l'Atelier Cézanne			
Acquisitions d'œuvres d'art		123571,00	123571,00
Autres équipements Beaux-arts		823518,92	823518,92
Théâtre Municipal	1977118,19	313814,83	2290933,02
Théâtre Sextius			
Théâtre de verdure Jas de Bouffan	60000,00		60000,00
Encouragements aux sociétés culturelles	1378700,00		1378700,00
Festival International d'Art Lyrique	13991889,00	614284,06	14606173,06
Vidéotheque d'Art Lyrique			
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale	323500,00		323500,00
Danse à Aix			
Aix en musique			
Total	21652062,88	25909673,94	47561736,82

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes non comprises) en 1989

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	16493770,17	335262,69	16829032,86
Ecole des Beaux Arts	9324965,82	169620,36	9494586,18
Autres équipements scolaires et culturels		52588,23	52588,23
Atelier du Patrimoine	15000,00	602147,12	617147,12
Service d'archéologie	38890,63	0,00	38890,63
Bibliothèques	14637200,39	22296900,82	36934101,21
Expos Bib. Méjanès	11628,80		11628,80
Musée Granet	4275577,01	365552,66	4641129,67
Museum d'histoire naturelle	1705420,37	65068,36	1770488,73
Musée des Tapisseries	1046580,90	69055,95	1115636,85
Musée du Pavillon Vendôme	1725642,42	54974,48	1780616,90
Musée de l'Atelier Cézanne	432048,67	23314,46	455363,13
Musée du Vieil Aix	365442,89	0,00	365442,89
Expos Musée Granet	111941,23		111941,23
Expos Museum d'histoire naturelle	74352,69		74352,69
Expos Musée des Tapisseries et Pavillon Vendôme	17383,58		17383,58
Expos Musée de l'Atelier Cézanne			
Acquisitions d'œuvres d'art		123571,00	123571,00
Autres équipements Beaux-arts		823518,92	823518,92
Théâtre Municipal	2375044,46	313814,83	2688859,29
Théâtre Sextius			
Théâtre de verdure Jas de Bouffan	60000,00		60000,00
Encouragements aux sociétés culturelles	3112122,82		3112122,82
Festival International d'Art Lyrique	15112386,60	614284,06	15726670,66
Vidéothèque d'Art Lyrique			
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale	323500,00		323500,00
Danse à Aix			
Aix en musique			
Total	71258899,45	25909673,94	97168573,39

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes comprises) en 1989

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	240825,54	401241,44	642066,98
Ecole des Beaux Arts	1197291,51	910262,71	2107554,22
Autres équipements scolaires et culturels		28322,38	28322,38
Atelier du Patrimoine	67633,55	1450747,94	1518381,49
Service d'archéologie	43310,59	26173,83	69484,42
Bibliothèques	1713459,86	4423139,59	6136599,45
Expos Bib. Méjanas	60473,87		60473,87
Musée Granet	179693,20	957256,85	1136950,05
Museum d'histoire naturelle	62738,43	47015,76	109754,19
Musée des Tapisseries	12784,93	20979,17	33764,10
Musée du Pavillon Vendôme	29938,40	165780,71	195719,11
Musée de l'Atelier Cézanne	34156,55	0,00	34156,55
Musée du Vieil Aix	24034,18	0,00	24034,18
Expos Musée Granet	5070502,64	292459,23	5362961,87
Expos Museum d'histoire naturelle	28860,08		28860,08
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme	194380,85		194380,85
Expos Musée de l'Atelier Cézanne	565,35		565,35
Acquisitions d'œuvres d'art		61148,09	61148,09
Autres équipements Beaux-arts		2158266,62	2158266,62
Théâtre Municipal	2388146,77	82420,80	2470567,57
Théâtre Sextius			
Théâtre de verdure Jas de Bouffan			
Encouragements aux sociétés culturelles	8081745,00		8081745,00
Festival International d'Art Lyrique	12000000,00	109073,04	12109073,04
Vidéothèque d'Art Lyrique	1340000,00	3895583,00	5235583,00
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale	230000,00		230000,00
Danse à Aix		36000,00	36000,00
Aix en musique			
Total	33000541,30	15065871,16	48066412,46

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes non comprises) en 1990

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	17921228,62	401241,44	18322470,06
Ecole des Beaux Arts	9912302,23	910262,71	10822564,94
Autres équipements scolaires et culturels		28322,38	28322,38
Atelier du Patrimoine	67633,55	1450747,94	1518381,49
Service d'archéologie	43310,59	26173,83	69484,42
Bibliothèques	17101091,33	4423139,59	21524230,92
Expos Bib. Méjanes	60473,87		60473,87
Musée Granet	4531638,57	957256,85	5488895,42
Museum d'histoire naturelle	1781260,40	47015,76	1828276,16
Musée des Tapisseries	1380622,83	20979,17	1401602,00
Musée du Pavillon Vendôme	778296,40	165780,71	944077,11
Musée de l'Atelier Cézanne	416600,86	0,00	416600,86
Musée du Vieil Aix	284684,96	0,00	284684,96
Expos Musée Granet	5070502,64	292459,23	5362961,87
Expos Museum d'histoire naturelle	28860,08		28860,08
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme	194380,85		194380,85
Expos Musée de l'Atelier Cézanne	565,35		565,35
Acquisitions d'œuvres d'art		61148,09	61148,09
Autres équipements Beaux-arts		2158266,62	2158266,62
Théâtre Municipal	3164842,98	82420,80	3247263,78
Théâtre Sextius			
Théâtre de verdure Jas de Bouffan			
Encouragements aux sociétés culturelles	10007312,61		10007312,61
Festival International d'Art Lyrique	13263231,50	109073,04	13372304,54
Vidéothèque d'Art Lyrique	1340000,00	3895583,00	5235583,00
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Action culturelle provençale	230000,00		230000,00
Danse à Aix		36000,00	36000,00
945.285 Aix en musique			
Total	87578840,22	15065871,16	102644711,38

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes comprises) en 1990

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	218558,21	288924,60	507482,81
Ecole des Beaux Arts	2187425,71	631500,37	2818926,08
Autres équipements scolaires et culturels		0,00	0,00
Atelier du Patrimoine	174776,31	2442002,00	2616778,31
Service d'archéologie	42431,90	221186,63	263618,53
Bibliothèques	2607704,30	2404978,90	5012683,20
Expos Bib. Méjanes	103623,47		103623,47
Musée Granet	171926,20	132860,51	304786,71
Museum d'histoire naturelle	59533,81	25409,22	84943,03
Musée des Tapisseries	76796,36	204361,86	281158,22
Musée du Pavillon Vendôme	22170,20	288091,28	310261,48
Musée de l'Atelier Cézanne	1513,34	49189,35	50702,69
Musée du Vieil Aix	61746,05	75000,00	136746,05
Expos Musée Granet	3520510,05	1935,55	3522445,60
Expos Museum d'histoire naturelle	12513,74		12513,74
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme	71440,03		71440,03
Expos Musée de l'Atelier Cézanne	0,00		0,00
Acquisitions d'œuvres d'art		1134846,00	1134846,00
Autres équipements Beaux-arts		502104,44	502104,44
Aides aux associations théâtrales		100000,00	100000,00
Théâtre Municipal	1961479,01	253496,25	2214975,26
Théâtre Sextius			
Théâtre de verdure Jas de Bouffan			
Encouragements aux sociétés culturelles	4355000,00		4355000,00
Festival International d'Art Lyrique	12530000,00	342745,74	12872745,74
Vidéotheque d'Art Lyrique	670000,00	0,00	670000,00
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Aides aux associations musicales		26000,00	26000,00
Action culturelle provençale	377000,00		377000,00
Danse à Aix	1450000,00	0,00	1450000,00
Aix en musique	1300000,00	73365,96	1373365,96
Total	31976148,69	9197998,66	41174147,35

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes non comprises) en 1991

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	20555472,27	288924,60	20844396,87
Ecole des Beaux Arts	10078729,83	631500,37	10710230,20
Autres équipements scolaires et culturels		0,00	0,00
Atelier du Patrimoine	174776,31	2442002,00	2616778,31
Service d'archéologie	42431,90	221186,63	263618,53
Bibliothèques	19100467,98	2404978,90	21505446,88
Expos Bib. Méjanes	103623,47		103623,47
Musée Granet	4891991,08	132860,51	5024851,59
Museum d'histoire naturelle	1912460,93	25409,22	1937870,15
Musée des Tapisseries	1353281,65	204361,86	1557643,51
Musée du Pavillon Vendôme	1356325,61	288091,28	1644416,89
Musée de l'Atelier Cézanne	627602,36	49189,35	676791,71
Musée du Vieil Aix	354167,33	75000,00	429167,33
Expos Musée Granet	3520510,05	1935,55	3522445,60
Expos Museum d'histoire naturelle	12513,74		12513,74
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme	71440,03		71440,03
Expos Musée de l'Atelier Cézanne	0,00		0,00
Acquisitions d'œuvres d'art		1134846,00	1134846,00
Autres équipements Beaux-arts		502104,44	502104,44
Aides aux associations théâtrales		100000,00	100000,00
Théâtre Municipal	2799918,40	253496,25	3053414,65
Théâtre Sextius			
Théâtre de verdure Jas de Bouffan			
Encouragements aux sociétés culturelles	4941669,39		4941669,39
Festival International d'Art Lyrique	12530000,00	342745,74	12872745,74
Vidéotheque d'Art Lyrique	670000,00	0,00	670000,00
Ecole de Musique du Pays d'Aix			
Aides aux associations musicales		26000,00	26000,00
Action culturelle provençale	377000,00		377000,00
Danse à Aix	1450000,00	0,00	1450000,00
Aix en musique	1300000,00	73365,96	1373365,96
Total	88224382,33	9197998,66	97422380,99

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes comprises) en 1991

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	228990,62	678875,58	907866,20
Ecole des Beaux Arts	3100315,14	1927172,66	5027487,80
Autres équipements scolaires et culturels		382507,67	382507,67
Atelier du Patrimoine	159058,05	771939,45	930997,50
Service d'archéologie	65732,69	61176,26	126908,95
Bibliothèques	2854457,78	3503017,66	6357475,44
Expos Bib. Méjanès	207646,34		207646,34
Musée Granet	128336,12	517272,85	645608,97
Museum d'histoire naturelle	70445,38	146611,24	217056,62
Musée des Tapisseries	119977,74	40791,76	160769,50
Musée du Pavillon Vendôme	38092,44	201020,87	239113,31
Musée de l'Atelier Cézanne	48924,10	1670,40	50594,50
Musée du Vieil Aix	63388,88	0,00	63388,88
Expos Musée Granet	1200213,04	5600,00	1205813,04
Expos Museum d'histoire naturelle	49150,32		49150,32
Expos Musée des Tapisseries et du Pavillon Vendôme	1212,31		1212,31
Expos Musée de l'Atelier Cézanne			
Acquisitions d'œuvres d'art		225600,00	225600,00
Autres équipements beaux-arts		1381378,09	1381378,09
Aides aux associations théâtrales		0,00	0,00
Théâtre Municipal	1803504,99	350336,14	2153841,13
Théâtre Sextius			
Théâtre de verdure Jas de Bouffan			
Encouragements aux sociétés culturelles	4501618,40		4501618,40
Festival International d'Art Lyrique	12000000,00	379768,08	12379768,08
Vidéotheque d'Art Lyrique	0,00	0,00	0,00
Ecole de Musique du Pays d'Aix	2010000,00		2010000,00
Aides aux associations musicales			0,00
Action culturelle provençale	373500,00		373500,00
Danse à Aix	1810000,00	92000,00	1902000,00
Aix en musique	1440000,00		1440000,00
Total	32274564,34	10666738,71	42941303,05

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes non comprises) en 1992

Unités de fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Total
Ecole de musique	21540217,58	678875,58	22219093,16
Ecole des Beaux Arts	12208715,99	1927172,66	14135888,65
Autres équipements scolaires et culturels		382507,67	382507,67
Atelier du Patrimoine	159058,05	771939,45	930997,50
Service d'archéologie	65732,69	61176,26	126908,95
Bibliothèques	19989139,33	3503017,66	23492156,99
Expos Bib. Méjanès	207646,34		207646,34
Musée Granet	4548785,57	517272,85	5066058,42
Museum d'histoire naturelle	2364725,41	146611,24	2511336,65
Musée des Tapisseries	1760908,22	40791,76	1801699,98
Musée du Pavillon Vendôme	1263796,09	201020,87	1464816,96
Musée de l'Atelier Cézanne	629491,57	1670,40	631161,97
Musée du Vieil Aix	375968,56	0,00	375968,56
Expos Musée Granet	1200213,04	5600,00	1205813,04
Expos Museum d'histoire naturelle	49150,32		49150,32
Expos Musée des Tapisseries et Pavillon Vendôme	1212,31		1212,31
Expos Musée de l'Atelier Cézanne			
Acquisitions d'œuvres d'art		225600,00	225600,00
Autres équipements beaux-arts		1381378,09	1381378,09
Aides aux associations théâtrales		0,00	0,00
Théâtre Municipal	2726649,61	350336,14	3076985,75
Théâtre Sextius			
Théâtre de verdure Jas de Bouffan			
Encouragements aux sociétés culturelles	5226800,05		5226800,05
Festival International d'Art Lyrique	12000000,00	379768,08	12379768,08
Vidéothèque d'Art Lyrique	0,00	0,00	0,00
Ecole de Musique du Pays d'Aix	2010000,00		2010000,00
Aides aux associations musicales			0,00
Action culturelle provençale	373500,00		373500,00
Danse à Aix	1810000,00	92000,00	1902000,00
Aix en musique	1440000,00		1440000,00
Total	91951710,73	10666738,71	102618449,44

Les dépenses culturelles d'Aix-en-Provence par unité de fonctionnement (dépenses indirectes comprises) en 1992

POSTES CULTURELS	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	cumul
Musique, Art lyrique et Danse	6839498,24	1247532,40	32611679,54	3076030,44	13203567,95	14518083,43	15174090,94	18022723,02	16899594,51	18639634,28	140032442,83
Bibliothèques	1114871,39	1956199,79	2776498,63	5436080,02	18418714,30	23866137,86	23876074,06	6197073,32	5116306,67	6565121,78	95323078,62
Musées et acquisitions d'œuvres d'art	1987071,69	2524010,86	3240630,20	3510046,90	3103288,55	2114775,78	1484982,89	7182294,42	5909843,55	2858307,45	33923252,29
Monuments historiques	528088,52	593247,36	1035204,73	1388480,21	1241538,01	653386,78	617147,12	1518381,49	2616778,31	930997,50	11123358,03
Patrimoine architectural et mobilier	230115,56	763112,72	1107970,55	1086953,11	1952419,58	142464,39	823518,92	2158266,62	502104,44	1381378,09	10148303,98
Archéologie	0,00	0,00	0,00	4695,37	992316,42	48912,44	38890,63	69484,42	263618,53	126908,95	1544826,76
Ecole des Beaux Arts	804010,38	681196,21	343389,00	307016,21	352228,30	681628,99	1441311,01	2107554,22	2818926,08	5027487,80	14564748,20
Autres équipements scolaires et culturels	0,00	0,00	0,00	97694,08	79630,78	170011,23	52588,23	28322,38	0,00	382507,67	810754,37
Théâtres	1723471,73	1688682,11	2227047,11	2153994,74	2198588,28	2313097,41	2350933,02	2470567,57	2314975,26	2153841,13	21594998,36
Encouragements aux sociétés culturelles	1402856,43	7071536,00	11715239,20	12376586,00	1644589,00	1469200,00	1378700,00	8081745,00	4355000,00	4501618,40	53997070,03
Animation	0,00	0,00	0,00	0,00	50000,00	166300,00	323500,00	230000,00	377000,00	373500,00	1520300,00
Total	14629983,94	16525517,53	55065658,96	29437593,88	43236781,17	45943998,31	47561736,82	48066412,46	41174147,35	42941303,05	364583133,47

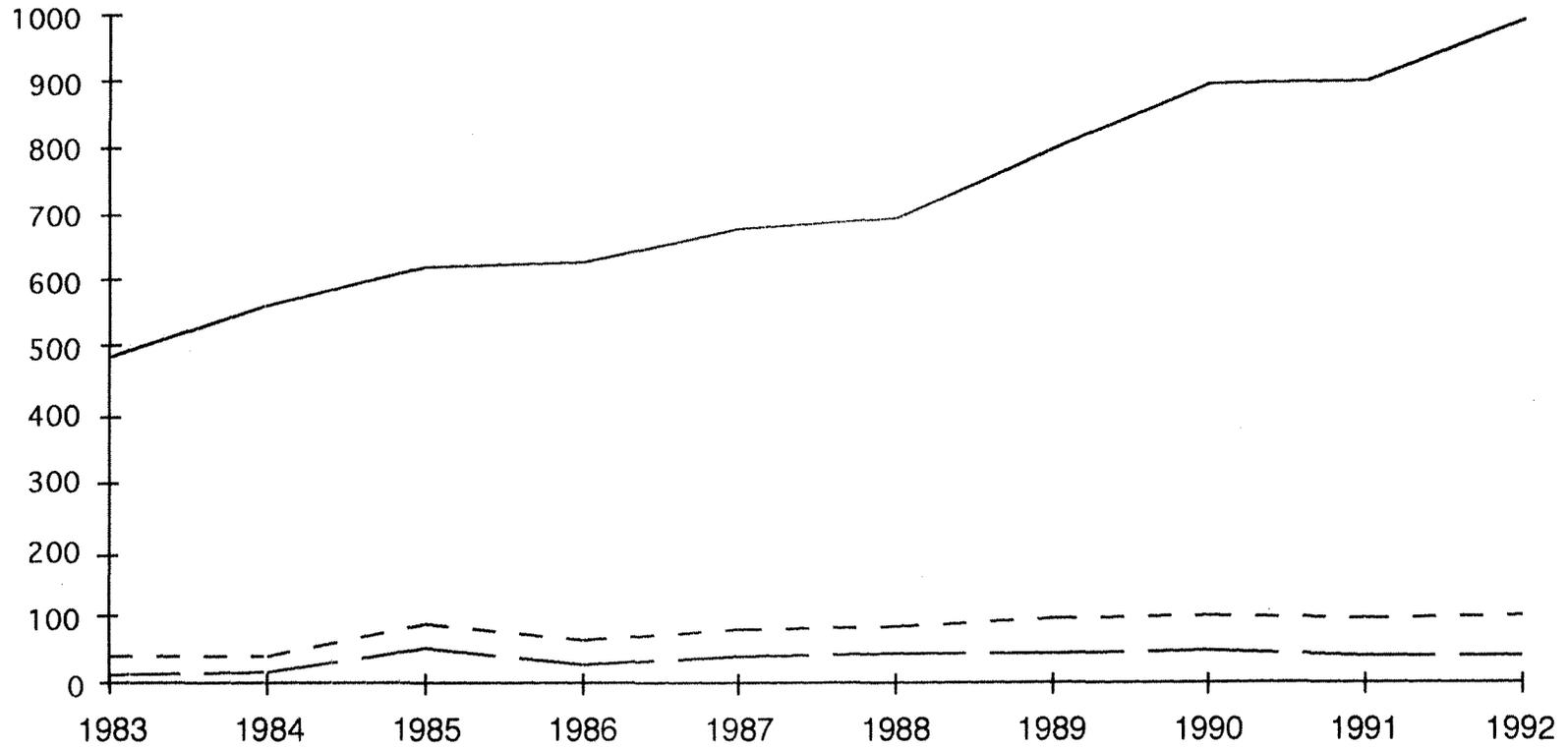
Les dépenses par poste culturel à Aix-en-Provence (dépenses indirectes non comprises) de 1983 à 1992

POSTES CULTURELS	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	Cumul
Musique, Art lyrique et Danse	16531308,78	12185314,91	45013497,76	15755178,55	29884850,19	31843161,31	32555703,52	36966357,60	37236508,57	39950861,24	297932742,43
Bibliothèques	5567227,29	7126745,37	8186366,48	11427086,59	25090654,94	32661183,37	36945730,01	21584704,79	21609070,35	23699803,33	193908572,52
Musées et acquisitions d'œuvres d'art	6913094,39	796989,05	9303859,19	10107241,16	9953248,21	9955145,80	10455926,67	16012052,75	16011986,55	13332818,21	109992361,98
Monuments historiques	530476,80	596302,29	1039154,42	1392981,52	1241638,01	653386,78	617147,12	1518381,49	2616778,31	930997,50	11157244,24
Patrimoine architectural et mobilier	230115,56	763112,72	1107970,55	1086953,11	1952419,58	142464,39	823518,92	2158266,62	502104,44	1381378,09	10148303,98
Archéologie	0,00	0,00	0,00	4695,37	992316,42	48912,44	38890,63	69484,42	263618,53	126908,95	1544826,76
Ecole des Beaux Arts	6459146,19	1111571,09	7401582,52	8038893,51	9515859,96	8865310,62	9494586,18	10822564,94	10710230,20	14135888,65	86625633,86
Autres équipements scolaires et culturels	0,00	0,00	0,00	97694,08	79630,78	170011,23	52588,23	28322,38	0,00	382507,67	810754,37
Théâtres	2363861,34	258953,99	3176875,22	2985350,00	2573421,09	2714635,47	2748859,29	3247263,78	3153414,65	3076985,75	28589620,58
Encouragements aux sociétés culturelles	1402856,43	7417173,24	12614451,31	13584710,27	1644589,00	1469200,00	3112122,82	10007312,61	4941669,39	5226800,05	61420885,12
Animation	0,00	0,00	0,00	0,00	50000,00	166300,00	323500,00	230000,00	377000,00	373500,00	1520300,00
Total	39998086,78	39786162,66	87843757,45	64480784,16	82978628,18	88689711,41	97168573,39	102644711,38	97422380,99	102618449,44	803631245,84

Les dépenses par poste culturel à Aix-en-Provence (dépenses indirectes comprises) de 1983 à 1992

Evolution des budgets

en millions de francs



Légende

- Budget municipal global
- - - - Budget culturel dépenses indirectes incluses
- Budget culturel dépenses indirectes exclues

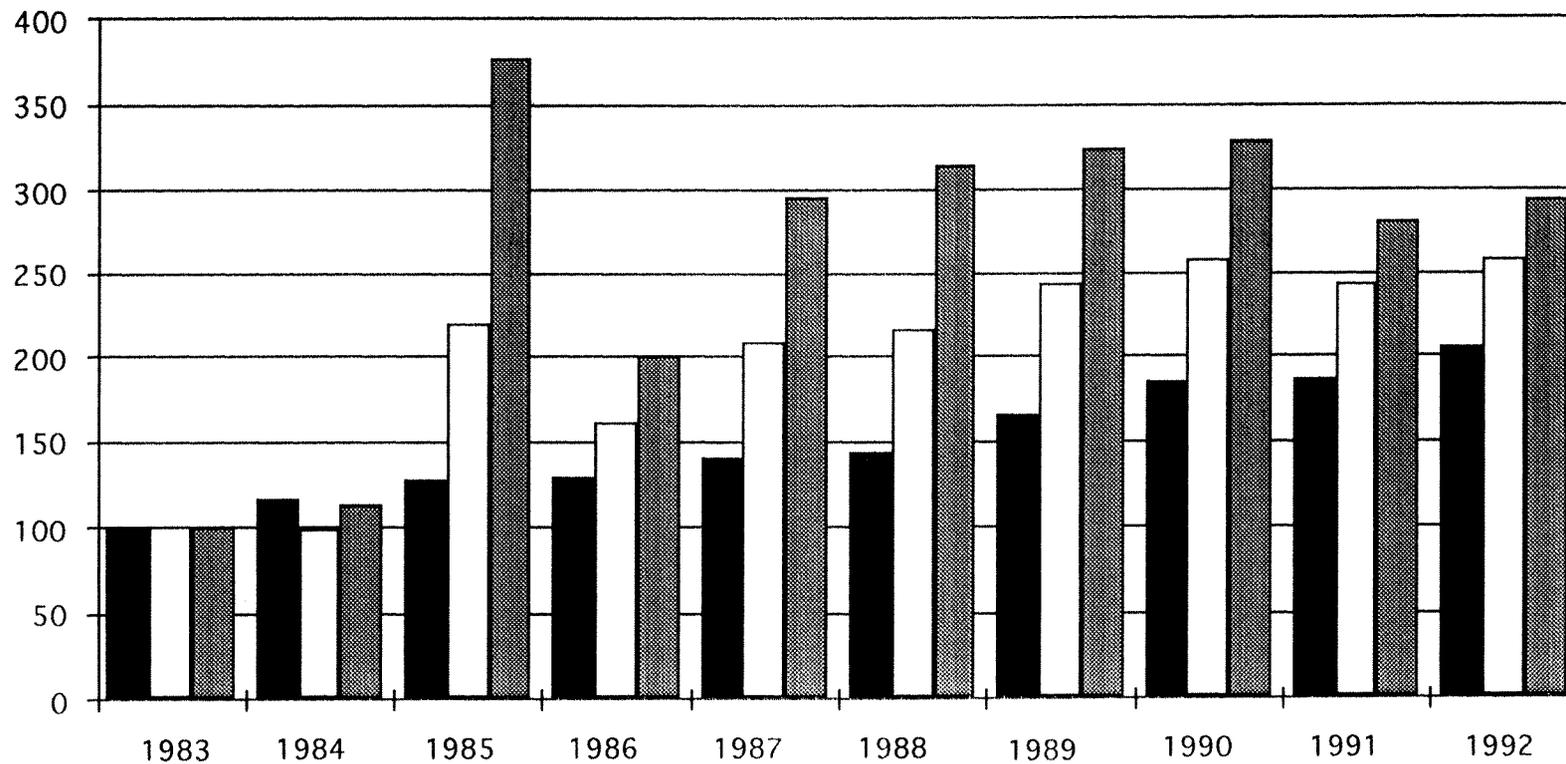
Evolution de la part du budget culturel dans le budget municipal global



Légende

- Budget culturel dépenses indirectes incluses
- - - Budget culturel dépenses indirectes exclues

Evolution du budget municipal et de la culture (année 1983 base 100)



Légende

- Budget municipal global
- Budget culturel dépenses indirectes incluses
- Budget culturel dépenses indirectes exclues

Résultats du sondage d'opinion auprès de la population réalisé en Juillet 1991 par la Ville d'Aix-en-Provence

Questions n° 60 à 64 relatives à la Bibliothèque Méjanès

- 60 Méjanès

Culture : Etes-vous déjà allé à la Bibliothèque Méjanès ?

Libellé	nb. obs.	fréquence
non réponse	5	1%
oui	177	29%
non	418	70%
Total	600	100%

- 61 Méjanès accueil

Si oui, l'accueil a-t-il été ?

Libellé	nb. obs.	fréquence
non réponse	422	70%
très satisfaisant	42	7%
satisfaisant	120	20%
peu satisfaisant	15	3%
pas du tout satisfaisant	1	0%

Total 600 100%
Moyenne sans non-réponses : 1,86

Moyenne établie sur une notation de 1 à 4 pour les échelons de très satisfaisant à pas du tout satisfaisant.

- 62 Méjanes heures

Les heures d'ouvertures sont elles satisfaisantes ?

Libellé	nb. obs.	fréquence
non réponse	425	71%
oui	107	18%
non	68	11%
Total	600	100%

- 63 Méjanes jours

Les jours d'ouverture sont-ils satisfaisants ?

Libellé	nb. obs.	fréquence
non réponse	426	71%
oui	99	17%
non	75	13%
Total	600	100%

- 64 Méjanes qualité

La qualité du service rendu a été ?

Libellé	nb. obs.	fréquence
non réponse	427	71%
très satisfaisant	54	9%
satisfaisant	105	18%
peu satisfaisant	14	2%
pas du tout satisfaisant	0	0%
Total	600	100%

Moyenne sans non-réponses : 1,77

Moyenne établie sur une notation de 1 à 4 pour les échelons de très satisfaisant à pas du tout satisfaisant.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

I. Les politiques culturelles

Ouvrages généraux :

CONSEIL DE L'EUROPE. Conseil de la Coopération culturelle. La politique culturelle de la France : programme européen d'évaluation. Paris : La Documentation française, 1988. 394 p.

L'état de la décentralisation . Les cahiers français, 1992, mai-juin, n°256.

LATARJET, Bernard. L'aménagement culturel du territoire. Paris : La Documentation française, 1992. 127 p.

LÉONARD, Yves (Dir.). *Culture et société. Les Cahiers français*, 1993, mars-avril, n°260.

RIZZARDO, René. La décentralisation culturelle: Rapport au ministre de la Culture. Paris: La Documentation française, 1990. 129 p. Collection "Rapports officiels".

La politique culturelle à Aix-en-Provence :

Aix en action : magazine municipal d'information. Mairie d'Aix-en-Provence. 1992, juillet, n°3.

Aix en action : magazine municipal d'information. Mairie d'Aix-en-Provence. 1993, juillet, n°4.

AIX-EN-PROVENCE. *Résultats du sondage d'opinion auprès de la population, juillet 1991*.

KAHN, Annette. *Aix-en-Provence : le cœur à l'ouvrage. Le Point*, 28 août 1993, n° 1093, p. 42-43.

Culture et Économie :

BONGIOVANI, Pierre. *Développement culturel et stratégies locales de développement*. In Ministère de la Culture et de la Communication. Département des Études et de la Prospective. Économie et Culture. Paris : La Documentation française, 1988, vol.2, p. 171-179.

CARDONA, Jeanine et ROUET, François. *Comment structurer le champ culturel ?*. In Ministère de la Culture et de la Communication. Département des Études et de la Prospective. Économie et Culture. Paris : La Documentation française, 1987, vol.1, p. 177-191.

DUMAZEDIER, Joffre. *Planification et développement culturel : réflexions d'un sociologue sur l'expérience française de André Malraux à Jack Lang (1959-1985)*. In Ministère de la Culture et de la Communication. Département des Études et de la Prospective. Économie et Culture. Paris : La Documentation française, 1988, vol.2, p. 33-47.

DUPUIS, Xavier et ROUET, François. *L'Économie au risque de la Culture*. In Ministère de la Culture et de la Communication. Département des Études et de la Prospective. Économie et Culture. Paris : La Documentation française, 1987, vol.1, p. 23.

EIDE, Kjell. *Les relations entre économie et culture*. In Ministère de la Culture et de la Communication. Département des Études et de la Prospective. Économie et Culture. Paris : La Documentation française, 1988, vol.2, p. 281-287.

GIRARD, Augustin. *Introduction*. In Ministère de la Culture et de la Communication. Département des Études et de la Prospective. Économie et Culture. Paris : La Documentation française, 1988, vol.2, p. 11-29.

GOUIEDO, Leif. *L'établissement des comptes culturels : perspectives et problèmes*. In Ministère de la Culture et de la Communication. Département des Études et de la Prospective. Économie et Culture. Paris : La Documentation française, 1987, vol.1, p. 163-169.

GUILLAUME Marc et KERORGEN Yan de. *Le développement économique et l'innovation technique : leur influence sur la culture*. In Ministère de la Culture et de la Communication. Département des

Études et de la Prospective. Économie et Culture. Paris : La Documentation française, 1988, vol.2, p. 289-295.

POULAIN, Martine. *Culture et gestion*. Bulletin des bibliothèques de France, 1993, t.38, n°2. p. 90-91.

TIMBART, Odile. *Les collectivités locales dans le financement public de la culture en France*. In Ministère de la Culture et de la Communication. Département des Études et de la Prospective. Économie et Culture. Paris : La Documentation française, 1988, vol.2, p. 105-119.

ZUZANEK, Jiri. *Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle : un débat enterré ?*. In Ministère de la Culture et de la Communication. Département des Études et de la Prospective. Économie et Culture. Paris : La Documentation française, 1988, vol.2, p. 49-56.

Les dépenses culturelles :

1980-1990 : Une offre croissante de services culturels . Développement culturel. 1992, janvier, n°92. p. 1-4.

Évolution des dépenses culturelles des communes . Développement culturel. 1990, mai, n°85. p. 1-6.

"Le 10 % culturel" : Les dépenses culturelles des communes de plus de 10 000 habitants en 1990. Développement culturel. 1993, janvier, n°97. p. 1-6.

Les dépenses culturelles des communes . Développement culturel. 1983, avril, n°55. p. 1-6.

Les dépenses culturelles des villes . Développement culturel. 1984, août, n°60. p. 1-6.

Les dépenses culturelles des villes ont triplé de 1978 à 1984 . Développement culturel. 1986, mars, n°65. p. 1-4.

II. Les pratiques culturelles

DONNAT, Olivier et COGNEAU, Denis. Les pratiques culturelles des Français : évolution 1973-1989. Paris : Éd. la Découverte, La Documentation française, 1990. 285 p.

ESPÉROU, Maud. *La culture et son image : quel rôle pour les bibliothèques ?*. Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, 1989, n° 143. p. 19-21.

Le renouvellement des pratiques culturelles. Développement culturel, 1990, mars, n° 84. p. 1-6.

Les Français et le livre. Développement culturel. 1982, octobre, n°52. p. 1-4.

III. Les bibliothèques

Ouvrages généraux :

BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales dans les années 80 : un développement spectaculaire, mais inachevé*. Bulletin des bibliothèques de France, 1992, t.37, n°4. p. 6-16.

FIGUIER, Richard (Dir.). La bibliothèque : miroir de l'âme, mémoire du monde. n°121-Avril 1991. Paris : Autrement, 1991. Série Mutations. 229 p.

MASSON, André et PALLIER, Denis. Les bibliothèques. Paris : PUF, 1986. 127 p. Que-sais-je ?

POULAIN, Martine (Dir.). *Les bibliothèques au XXe siècle : 1914-1990*. Histoire des bibliothèques françaises. Tome IV. Paris : Promodis, Ed. du Cercle de la librairie, 1992. 793 p.

POULAIN, Martine. *La bibliothèque dans la cité*. Bulletin des bibliothèques de France, 1993, t.38, n°2. p. 83-86.

YVERT, Louis. *Sur les catégories des bibliothèques municipales : petite histoire d'une législation et d'une réglementation confuses*. Bulletin des bibliothèques de France, 1992, t.37, n°5. p. 54-71.

L'État et la lecture :

Des livres, des musées et des arts : entretien avec Jack Lang. Le Débat, 1991, mai-août, n°65. p. 134-145.

GERMANAUD, Marie-Claire. L'État et le développement de la lecture. Bulletin des bibliothèques de France, 1992, t.37, n°5. p. 40-42.

RIOUX, Jean-Pierre. *L'évolution des politiques culturelles et les métiers de la bibliothèque.* Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, 1991, n° 152. p. 46-51.

Les médiathèques :

CROTET Jean-Claude, VARDA Lérin et MOREAU Françoise. *Vidéothèque et bibliothèque publique.* Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, 1992, n° 155. p. 20-25.

DELAUNE, Anne-Marie. *La médiathèque incertaine.* Bulletin des bibliothèques de France, 1991, t.36, n°1. p. 9-11.

GORDEAUX, Paul. *Les discothèques.* Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, 1992, n° 155. p. 35-39.

LEREBOURS, Jean-Loup. *La médiathèque d'Arles : vingt mois après.* Bulletin des bibliothèques de France, 1990, t.35, n°5. p. 308-311.

Statistiques sur les bibliothèques :

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE. *Bibliothèques municipales : statistiques 1989.* Bulletin des bibliothèques de France, 1992, t.37, n°1. p. 63-69.

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE. *Bibliothèques municipales : données 1990.* Paris : Ministère de la Culture et de l'Éducation Nationale, 1993.

ROUHET, Michèle et LANG, Aline. *Bibliothèques municipales : estimations statistiques 1989.* Bulletin des bibliothèques de France, 1991, t.36, n°1. p. 64-66.

Bibliothèques et réseaux :

CALLENGE, Bertrand. *Réseaux à facettes : les établissements au cœur des flux bibliographiques et documentaires.* Bulletin des bibliothèques de France, 1992, t.37, n°5. p. 12-23.

POLLIN, Christiane. *Les réseaux de lecture dans les villes moyennes et leurs agglomérations.* Bulletin des bibliothèques de France, 1993, t.38, n°2. p. 23-33.

Bibliothèques et évaluations :

BERTRAND, Anne-Marie. *Regards sur les publics : compter.* Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, 1991, n° 151. p. 11-14.

CORVELLEC, Hervé. *Évaluation des performances des bibliothèques : tendances, faiblesses et perspectives.* Bulletin des bibliothèques de France, 1990, t.35, n°6. p. 356-365.

Bibliothèques et décentralisation :

BEGHAIN, Patrice. *Décentralisation et transfert de compétences.* Bulletin des bibliothèques de France, 1990, t.35, n°1. p. 18-20.

CHADOURNE, Jean-Paul. *Décentralisation et bibliothèques publiques : paradoxes et réalités.* Bulletin des bibliothèques de France, 1990, t.35, n°1. p. 15-17.

GIAPPICONI, Thierry. *Décentralisation : service public et citoyenneté.* Bulletin des bibliothèques de France, 1990, t.35, n°1. p. 10-14.

LE SAUX, Annie. *Les collectivités locales et la lecture publique.* Bulletin des bibliothèques de France, 1992, t.37, n°4. p. 64-65.

POULAIN, Martine. *Décentralisation et partenariat.* Bulletin des bibliothèques de France, 1991, t.36, n°4. p. 337-338.

Bibliothèques et architecture :

ARNOULT, Jean-Marie. *Vieux murs et conservation*. In Mélanges Jean Bleton : construction et aménagement des bibliothèques. Paris : Le Cercle de la Librairie, 1986, p. 21-24.

Bibliothèques, une nouvelle génération : dix ans de constructions pour la lecture publique. Texte de Raymond Jean. Paris : Réunion des Musées Nationaux, 1993. 196 p. Collection Enjeux-Culture.

BISBROUCK, Marie-France. La bibliothèque dans la ville : concevoir, construire, équiper. Paris : Le Moniteur, 1984. 294 p.

BLETON, Jean. *Souvenirs et témoignages d'un bibliothécaire bâtisseur*. Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, 1993, n° 159. p. 16-20.

Écrire sur les bâtiments de bibliothèques. Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, 1993, n° 159. p. 63-74.

FILIOLE, Anne-Marie. *Le livre et l'architecture*. Bulletin des bibliothèques de France, 1993, t.38, n°1. p. 66-68.

GASCUEL, Jacqueline. Un espace pour le livre. Paris : Le Cercle de la Librairie, 1984. 331 p.

LAVAGNE, Xavier. *Aix-en-Provence : la bibliothèque Méjanes, de l'Hôtel de ville à la manufacture d'allumettes*. In Mélanges Jean Bleton : construction et aménagement des bibliothèques. Paris : Le Cercle de la Librairie, 1986, p. 216-219.

Bibliothèques et illettrisme :

MELOT, Michel. *Bibliothèques et illettrisme : jeunes adultes en difficulté*. Bulletin des bibliothèques de France, 1993, t.38, n°3. p. 79-80.

POULAIN, Martine, FILIOLE, Anne-Marie et LE SAUX, Annie. *Lecture en zones défavorisées*. Bulletin des bibliothèques de France, 1993, t.38, n°3. p. 77-79.

POULAIN, Martine. *Illettrisme*. Bulletin des bibliothèques de France, 1992, t.37, n°5. p. 86. Bulletin des bibliothèques de France, 1992, t.37, n°5. p. 86.

